Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/lesantiquitesegy00capa

LES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DES MUSÉES ROYAUX DU CINQUANTENAIRE A BRUXELLES

GUIDE DESCRIPTIF

PAR

JEAN CAPART,

CHARGÉ DE COURS A L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE,
CONSERVATEUR ADJOINT DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES
DES MUSÉES ROYAUX DE BRUXELLES

VROMANT & Cᵉ, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, BRUXELLES
3, RUE DE LA CHAPELLE, 3. — NOVEMBRE 1905.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DES MUSÉES ROYAUX DU CINQUANTENAIRE
A BRUXELLES

LES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DES MUSÉES ROYAUX DU CINQUANTENAIRE A BRUXELLES

GUIDE DESCRIPTIF

PAR

JEAN CAPART,

CHARGÉ DE COURS A L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE,
CONSERVATEUR ADJOINT DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES
DES MUSÉES ROYAUX DE BRUXELLES

VROMANT & Co, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, BRUXELLES
3, RUE DE LA CHAPELLE, 3. — NOVEMBRE 1905.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Les chiffres romains entre parenthèses désignent pour chacune des salles les numéros des vitrines; les chiffres arabes les numéros des objets isolés, placés sur des socles; les lettres (A, B, C...) les parois des salles. Ces indications se trouvent peintes dans le musée et sont reportées sur le plan annexé au guide. Une table de concordance, placée à la fin du volume, permet de trouver les pages où il est question des divers objets renfermés dans une même vitrine.

La salle I comprend les objets décrits dans les page 11 à 52; la salle II, les objets décrits dans les pages 53 à 110; la salle III, les objets décrits dans les pages 111 à 142.

La publication des objets conservés dans la section égyptienne n'est soumise en principe à aucune restriction. Les personnes désirant publier une pièce de cette section, sont priées d'en faire la demande par écrit au conservateur, qui leur fournira tous les renseignements utiles pour cette publication. On peut obtenir des photographies de tous les objets en s'adressant au service photographique du Musée.

HISTOIRE ET CHRONOLOGIE

L'histoire de l'Égypte ne nous est pas aussi familière que l'histoire des Grecs et des Romains. Il paraîtrait donc nécessaire d'en donner ici au moins une esquisse. Malheureusement, il faut bien reconnaître que, malgré le nombre colossal des documents, il reste encore énormément à faire avant de pouvoir présenter une succession de faits certains, formant, par leur réunion, une histoire ininterrompue de l'Égypte ancienne [1].

Ce qui manque surtout, c'est un cadre chronologique ferme : toutes les dates antérieures à 700 avant Jésus-Christ sont plus ou moins incertaines et les opinions contradictoires, exprimées par les savants, sont de nature à troubler le public. L'école égyptologique allemande actuelle tend à réduire fortement la chronologie traditionnelle. Nous suivrons plutôt les dates admises par Maspero dans son *Guide du Musée du Caire ;* elles paraissent plus conformes aux données archéologiques et s'accordent mieux avec les indications fournies par les fouilles récentes en Crète.

En présence de cette incertitude chronologique, on a divisé l'histoire de l'Égypte en un certain nombre d'époques (empires ou périodes) qui, elles-mêmes, sont subdivisées en dynasties. Un prêtre égyptien du nom de *Manéthon* avait écrit

[1] On pourra le mieux se rendre compte de ce que l'on sait et de ce qu'on ignore en feuilletant les histoires de Wiedemann et de Petrie. Le meilleur exposé des résultats obtenus a été fait par Maspero, dans sa grande histoire des peuples de l'Orient classique. — Résumé dans l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient,* Paris, 1904. 5 francs.

au IIIe siècle avant Jésus-Christ, sur l'ordre de *Ptolémée II Philadelphe*, une histoire d'Égypte, dans laquelle les rois étaient divisés, suivant un principe que l'on n'a pu encore reconnaître, en un certain nombre de dynasties. On a généralement accepté cette classification.

Voici le tableau des dynasties, avant lesquelles il y a lieu de placer la période préhistorique :

Période Archaique.

Ire dynastie thinite [1]	av. J.-C.	5000-4750
IIe dynastie thinite.		4750-4450

Empire memphite ou Ancien Empire.

IIIe dynastie memphite. . . .	av. J.-C.	4450-4240
IVe dynastie memphite		4240-3950
Ve dynastie éléphantite		3950-3700
VIe dynastie memphite		3700-3500
VIIe dynastie memphite		3500-
VIIIe dynastie memphite		3500-3350
IXe dynastie héracléopolitaine		3350-3200
Xe dynastie héracléopolitaine		3200-3100

Premier empire thébain ou Moyen Empire.

XIe dynastie thébaine	av. J.-C.	3100-3050
XIIe dynastie thébaine		3050-2840
XIIIe dynastie thébaine		2840-2400
XIVe dynastie xoïte		2400-2200
XVe dynastie hycsos et thébaine. . . .		2200-2000

[1] Les dynasties portent le nom des villes : Thinis, Memphis, Eléphantine, Héracléopolis, Thèbes, Xoïs, Tanis, Bubaste, Saïs, Mendès, Sebennytos qui avaient servi de capitale ou qui étaient la ville d'où la dynastie tirait son origine.

XVIe dynastie hycsos.		2000-1750
XVIIe dynastie hycsos et thébaine. . . .		1750-1600

SECOND EMPIRE THÉBAIN OU NOUVEL EMPIRE.

XVIIIe dynastie thébaine	av. J.-C.	1600-1368
XIXe dynastie thébaine		1368-1220
XXe dynastie thébaine		1220-1080
XXIe dynastie tanite et thébaine		1080-950
XXIIe dynastie bubastite		950-800
XXIIIe dynastie tanite		800-721

EMPIRE SAITE.

XXIVe dynastie saïte	av. J.-C.	721-715
XXVe dynastie éthiopienne et saïte . . .		715-666
XXVIe dynastie saïte		666-525
XXVIIe dynastie perse		525-408
XXVIIIe dynastie saïte		408-399
XXIXe dynastie mendésienne		399-378
XXXe dynastie sébennyte		378-340
XXXIe dynastie perse		340-332

« L'erreur peut monter à quelques siècles dans les dates antérieures à la XVIIIe dynastie ; à un quart de siècle ou à un demi-siècle, à partir de cette dynastie jusqu'à la XXIVe, et à partir de celle-ci, à quelques années seulement. » (Maspero.)

Alexandre le Grand conquiert l'Égypte (332-311 av. J.-C.). Après sa mort, la dynastie lagide, fondée par *Ptolémée Ier*, prend la succession des anciens rois (305-30 av. J.-C.).

Période romaine d'*Auguste* (27 av. J.-C.) à *Théodose* (395 apr. J.-C.). L'Égypte continue à faire partie de l'empire d'Orient jusqu'en 640, date de la conquête de l'Égypte par les Arabes dirigés par *Amr*, général du khalife *Omar*.

I. Epoque préhistorique.

La période historique, divisée en dynasties, a été précédée d'une longue période de formation, que les experts les plus compétents font remonter jusqu'à 7000 ans avant Jésus-Christ, sans parler de la période paléolithique, plus ancienne encore, durant laquelle les hauts plateaux du Nil, à l'exclusion de la vallée, encore en formation, étaient seuls habités par des populations errantes dont on a retrouvé, en divers endroits, des outils caractéristiques en silex.

L'Égypte, à partir de 7000 environ avant Jésus-Christ, est habitée par des populations négro-libyennes menant une vie de chasseurs et de pêcheurs que l'on peut comparer à celle des habitants primitifs de la plupart des pays du monde.

Il y a dix ans, à peine, que l'on a commencé à découvrir des traces de ces populations primitives, grâce principalement aux fouilles de Flinders Petrie et de Morgan. Les résultats de ces travaux sont tels que l'on peut tracer un tableau assez précis de cette civilisation primitive.

Les tombes dans lesquelles on découvre ordinairement les monuments de cette époque consistent, le plus souvent, en une fosse ovale ou circulaire dans laquelle le mort était déposé. Les procédés de momification n'étaient pas encore en usage. C'est à peine si l'on a constaté parfois de rares traces de bitume dans les crânes. Le mort, enveloppé dans une natte ou une *peau de gazelle* (I) fixée parfois, mais rarement, par une *épingle en cuivre* (I), était couché sur le côté gauche, les genoux repliés à la hauteur de la poitrine, les mains devant la figure. Parfois, le mort avait été placé dans une *ciste en poterie* (II) ou encore *sous un grand vase* (dans la porte entre **B** et **C**).

Souvent on constate que l'on avait décharné le cadavre avant de lui donner une sépulture : les os sont alors soigneusement remis à leur place primitive.

Ces coutumes n'ont pas été remplacées brusquement par les pratiques de la momification. On peut constater leur survivance sous l'Ancien Empire et même, tout à fait exceptionnellement, jusqu'au Moyen Empire.

Autour du mort se trouve le mobilier funéraire, *vases, palettes en schiste, colliers, figurines, objets de parure, armes et outils en silex.*

Ces soins funéraires témoignent de croyances relatives à la vie après la mort ; cette seconde vie, qui ne fait que continuer la première, est accompagnée de tous les besoins matériels de l'existence sur la terre ; elle nécessite la présence, dans le tombeau, d'un mobilier funéraire ou de représentations qui, par un procédé magique, deviendront réalité pour le mort.

Ces croyances persistent — mêlées à des conceptions plus raffinées — pendant toute la durée de l'histoire de l'Égypte. Elles expliquent la conservation de la plupart des objets que nous étudierons successivement. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus longuement dans un instant.

Les objets de l'époque préhistorique, que nous possédons, proviennent, en partie, d'achats faits en Égypte en 1900-1901, avec des fonds mis à notre disposition par M. Cavens ; la plupart ont été offerts à nos musées par le professeur Petrie, par l'*Egypt Exploration Fund* et l'*Egyptian Research Account ;* quelques pièces ont été données par le professeur Wiedemann. Tous les sites les plus importants sont représentés : citons *Négadah, Ballas, Abydos, El Kab, Mahasna* et *Beit Khallaf, Ginamieh, Kom Achim, Gebelein, Thèbes.*

1. Armes et outils en silex (I).

Les habitants primitifs de l'Égypte ne connaissaient pas encore le métal, tout au moins d'une façon courante. De même que les habitants préhistoriques de tous les pays, ils se ser-

vaient d'armes et d'outils en pierre taillée, le plus souvent en silex. Rarement l'on rencontre en Égypte des instruments en pierre polie. Signalons toutefois une belle *hache polie en serpentine* achetée à *Thèbes*. Les formes des instruments sont extrêmement variées. Remarquons les *pointes de lance et de javelot*, les *hachettes*, les *ciseaux*, les *grattoirs*, les *pointes de flèches*, les *couteaux*, etc.

Vers les débuts de l'époque historique, les couteaux en silex sont façonnés à l'imitation des outils en métal, avec un manche bien distinct de la lame. Dans les gisements de la fin du préhistorique apparaissent également de beaux *grattoirs rectangulaires* et, peut-être, en même temps que l'introduction des céréales, des *petites scies en silex* qui constituaient des éléments de faucille.

L'extrême habileté dans la taille du silex n'apparaît mieux, nulle part, que dans les *grandes lames à extrémité légèrement incurvée* et auxquelles on ne trouve à comparer que les chefs-d'œuvre du préhistorique scandinave. Le spécimen remarquable, que nous devons à la libéralité de M. Cavens, mesure $0^{m}25$ de longueur, il est taillé sur les deux faces et les éclats sont enlevés de part et d'autre d'une ligne médiane, avec une telle régularité et une précision si grande qu'on s'explique difficilement la manière de procéder de l'ouvrier. Citons encore une *petite pointe de flèche* en pierre qui rappelle les chefs-d'œuvre du préhistorique saharien.

Nous ne possédons aucun spécimen complet de ces étonnants *bracelets en silex* dont l'exécution est bien faite pour surprendre; cependant quelques fragments de silex travaillés, ramassés à *Thèbes* par le professeur G. Schweinfurth, donnent une idée de la manière dont on exécutait ces pièces.

Faisons remarquer encore les *croissants en silex*. Ceux que nous exposons proviennent des fouilles de M. Garstang à *Beit Khallaf*. On a supposé, avec assez de vraisemblance, que ces instruments servaient à creuser des vases en pierre tendre. Le croissant en silex aurait été engagé dans la partie fourchue d'une espèce de villebrequin représenté dans les plus anciens

hiéroglyphes et qui était utilisé dans la fabrication des vases en pierre.

Comme nous l'avons dit plus haut, le métal n'apparaît que d'une façon exceptionnelle : nous exposons une *épingle en cuivre* provenant d'une tombe préhistorique découverte à *Gurob* par l'*Egyptian Research Account*, en 1904-1905 (I).

2. Objets de parure et de toilette (I).

Remarquons les *peignes en os et en ivoire*, les *bracelets en coquille*, les *bagues* et de nombreuses *perles* en matières diverses : *os, coquille, ivoire, pierres dures, terre cuite* et *terre émaillée*. De curieux objets affectant parfois la forme d'une corne, et qui sont souvent décorés de lignes incisées, sont vraisemblablement des *ornements de collier*.

3. Figurines d'animaux (I).

Dans plusieurs tombeaux, on a découvert de petites figurines en terre ou en ivoire, représentant des hommes, des femmes et des animaux. C'est là un premier emploi des principes de la magie imitative, en vertu de laquelle la représentation d'un être ou d'une chose devient réalité avec l'aide de formules appropriées. (La croyance à l'envoûtement se rattache directement à cette idée.)

Nous possédons une *figurine d'hippopotame* et des *fragments de figurines* du même animal, en *terre cuite*. On admirera la manière excellente dont l'artiste a rendu l'allure caractéristique de la bête. Ces figurines permettaient au défunt de se livrer à un des plaisirs les plus en vogue : la chasse à l'hippopotame. Plus tard, on se contentera de peindre ou de sculpter cette scène sur les murs de la tombe.

4. Palettes en schiste (I).

Dans la plupart des tombes, on découvre des *palettes en schiste* de formes diverses. Tantôt elles sont de forme géo-

métrique, plus souvent elles reproduisent plus ou moins exactement les contours d'un animal.

On pense généralement qu'elles servaient à broyer la malachite qui entrait comme élément principal dans la composition d'un fard vert employé pour peindre le tour des yeux. Les tombes contiennent, en effet, souvent des petits paquets de *malachite* ainsi que des *cailloux polis* ayant servi de broyeur. Le fard était conservé dans des *coquilles*. Les plus anciennes statues égyptiennes portent sous l'œil un trait épais de fard vert.

Les palettes en forme d'animaux sont fort instructives : elles montrent nettement comment se transforme un motif animal qui, se simplifiant de plus en plus, aboutit à des formes ne rappelant plus aucunement le type originaire. Que l'on remarque surtout les *palettes en forme d'oiseau*.

Des palettes sont souvent percées d'un trou à la partie supérieure, de façon à pouvoir être suspendues. On peut croire qu'elles servaient souvent aussi d'amulettes ou encore qu'elles avaient un rôle religieux et magique, comme les *churinga* des Australiens.

5. Céramique (II et III).

L'industrie la plus caractéristique des primitifs Égyptiens est la céramique; elle a permis d'établir une chronologie relative des tombes. On peut assister à l'apparition et à l'évolution successive des formes de vases et des techniques diverses.

La technique la plus curieuse est celle des *vases rouges à bord noirci*, dont la coloration caractéristique a été obtenue au moyen d'une couverte d'hématite. Ce procédé, en usage dès les temps les plus anciens, n'a pas cessé entièrement d'être employé à l'époque historique. Il semble qu'on le retrouve d'une façon sporadique, dans la haute Égypte, jusqu'à la VIe dynastie.

On voit réapparaître des vases semblables dans des tombes

postérieures à la XIIe dynastie dont nous nous occuperons plus loin et qui ont appartenu à des populations libyennes entrées en Égypte à cette époque. Les *Libyens*, refoulés par les Égyptiens pharaoniques dans le désert occidental, auraient ainsi conservé, pendant des milliers d'années, cette même technique céramique encore en usage aujourd'hui chez les *Kabyles*.

Quelques vases portent des marques gravées dans l'argile après la cuisson.

Les *vases rouges polis* montrent à peu près le même procédé que les vases rouges à bord noirci. On pourrait croire que le rebord noir était uniquement dû à un défaut de fabrication que l'on serait parvenu à éviter à la longue.

Quelques *vases rouges à peintures blanches* (III) sont décorés de motifs empruntés à la vannerie : ces vases surtout rappellent d'une façon frappante les poteries kabyles actuelles.

Signalons, en passant, bien que nous n'en possédions aucun spécimen, les vases noirs incisés avec enduit blanchâtre dans les incisions. Leur importance réside dans le fait qu'on a constaté qu'ils étaient importés en Égypte, d'un centre de fabrication inconnu, dont les produits se retrouvent dans tout le bassin de la Méditerranée.

Parfois les *vases affectaient la forme d'un animal* (III). La stylisation était souvent poussée très loin, et seules les séries de formes intermédiaires permettent de déterminer les types. Un de nos vases copie ainsi, d'une façon fort sommaire, les formes d'un oiseau.

Un grand nombre de vases en terre ne sont que l'*imitation des vases en pierre dure* (III). On cherchait parfois à rendre cette imitation plus frappante au moyen de couleurs, et l'on copiait alors les taches caractéristiques du granit, de la diorite, etc. L'imitation la plus curieuse est celle du calcaire nummilithique, où une série de petites spirales représentent les nummilithes. De là l'origine des vases décorés de spirales. Souvent aussi on *imite la vannerie*.

Don du Professeur Petrie.

FIG. I. — VASE PRÉHISTORIQUE ORNÉ DE REPRÉSENTATIONS DIVERSES : BATEAU, ARBRE, ETC.

Une tombe préhistorique découverte par M. Green à *Hiéraconpolis* a montré que l'on représentait parfois sur les murs du tombeau des scènes analogues à celles qui décorent les parois des monuments funéraires de l'époque historique : scènes de chasse, de navigation, etc., dont le but sera expliqué tout à l'heure.

Lorsque l'espace manquait pour cette décoration, on utilisait les surfaces des vases et l'on y dessinait des animaux, des plantes, des personnages. Ces *vases décorés* sont représentés dans nos séries, surtout par un fragment avec des *autruches* et par un *vase avec représentation d'un grand bateau*. (Don du professeur Petrie, III, fig. 1.)

A un moment donné de la période préhistorique, on voit apparaître des *vases à anses ondulées* (III en dessous) que l'on a comparés à des vases amorites découverts dans le sud de la *Palestine*. On peut étudier toute l'évolution progressive de cette céramique. Les anses ondulées se développent en longueur à mesure que le vase tend davantage à devenir cylindrique, jusqu'au moment où elles finissent par constituer une véritable corde, faisant complètement le tour de la panse du vase. C'est là, encore une fois, une technique que l'on observe dans les vases en pierre, dont les poteries ne sont que la copie fidèle.

Enfin, la belle céramique préhistorique fait place à une *céramique de qualité inférieure, à surface rugueuse*, qui indique peut-être l'apparition en Égypte de populations venant de régions où l'industrie céramique était encore dans l'enfance.

A partir de ce moment jusqu'à la XVIIIe dynastie, la poterie égyptienne sera extrêmement grossière.

6. Vases en pierres dures (IV).

Les primitifs ont été d'une extraordinaire habileté pour le travail des vases en pierre dure. Les matières les plus résistantes sont employées : le basalte, la syénite, le porphyre,

la *brèche*, la *serpentine*, la diorite, l'*albâtre*. Ces *vases* sont creusés à la main sans l'emploi du tour : on peut voir que plusieurs sont asymétriques. On employait pour les creuser une espèce de villebrequin dont les hiéroglyphes ont conservé la forme.

Des *pierres* de forme spéciale montrent, par de nombreuses traces, qu'elles ont *servi au creusement des vases*. Cette industrie atteignit son apogée sous les premières dynasties, comme nous le dirons dans un instant.

Notons encore, pour l'époque préhistorique, les *têtes de massue* en pierre dure, en *forme de disque* et de *forme ovoïde*.

7. Tombe préhistorique (1).

Nous exposons une reconstitution d'une tombe préhistorique découverte à *Abydos* par le professeur Petrie. Les objets qui garnissaient la tombe, *vases en pierre, en terre, éclat de silex, collier de perles en pierres dures*, ont été exactement remis dans la position qu'ils occupaient au moment de la découverte. On s'est contenté, pour le surplus, de placer un squelette quelconque dans la position habituelle et de rétablir en plâtre une partie du grand vase qui recouvrait la sépulture.

II. Période archaïque.

Vers la fin de la période préhistorique, les Égyptiens pharaoniques pénètrent en Égypte, venant peut-être de la côte orientale de l'Afrique aux environs de *Souakim* et *Massouah* (pays de *Pount*). Leur patrie originaire serait l'*Yémen* (Arabie heureuse).

Les Égyptiens apportaient avec eux l'usage courant du métal, la connaissance d'une écriture hiéroglyphique servant à noter leur langue qui a des attaches avec une langue proto-sémitique, des croyances et coutumes religieuses, un rituel qui apparaît entièrement constitué.

Les coutumes primitives se modifient lentement à ce contact, et la fusion des deux civilisations contribue à donner à l'Égypte sa physionomie propre, qui est décidément acquise vers la fin de la IIIe dynastie.

Nos séries relatives à l'Égypte archaïque sont assez complètes, grâce aux pièces nombreuses provenant des fouilles de Petrie, à *Abydos*, et données à nos musées par l'*Egypt Exploration Fund*. Nous avons pu les compléter par des achats à la vente des collections Amélineau. Citons encore quelques pièces qui proviennent des fouilles de M. Garstang, à *Beit Khallaf*, et données par l'*Egyptian Research Account*.

Les fouilles, d'où sont sortis ces documents précieux, ont été faites dans les tombes royales des premières dynasties et dans le temple d'Osiris à *Abydos*.

M. Amélineau, le premier, découvrit les tombes royales des deux premières dynasties. Des théories préconçues lui firent méconnaître, un temps, l'importance réelle de la découverte. Il se croyait en présence des tombeaux des dieux

Osiris, Horus et *Set,* qui auraient été des rois divinisés. La lecture des inscriptions fit reconnaître à M. Sethe, le premier, que l'on avait retrouvé les tombes des rois des deux premières dynasties. Après M. Amélineau, M. Petrie continua les fouilles sur le même emplacement et eut l'heureuse fortune de retrouver encore quantité de documents précieux pour l'histoire de la civilisation à cette époque reculée.

Les tombes royales d'*Abydos* se présentent sous la forme d'un ensemble assez complexe de constructions sous le niveau du sol, comprenant une chambre réservée au corps du roi, autour de laquelle se groupaient les magasins destinés aux offrandes funéraires. Le tout était recouvert de poutres en bois, qui se détruisirent rapidement.

Par une évolution lente, on a plus tard ménagé les appartements sous le sol tandis qu'un massif de maçonnerie rectangulaire à pans inclinés (mastaba) protégeait de la pression du sable l'ensemble des chambres funéraires.

Ce massif, entièrement constitué à la fin de la IIIe dynastie (tombes de *Beit Khallaf*), a conduit à la forme de la pyramide. La pyramide de *Saqqarah* est faite de massifs rectangulaires superposés, dans la pyramide de *Meidum* les massifs superposés sont sur plan carré, dans les pyramides de *Gizeh* enfin, en a comblé les intervalles des gradins formés par cette superposition et créé la forme pyramidale parfaite.

Les tombes royales d'*Abydos* ayant été successivement pillées à plusieurs époques, on n'a plus retrouvé un seul des monuments intacts. Les magasins groupés autour de la chambre mortuaire ont donné cependant un nombre suffisant de pièces pour permettre d'imaginer l'état de ces monuments au moment de l'ensevelissement du roi.

Les renseignements fournis de la sorte ont été complétés par des fouilles heureuses dans le temple d'*Osiris* à *Abydos*. Le temple a été fouillé couche par couche, chacune de ces couches racontant l'histoire d'une époque : dix temples successifs ont ainsi été retrouvés, y compris le temple contemporain de la Ire dynastie.

Des résultats analogues et peut-être plus importants avaient été obtenus précédemment par M. Quibell à *Hiéraconpolis*. Nous ne possédons malheureusement que quelques fragments provenant de ces dernières fouilles.

1. Vases en pierres dures (V).

Les tombes royales des premières dynasties renfermaient des vases en pierres dures en nombre vraiment extraordinaire. Dans une des tombes de *Beit Khallaf*, toutes les marches de l'escalier étaient couvertes de vases qu'il fallut enlever pour pénétrer dans la chambre sépulcrale.

Les matières les plus diverses prêtaient la richesse de leurs couleurs à l'ouvrier, qui travaillait également le *cristal de roche*, les *diorites*, les *granits*, le *porphyre* et les pierres les plus tendres comme l'*albâtre*, l'*onyx*, le *schiste*, le *calcaire*. Les formes les plus diverses se rencontrent et se distinguent en général par une grande élégance.

On s'explique difficilement que des roches aussi variées aient pu être attaquées sans que l'on ait, à part les outils de pierre, d'autres outils que des instruments en cuivre à peu près pur de tout alliage. On est surpris encore davantage par l'examen de certains fragments qui montrent que l'ouvrier antique travaillait la pierre avec une aisance et une hardiesse que l'on aurait peine à obtenir des plus habiles de nos ouvriers.

Remarquons la précision avec laquelle ont été percées les *anses* de certains vases, la manière dont les *coupes* ont été évidées au point de laisser transparaître la lumière au travers de leurs parois, la correction des *vases cylindriques* dont la partie supérieure est *décorée d'une corde* légèrement dessinée. Une *série de vases cylindriques inachevés*, provenant de *Beit Khallaf*, permettent bien d'étudier les procédés de creusement. Signalons les *tables basses en albâtre* sur lesquelles on servait les aliments au mort.

Vases et fragments de vases en pierre avec inscriptions (VI).

De nombreux vases en pierre, découverts dans les tombes royales, portent en caractères hiéroglyphiques les noms et titres des rois. Nous possédons des fragments au nom des rois *Nar-Mer, Azab-Merpaba, Qa, Hotep-Sekhemui* et *Neter-n*. Ces pièces constituent de précieux monuments historiques dont l'importance apparaîtra suffisamment quand nous aurons dit qu'on ne connaît que cinq fragments de vases avec inscriptions de *Nar-Mer,* cinq également de *Hotep-Sekhemui* et trois seulement de *Neter-n*.

A côté des inscriptions royales, notons encore le nom d'une princesse (?) *Neith-hotep* et surtout un *magnifique vase en feldspath* mélangé de cristaux d'amphibole et portant une des plus importantes inscriptions de l'époque. On y lit en effet les titres civils et religieux d'un personnage, dont le nom est jusqu'à présent illisible, et parmi lesquels on trouve déjà le titre de grand prêtre du soleil à *Héliopolis* (V).

Attirons encore l'attention sur deux fragments qui montrent qu'on avait *effacé une inscription* ancienne pour en graver une nouvelle ; un de ces fragments provient d'une coupe en *cristal de roche* (VI).

2. Impressions de cylindre sur argile (VI).

Les provisions funéraires des rois étaient déposées surtout dans de *grandes jarres en terre* bouchées d'une façon remarquable au moyen de *bouchons coniques en argile* (VII) parfois mélangée de fibres de palmier. Sur l'argile encore fraîche on imprimait, au moyen d'un cylindre, soit le nom du roi, soit les titres des fonctionnaires, soit encore le nom de vignobles, etc.

Ces inscriptions confiées à une matière essentiellement fragile ont permis de tracer déjà un tableau assez complet du développement du système administratif sous les

deux premières dynasties. C'est également par ces inscriptions, ainsi que par celles que portent les vases en pierre, que l'on a pu démontrer l'identité d'une série des rois d'*Abydos* avec ceux dont les noms sont conservés dans les listes royales d'époque historique.

Notons l'emploi du cylindre qui se retrouve chez les Chaldéens; le cylindre disparaît assez rapidement en Égypte, il n'est employé que d'une façon exceptionnelle après l'Ancien Empire. Nous possédons deux *cylindres* de la période archaïque, ainsi qu'un cylindre royal de la XIIe dynastie. On les trouvera plus loin réunis aux scarabées. (P. 99.)

3. Céramique.

Les *vases en terre* découverts dans les tombes royales indiquent une rapide décadence des procédés céramiques. Les formes continuent celles qui étaient en usage vers la fin de la période préhistorique, mais la technique a entièrement changé. Ce n'est qu'exceptionnellement que l'on rencontre encore les vases rouges à bord noirci, les vases rouges polis et les vases décorés. L'aspect de l'argile est grossier (**VII**). Remarquons les *grandes jarres* pointues à la base et décorées d'un ornement en forme de corde.

On a relevé des *inscriptions à l'encre* sur quelques vases cylindriques en argile plus fine : on voudrait y reconnaître le nom d'un roi *Ka* antérieur à la première dynastie (**VI**). A côté des inscriptions à l'encre, on relève des *marques* gravées dans l'argile après la cuisson et qui, d'une part, se rattachent à l'écriture hiéroglyphique, tandis que, de l'autre, elles appartiennent à un système de marques alphabétiques en usage dans tout le bassin de la Méditerranée dès l'époque primitive (**VI**).

Dans plusieurs tombes royales d'*Abydos* ainsi que dans le temple d'*Osiris*, on a découvert quelques rares vases que l'on rattache, avec toute raison, au plus ancien géométrique des îles de la mer Egée et au néolithique crétois. On remarquera

un spécimen et des fragments de cette *céramique importée* en Égypte à l'époque de la Ire dynastie (VI).

4. Terre émaillée (VI).

Quelques perles préhistoriques, ainsi que des petites figurines, avaient prouvé que l'industrie de l'émail était connue des primitifs. Les tombes royales et le temple d'*Osiris* montrent avec quelle perfection on émaillait, en bleu et en vert, des objets, vases et figurines, en schiste ou en terre. Notons un beau *vase en schiste émaillé*, une *coupe* d'un émail bleu d'une intensité surprenante (ces deux pièces ont été trouvées dans la tombe du roi *Perabsen)*, des *petites plaquettes* employées dans l'incrustation et une série de figurines : des *singes*, un *hippopotame*, un *crocodile*, une *barque*, une *hache*, un *fruit*, un *bouton de manteau* et enfin une *tête d'homme grotesque*.

5. Ivoire (VI).

L'ivoire semble avoir été employé avec une réelle profusion. On s'en servait pour faire des *vases ornés d'inscriptions*, des *plaquettes à inscriptions* servant à commémorer des fêtes religieuses ou des événements historiques (fragments), des *plaquettes à incrustation* décorées de motifs géométriques, ou encore des *pieds de coffrets* auxquels on donnait la forme d'une jambe de taureau.

Parmi les nombreux fragments, contentons-nous de noter la représentation d'un petit personnage barbu, vêtu d'une longue robe, tributaire apportant des présents au roi d'Égypte, ainsi que deux *étiquettes des paquets* qui contenaient des pièces du mobilier funéraire. Attirons aussi l'attention sur un *bracelet* en ivoire, sur des *pointes de flèche*, ainsi que sur un *fragment de coffret* décoré de petites plaquettes en bois et en ivoire formant damier.

Les fouilles, surtout dans les temples de *Hiéraconpolis* et *Abydos*, ont amené la découverte de séries nombreuses de

figurines d'hommes et d'animaux en ivoire : que l'on remarque surtout dans notre série un *chien* et un *lion* d'une exécution parfaite (fig. 2).

Don de l'Egypt Exploration Fund.

FIG. 2. — FIGURINES DE CHIEN ET DE LION EN IVOIRE.

6. Armes et outils en silex (VI).

Les tombes royales permettent de suivre la décadence de l'industrie du silex taillé. Nous pouvons noter cependant les jolies *pointes de flèche* en métal translucide découvertes dans la tombe d'un roi qui pourrait être *Ménès,* le premier roi des listes égyptiennes, ainsi que quelques beaux *grattoirs à quatre faces,* caractéristiques de l'époque. (Voir p. 13.)

7. Armes, outils et vases en métal.

A côté des instruments en silex on voit apparaître, de plus en plus fréquemment, le *cuivre*, que les Égyptiens se procuraient dans la péninsule sinaïtique, où ils faisaient des expéditions dès la Ire dynastie. On rencontre des *épingles*, des *ciseaux*, des *modèles de lames*, de *haches*, de *harpons*, des *aiguilles*, des *bracelets* (VI).

Deux pièces méritent de retenir l'attention : ce sont deux *vases globulaires en cuivre martelé*. Ces vases étaient faits de feuilles de cuivre battues et le travail en est si précis qu'on a peine à relever les traces d'une suture (VII).

8. Stèle royale et stèles privées.

Chaque tombe royale possédait probablement deux stèles en pierre, au sommet cintré ou légèrement incurvé et sur lesquelles on gravait le nom du roi. Ces monuments sont d'une extrême rareté, et c'est une chose fort heureuse que nous ayons pu nous en procurer un bon fragment en granit, suffisant pour reconstituer en toute sûreté l'ensemble d'une des *stèles du roi Den* (2). (La partie supérieure de l'oiseau a été faite d'après l'inscription du grand mortier en granit du roi *Den* appartenant à la collection Warocqué et dont nous exposons (2) un moulage teinté.)

Tout autour des tombes royales se rangeaient les tombes des contemporains du roi. Dans la plupart de ces sépultures, on a trouvé de petites stèles qui portent en hiéroglyphes, souvent grossièrement gravés, les noms des familiers du roi, de ses nains, de ses chiens. Ces *stèles privées* dont nous possédons plusieurs spécimens constituent les plus anciens documents épigraphiques de l'Égypte pharaonique (B et C).

III. Ancien Empire.

Dès les débuts de la IVe dynastie, la civilisation égyptienne est entièrement constituée ; elle a pris nettement la physionomie sous laquelle on est habitué à la reconnaître. On y trouve entièrement formées les croyances, les coutumes qui forment le fond de la pensée égyptienne à toutes les périodes subséquentes de l'histoire.

La IVe dynastie est l'époque des grandes pyramides, c'est une période extrêmement puissante ; sous la Ve, le luxe et le bien-être prennent un développement extraordinaire : c'est l'âge d'or de l'Ancien Empire. La décadence commence à se faire sentir dès la VIe dynastie, les familles princières des divers nomes (ou provinces) acquièrent plus de force et bientôt l'Égypte se divise en plusieurs États, dont le plus puissant a sa capitale à *Héracléopolis*. Les temps qui séparent l'Ancien Empire du Moyen Empire sont encore des plus obscurs : c'est une époque de décadence.

La civilisation de l'Ancien Empire nous est presque exclusivement connue par les monuments funéraires (pyramides et mastabas). Il faut ne point perdre de vue ce fait important, si l'on ne veut pas avoir une idée fausse du caractère égyptien : la vie égyptienne ne nous apparaît à peu près que sous une de ses faces. La physionomie complète de l'Égypte ne peut évidemment être déduite des monuments funéraires seuls, et pour la compléter il faudrait pouvoir y ajouter mille choses qui, malheureusement, nous font le plus souvent défaut dans l'état encore incomplet de nos connaissances.

La plupart des objets des musées provenant des tombeaux,

il importe de connaître avec quelques détails les croyances funéraires.

Elles sont basées, d'une façon générale, sur l'animisme et la magie. De même que le sauvage explique communément le cours de la nature inanimée en supposant qu'il est dû à un être vivant qui agit à côté ou à l'intérieur des phénomènes, de même il explique le phénomène de la vie elle-même. Si un animal vit et se meut, ce ne peut-être que parce qu'un petit animal se trouve caché à l'intérieur et le fait agir. Si un homme vit et se meut, ce ne peut être que grâce à un petit homme ou à un petit animal qui le fait se mouvoir. L'animal dans l'animal, l'homme dans l'homme, est l'âme.

Cette âme est souvent représentée comme un second exemplaire du corps, et dans notre art médiéval on voit encore l'âme, sous la forme d'un petit personnage, sortant de la bouche des mourants. Fréquemment aussi, l'âme est représentée sous la forme d'un oiseau ou d'un oiseau à tête humaine, parfois encore sous la forme d'un insecte, une sauterelle, par exemple.

En Égypte, on retrouve toutes ces diverses conceptions mêlées et confondues dès les plus anciennes époques. A côté du *ka*, *double*, à forme humaine, on distingue l'oiseau *ba*, l'oiseau *khou*, l'ombre noir *khaibit* et le nom *ren*, sans parler encore d'autres âmes de moindre importance. La croyance au *double* paraît la plus ancienne et suffit à expliquer à peu près toutes les croyances funéraires, au moins sous l'Ancien Empire.

A la naissance d'un homme, son double naissait avec lui, ensemble ils grandissaient et se fortifiaient. C'était, pour prendre la définition de M. Maspero, « un second exemplaire du corps, en une matière moins dense que le corps, une projection aérienne et colorée de l'individu, le reproduisant trait pour trait, enfant s'il s'agit d'un enfant, femme s'il s'agit d'une femme, homme s'il s'agit d'un homme ». On

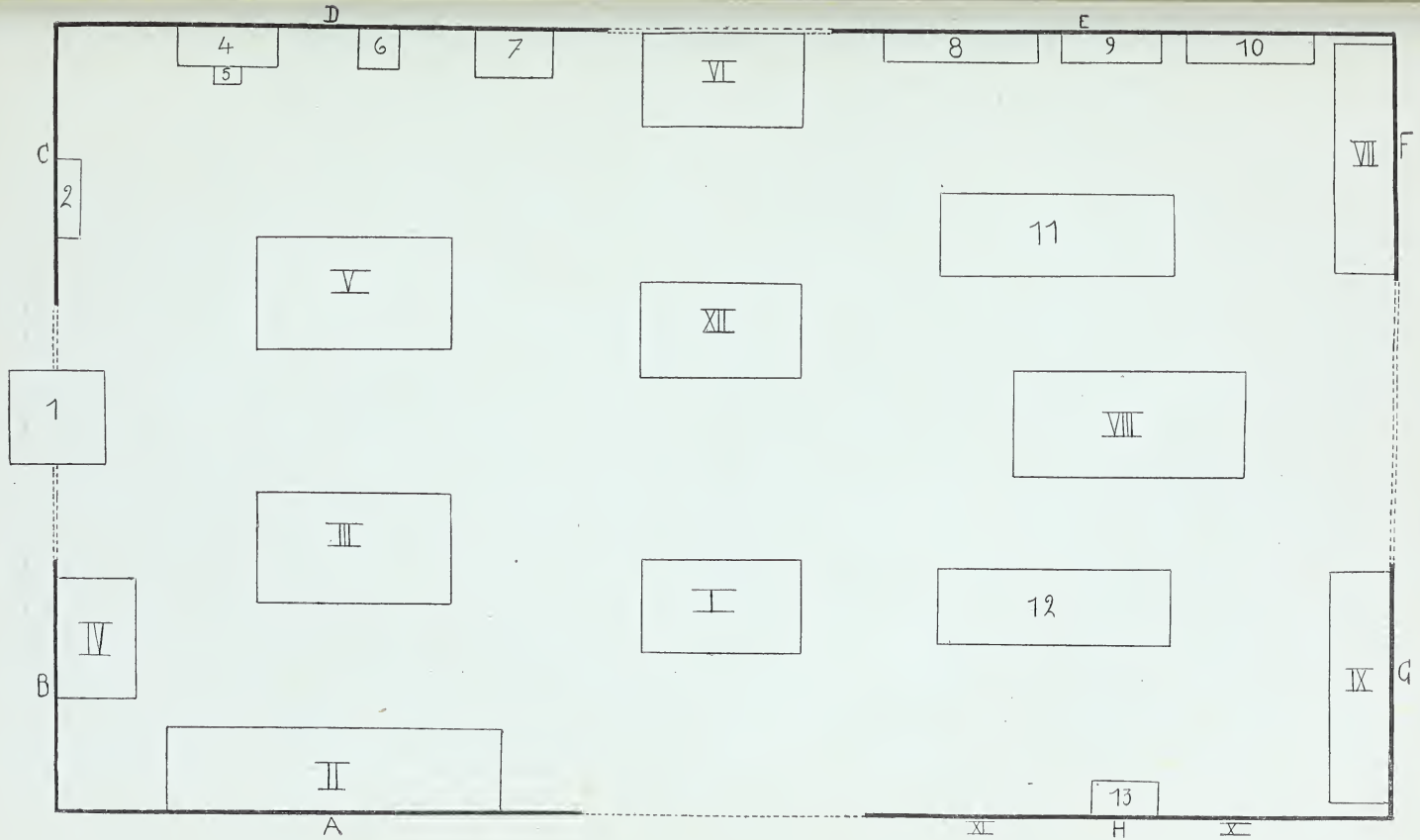
D
E
4
5
6
7
VI
8
9
10
C
2
VII
F
11
V
XII
1
VIII
III
I
12
IV
B
IX
G
II
13
A
XI
H
X

SALLE I.

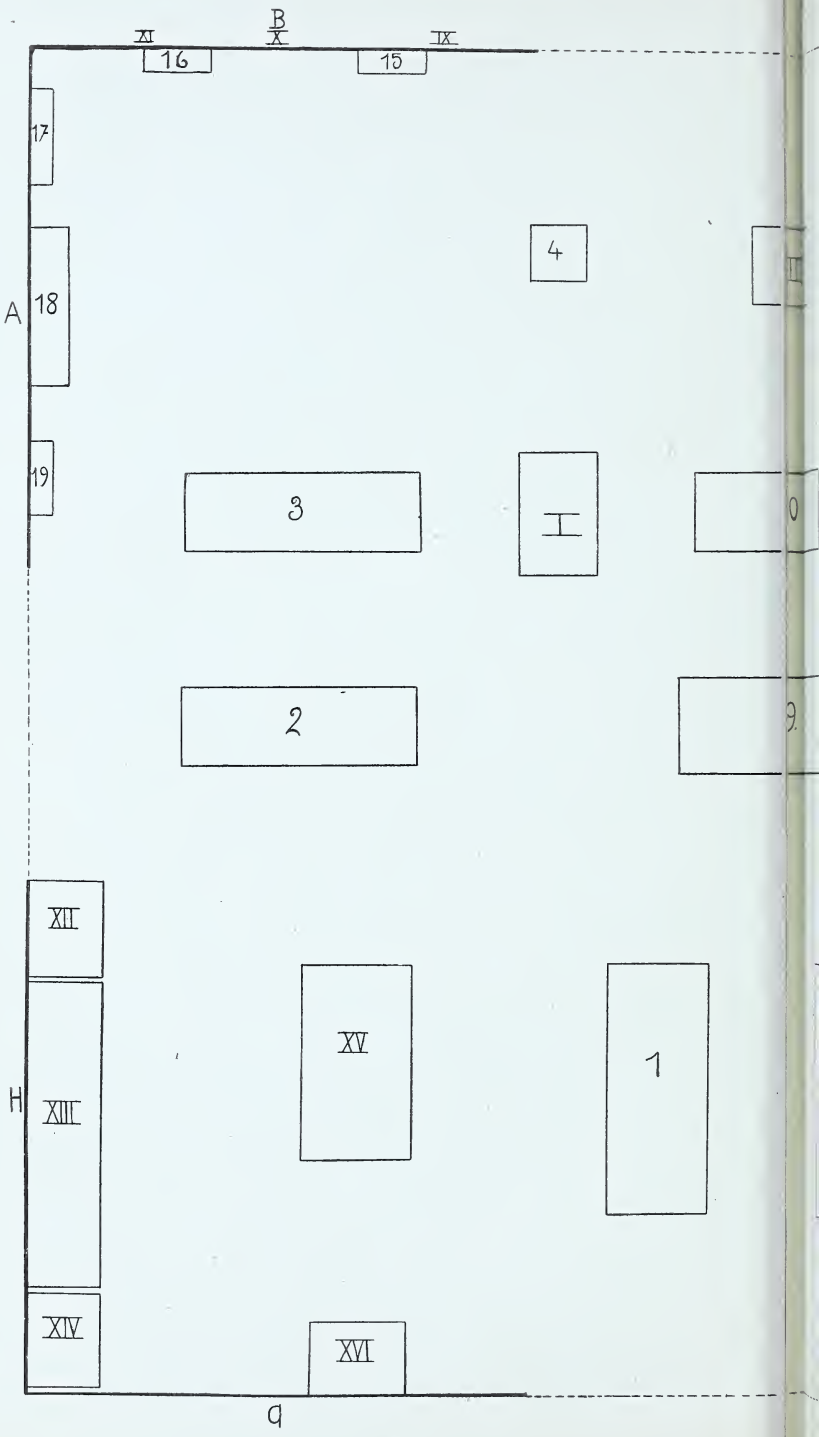
B
XI
X
IX
16
15
17
A
18
19
4
III
3
I
0
2
9
XII
XIII
H
XIV
XV
1
XVI
a

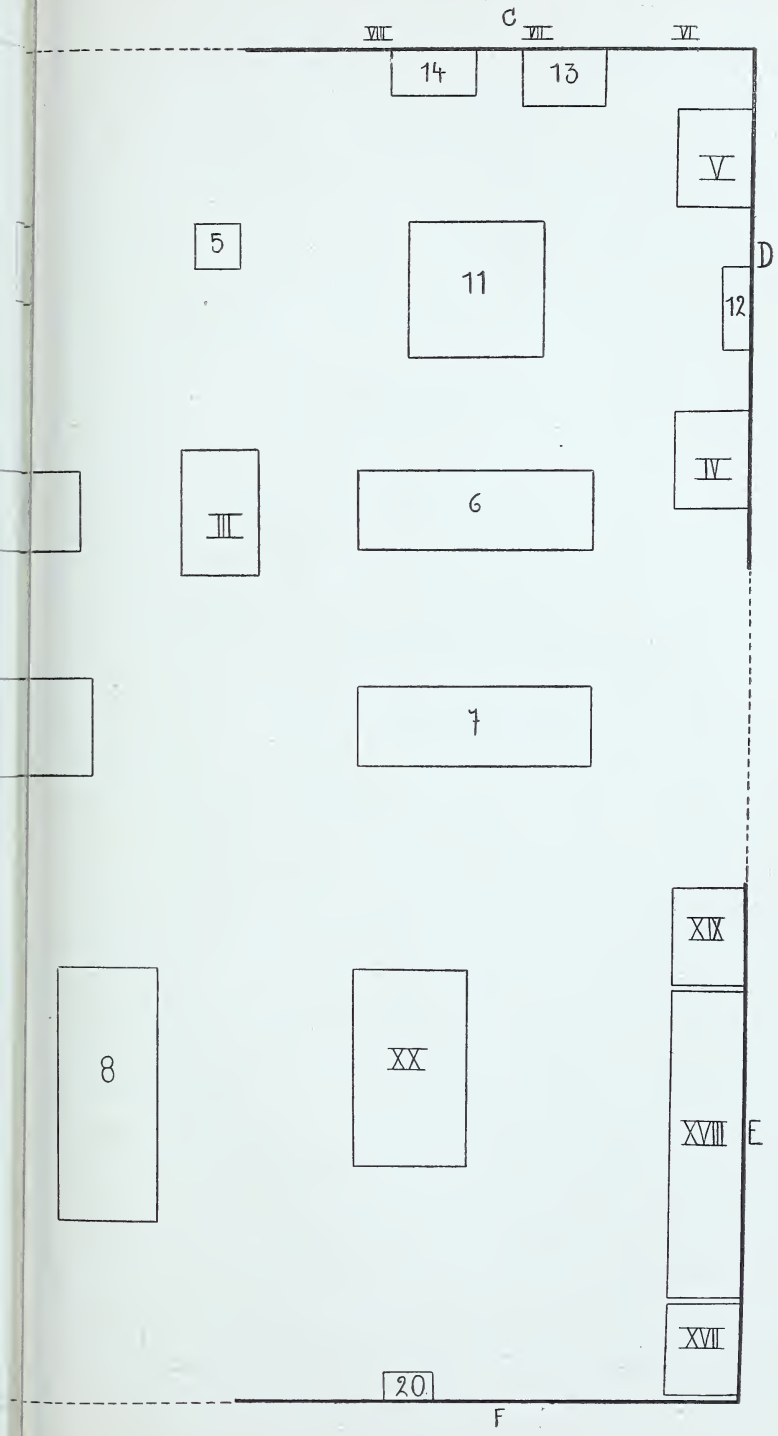

SALLE II.

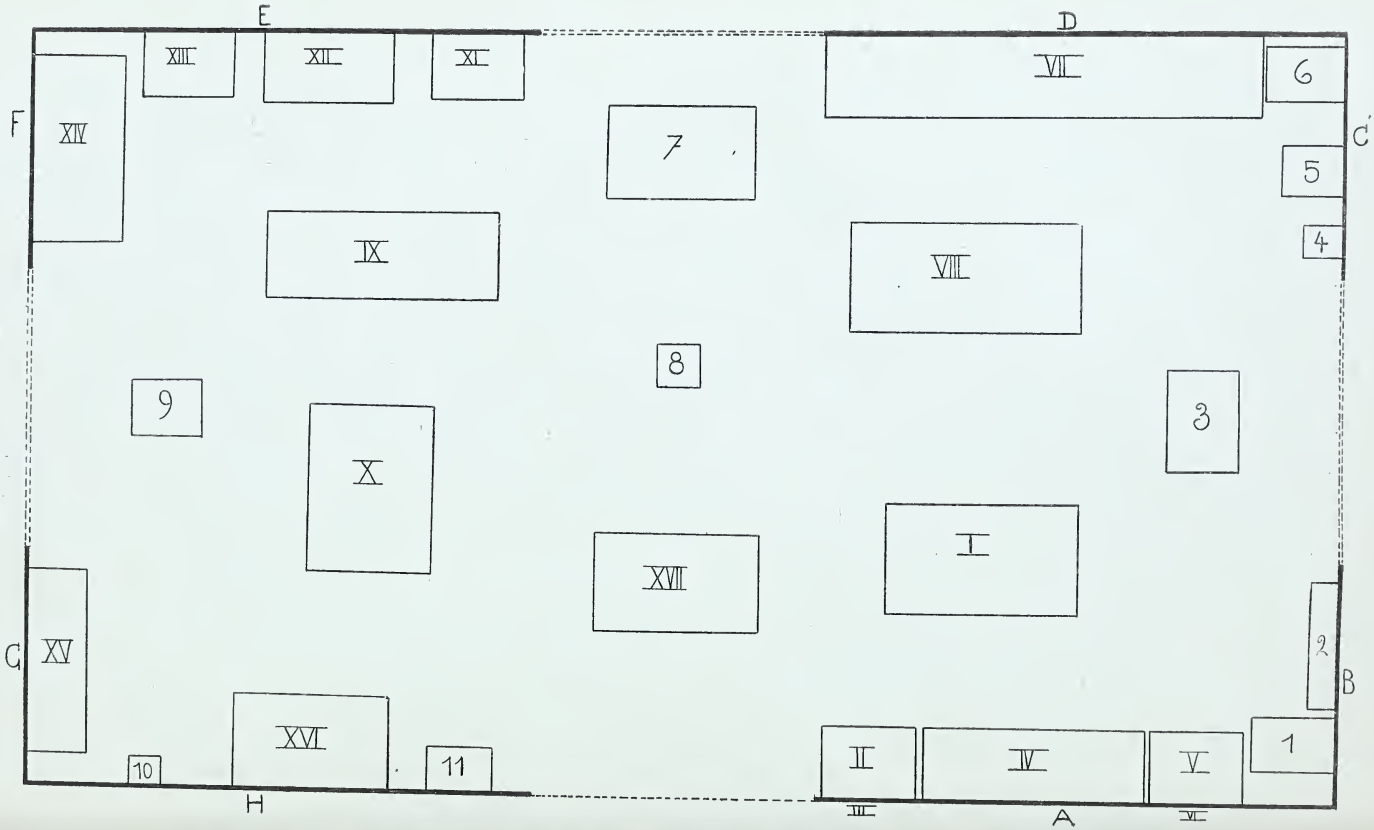
E
D
F
C'
G
B
H
A
XIII
XII
XI
VII
6
XIV
7
5
4
IX
VIII
8
9
3
X
I
XVII
2
XV
XVI
11
10
II
IV
V
1
III
VI

peut, si l'on veut, comparer le double à un reflet dans l'eau, dans un miroir, à l'ombre, etc.

A la mort, il se produisait une modification dans l'existence : le double se séparait du corps d'une manière plus durable que pendant le sommeil ou l'évanouissement. Ces derniers phénomènes sont, en effet, considérés par les primitifs comme une séparation momentanée de l'âme et du corps.

Nous pensons que toutes les coutumes funéraires reposent sur une croyance vague à une résurrection possible, à une réunion future de l'âme et du corps. On s'imaginait que si le corps venait à être détruit, l'âme subirait une seconde mort, la seule qui soit réellement à redouter.

Il faut, en effet, au double, un support matériel, des organes servant à la vie : ce support est le corps. Lorsque la mort est survenue, il faut empêcher la destruction de ce soutien, et c'est dans cette croyance qu'on trouve l'origine des procédés divers de conservation, c'est de cette idée que découlent l'embaumement et ses multiples pratiques.

Mais un grand principe domine les procédés de préservation du corps : il faut s'efforcer de ne point trop altérer l'aspect extérieur de la larve humaine sous peine que le double, ne reconnaissant plus son support, ne s'en éloigne pour toujours. De là, les soins apportés à rendre à la momie l'aspect du corps vivant. Le meilleur procédé que l'on imagina fut de modeler un masque reproduisant, aussi exactement que possible les traits du défunt. On verra par nos séries des masques, qui s'échelonnent depuis la XIIe dynastie jusqu'au IIe siècle de notre ère, les procédés divers employés à cet égard par les Égyptiens. (Voir p. 48, 74, 81, 120.)

Une cérémonie magique, célébrée au moment de la mise au tombeau, ranimait la momie : on lui ouvrait fictivement les yeux, les oreilles, le nez, la bouche, on lui séparait les bras et les jambes maintenus par les bandelettes, en un mot, on rendait au corps l'usage de tous ses organes. C'est ce qu'on appelle la cérémonie de « l'ouverture de la bouche ».

Voilà donc le double assuré de pouvoir se réunir à son corps au moment où il le désirera. Il faut maintenant déposer ce dernier en sûreté dans un endroit approprié.

Ce qui conduisit en général à se séparer des corps fut, pensons-nous, la terreur qu'inspirait aux vivants la présence dans leur voisinage d'un esprit désincarné. On croit généralement que celui-ci peut causer à sa famille et à ses concitoyens les plus grands dangers. Parfois, on transforme la maison du mort en tombeau, en y laissant tout ce qui appartenait au mort : c'est ce que font un certain nombre de peuples. On peut aussi lui construire une autre maison, une demeure funéraire que l'on garnira de tous les objets du défunt : c'est la tombe.

La tombe est donc la maison du mort, sa « maison d'éternité », comme disent les textes. Le double, réuni au corps, pourra en sortir à son gré, — les textes l'affirment, — soit pour revenir au milieu des vivants, comme on le voit par quelques indications des contes populaires, soit pour se rendre dans les pays où vont les morts, dans d'autres contrées, qui se trouvent aux confins de l'Égypte.

Disons à présent quelques mots de la magie, dont nous allons dans un instant rencontrer de multiples applications. Deux principes dominent la matière : le premier est que l'effet ressemble à la cause qui l'a produit ou que le semblable produit le semblable; le second, qui est le plus important, est que deux choses qui ont été autrefois en contact continuent à avoir de l'influence l'une sur l'autre même lorsque ce contact a cessé. Du premier principe découle ce qu'on appelle la magie imitative, du second la magie sympathique.

Pour les primitifs, la représentation d'un être ou d'une action a une influence sur l'être ou sur l'action représentés. (Que l'on songe, par exemple, à l'envoûtement et même aux théories modernes de l'extériorisation de la sensibilité.) Une statue, représentant un individu, servira de remplaçant pour le corps, etc.

1. Statue de femme (6).

Le corps étant momifié, on avait soin de le mettre, en bâtissant la tombe au désert ou dans la montagne, à l'abri des infiltrations d'eau qui l'auraient décomposé. D'ingénieuses combinaisons dans le plan des tombeaux empêchaient que l'on ne détruisît la momie, soit par vengeance, soit pour toute autre raison.

Mais ces précautions ne paraissaient pas suffisantes et, en prévision d'une disparition possible du corps, on le remplaçait par une ou plusieurs statues. C'est ce qu'on appelle les *statues de double*.

Leur principale qualité doit être, naturellement, une ressemblance aussi grande que possible avec le défunt. La tête est toujours traitée en portrait fidèle, même lorsque le reste du corps n'a été qu'assez grossièrement ébauché. L'artiste est peu à l'aise pour donner au corps l'attitude de la vie : les deux jambes sont étroitement serrées l'une contre l'autre, un des bras se colle contre la cuisse tandis que l'autre s'infléchit et s'appuie sur la poitrine.

Dans cet ordre d'idées nous possédons une statuette (fig. 3), qui appartient certainement aux débuts de la IVe dynastie ; elle rappelle, en plus petit, la statue de *Nésa*, au Louvre, considérée longtemps comme une des plus vieilles du monde. (C'est d'après la statue de *Nésa* que la partie inférieure de notre statue a été restaurée.)

Les statues de double étaient ordinairement placées dans un réduit caché dans la maçonnerie de la tombe, appelé par les Arabes *serdab*, et qui était parfois en communication avec la chapelle de la tombe par un mince conduit.

2. Stèle et fragments de stèle.

Il n'est point fort aisé d'expliquer brièvement l'évolution de la stèle. D'une part, on doit considérer les stèles primitives, pierres cintrées, portant gravé le nom du défunt et

Ancienne collection Hagemans.

FIG. 3. — STATUE DE FEMME.

qui, d'après certains auteurs, seraient une sorte de pierre fétiche dans laquelle l'esprit du défunt serait incorporé. D'autre part, il faut rendre compte de l'assemblage bizarre qui ressemble surtout à une fausse porte située au fond d'une série de niches en retrait et sur les parois de laquelle sont gravées diverses scènes.

En général, on peut dire que la stèle de l'Ancien Empire est la porte qui sépare, dans la tombe, les appartements du mort des salles accessibles aux vivants. C'est par cette fausse porte que le double pouvait entrer et sortir, c'est devant cette porte que l'on apportera à l'occasion de fêtes déterminées les aliments nécessaires à la vie du mort.

Par une lente évolution, dont il est impossible de faire ici l'histoire, la stèle devint, en quelque sorte, la synthèse du tombeau et toute la décoration de la tombe finira par s'y reporter en résumé.

Nous possédons une *stèle en forme de fausse porte* datant des débuts de la IVe dynastie (**4**). On y lit un titre archaïque dont la signification est inconnue et qui disparut de bonne heure. Nous avons, en outre, un *fragment d'une grande stèle* de la même époque qui, par sa disposition, rappelle encore les panneaux en bois dont on se servait originairement pour construire la stèle (**7**).

Les représentations gravées sur ces deux monuments vont nous permettre d'étudier immédiatement les procédés et conventions de l'art égyptien.

Sur la stèle, nous voyons, à droite, une femme debout, exactement dans la pose de la statue que nous venons d'examiner ; son nom *Nefer-shemen* se lit sur le linteau de la porte. Si nous comparons le relief avec la statue, nous verrons immédiatement comment l'artiste a traduit en plan les diverses épaisseurs du corps. La tête est franchement de profil, les épaules de face, le ventre de trois quarts et les jambes de profil. Chaque partie du corps semble avoir été dessinée à part dans la pose la plus caractéristique en

silhouette. Les Égyptiens, comme l'a dit si bien M. Pottier, ont voulu représenter les hommes tels qu'ils sont, au lieu de les représenter tels qu'ils paraissent.

Les mêmes conventions se retrouvent dans la figure d'homme qui occupe le panneau à gauche. Le geste est remarquable : de la main gauche, le personnage tient son bâton qu'il ramène par un mouvement assez raide contre la poitrine; dans la main droite se trouve un sceptre ou casse-tête cérémoniel. Cette pose est identiquement celle de la statue de *Sépa* au Louvre, sauf que l'artiste a été contraint dans la ronde bosse de relever le sceptre le long du corps.

Passons maintenant au *fragment de stèle* (fig. 4) : nous possédons le panneau de gauche, où le défunt est représenté debout, portant les mêmes attributs que sur le monument précédent ; seulement cette fois il regarde vers la gauche.

Ce changement a produit des modifications curieuses. La pose ordinaire, pour les statues comme pour les reliefs montre toujours le personnage en marche, le pied gauche en avant, le bâton dans la main gauche et le sceptre dans la main droite. Si on l'avait représenté ainsi dans notre relief, nous le verrions de dos, avançant le pied gauche et le bras gauche qui tient le bâton. L'artiste a pensé le faire, puisque le sceptre tenu de la main droite passe derrière le corps; mais cela lui déplaît manifestement, il ne veut pas cacher une partie de sa figure par la jambe et le bras qui s'avancent.

Le personnage est représenté non point comme si l'artiste se trouvait à la place de l'observateur, mais bien comme s'il était en face, de l'autre côté du mur, et c'est pour cela que nous pouvons voir la saillie du sein, la boucle de ceinture qui, sans cela, seraient invisibles ; c'est ainsi encore que les mains sont représentées d'une manière impossible d'après notre point de vue. D'où nous sommes, le personnage nous paraît avoir changé le bâton et le sceptre de main, ce qui n'est pas le cas, comme nous le prouvent les statues.

Il est bien certain que ces figures d'hommes et de femmes gravées sur la stèle ne sont autre chose que des représenta-

FIG. 4. — FRAGMENT DE STÈLE FUNÉRAIRE

tions de statues. Celles-ci peuvent ainsi être détruites, sans que cette destruction constitue un danger pour le double. On peut, et cela était plus fréquent certainement, se dispenser de faire sculpter à grands frais des statues en ronde bosse, en se contentant de faire graver quelques représentations sur les panneaux de la stèle.

Nous avons ici un premier exemple de représentation devenant réalité pour le défunt; le même monument va nous en fournir un second. Nous avons vu le mort déposé dans sa maison d'éternité. Cette maison devait être garnie, meublée et approvisionnée.

A l'origine, bien certainement, on tuait les serviteurs du mort afin d'assurer au défunt la continuation de leur service dans l'autre vie; on accumulait dans la chambre funéraire les meubles et les aliments nécessaires à l'existence d'outre-tombe. Mais, en vertu du même principe qui faisait estimer la statue et sa représentation graphique suffisantes pour remplacer le corps du défunt lui-même, les statues et les représentations des serviteurs, des meubles, des aliments se trouvaient être également substituées aux offrandes en nature. Le défunt devait y trouver une aisance beaucoup plus grande, et les survivants, l'avantage de ne point diminuer leur patrimoine de tout ce qui aurait dû être enfermé au tombeau.

On conçoit que l'on ait rapidement développé ce procédé à l'extrême, et c'est grâce à cela que nous avons dans les murs des tombeaux de l'Ancien Empire des représentations aussi variées que possible de la vie égyptienne à cette époque. Sur le côté du panneau de la stèle, on peut voir plusieurs figures de serviteurs apportant des vivres au défunt : ils marchent tous dans la direction de la fausse porte pour le motif indiqué plus haut (voir p. 35).

On a exposé au mur (**A**, **D** et **E**) des calques faits fort exactement, à la grandeur de l'original, d'après les sculptures d'un tombeau de la Ve dynastie à *Saqqarah*. Ces dessins, exécutés par les collaborateurs de l'*Egyptian Research Account*, qui a bien voulu nous en faire don, permettront de

se faire une idée de la décoration des murs des tombeaux. Le grand panneau représente le défunt assis ; les prêtres accomplissant les rites nécessaires, les serviteurs apportant les offrandes, sont tournés vers la figure principale. La division des scènes en registres superposés répond à une convention de perspective trop compliquée pour être expliquée ici. Contentons-nous de dire que les registres successifs représentent les différents plans.

Un délicat *petit panneau d'une stèle* nous montre un prince du nom de *Khenterka*, assis devant une table d'offrandes. La figure assise est sculptée avec une extrême délicatesse et peut, à côté des grandes représentations que l'on vient de voir, montrer toute la précision du ciseau des sculpteurs de l'Ancien Empire (D).

3. Tables d'offrandes (5 et VII).

Devant la stèle, on plaçait les *tables d'offrandes*, sur lesquelles on déposait les aliments ; une cavité est destinée à contenir les liquides. Sur la table d'offrandes apparaît une formule que nous rencontrerons fréquemment : le roi ou un dieu font une offrande, et l'on exprime le souhait que le mort ait des aliments à toutes les fêtes et journellement.

4. Céramique (VIII).

Quelques spécimens de la *poterie* que l'on trouve dans les tombes de la IVe dynastie montrent dans quelle décadence était tombée l'industrie céramique. On verra dans la même vitrine un choix de poteries de la période qui va de la IVe dynastie aux débuts de la XVIIIe dynastie, époque où la céramique recommence à devenir plus parfaite d'exécution.

5. Colliers, amulettes et objets divers.

Les fouilles de M. Garstang à *Mahasna* ont fait découvrir toute une série intéressante de perles et d'amulettes de l'Ancien Empire. Grâce à la libéralité de l'*Egygtian Research Account,* nous en possédons une bonne série (**X**). Parmi le *amulettes,* remarquons les *figurines d'animaux : lièvre, lion, crocodile, oiseau,* puis, la *jambe* et la *main* représentés en cornaline. Remarquons enfin un *vase en cuivre* et un *miroir en bronze avec inscription* au nom d'un personnage contemporain du roi Pepi Ier (**VII**).

IV. — Période intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire.

Nous ne pouvons rattacher à cette période que deux monuments.

Un fragment de bas-relief découvert par Petrie à *Abydos,* donnant peut-être le nom d'un roi *Ra-Ka-User,* que l'on classe d'ordinaire dans la IXe ou X^e^ dynastie. On y voit un roi debout, dans la pose de l'offrande. Derrière lui, les restes d'une autre scène montrent une figure du dieu *Osiris,* devant lequel sont accumulées des offrandes (9).

Citons encore une statue en granit d'une exécution extrêmement grossière et qui doit être également rattachée, selon toute vraisemblance, à cette période obscure (VII).

V. — Moyen Empire.

A la XIe dynastie, les princes thébains (*Antef* et *Mentouhotep*) réussissent à reconstituer l'Empire égyptien. La XIIe dynastie est une période de grande prospérité ; les arts et la littérature atteignent à un degré élevé ; c'est, pour la langue notamment, l'époque classique. De nombreuses constructions s'élèvent dans toute la vallée du Nil, et les rois *Amenemhat* et *Sesostris* (autrefois *Ousertesen*) font de la Nubie une province de l'Égypte.

On ne sait ce qui amena une rapide décadence, sous les rois de la XIIIe et de la XIVe dynastie. L'émiettement du pouvoir qui en résulta facilita la conquête de l'Égypte par les *Hycsos*, d'origine asiatique, qui s'assimilèrent rapidement la civilisation égyptienne.

1. Fragments de bas-reliefs de temples.

Il reste peu de chose des temples du Moyen Empire, la plupart ayant été bouleversés par des agrandissements successifs sous le Nouvel Empire. Nous possédons quelques fragments, l'un provenant d'une construction de *Mentouhotep III* à *Abydos* (10), l'autre de *Sesostris III* à *Heracléopolis* (8), tous deux dons de l'*Egypt Exploration Fund*.

2. Statues de particuliers (VII).

A l'époque du Moyen Empire, on ne trouve plus qu'exceptionnellement, dans les tombeaux, de grandes statues de double. Elles sont remplacées par de petites *statuettes en*

pierre dure ou en *bois* ou encore en *calcaire peint*. Nous en possédons plusieurs spécimens : petit *scribe* accroupi, prêtre du dieu *Mentou* assis sur un siège cubique, un autre *prêtre debout* vêtu d'un grand tablier qui remonte sur la poitrine, un *fonctionnaire* vêtu de même, etc. Une *figurine en bois* montre un homme, en marche, s'appuyant sur son bâton. On en trouvera d'autres spécimens encore plus loin. (Voir p. 50.)

Citons un bon spécimen de statuette en *calcaire peint* (Collection Ravenstein) ; sous le siège du personnage, on a représenté des vases d'offrandes, un coffret et une palette de scribe.

Notons tout spécialement une *petite figurine en bronze*, don de M. Verreyt et qui constitue une pièce d'une grande rareté. Le petit personnage est debout, dans l'attitude de la marche, les bras pendant le long du corps. La figure est un portrait. La partie supérieure d'une *petite figurine* représentant un roi appartient peut-être à la même époque. Cette jolie pièce nous a été offerte par M. Franz Cumont.

3. Stèles.

La stèle en forme de fausse porte a presque totalement disparu à cette époque : peu à peu elle est remplacée par une plaque en pierre, arrondie au sommet, et rappelant les tombes voûtées du Moyen Empire. La stèle est devenue complètement le résumé du tombeau, elle peut même le remplacer et l'érection d'une stèle à *Abydos* équivaut pour le défunt à l'ensevelissement dans cette ville sainte de l'Égypte.

Une *stèle* (H) nous montre la représentation du défunt *Ouhemem* suivi de sa femme *An* et de sa mère *Matitmhat*. La formule funéraire est intéressante, en voici la traduction : « Le roi fait une offrande à *Osiris*, seigneur de *Busiris*, dieu grand, seigneur d'*Abydos*, pour qu'il accorde que « sortent à la voix » des solides, des liquides, des bœufs, des oies, des pains pour le double du vénérable *Ouhemem* à la voix juste, le véritablement aimé de son maître (le roi), le

loué à l'endroit de son cœur, pour qu'il accorde que se réalise pour lui 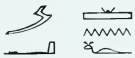 la sortie à la voix des solides, liquides, bœufs, oies, pains, choses bonnes, pures, dans sa tombe de la nécropole, et en aliments qui sortent sur l'autel du dieu *Mehti*, seigneur du nom *Hiéraconpolite*. »

Quelques expressions doivent nous arrêter un peu.

« Le roi fait un offrande. » Le roi est le grand-prêtre, c'est par lui que toutes les offrandes doivent être adressées au dieu. — « Sortent à la voix les aliments, » c'est-à-dire que la prononciation de la formule fera, par sa vertu magique, que le mort recevra réellement les aliments qui lui sont nécessaires dans sa vie d'outre-tombe; on y revient encore un peu plus loin pour demander que se *réalise* « la sortie à la voix » des aliments. — L'expression qui suit le nom du mort, « à la voix juste », est une de celles qui ont donné le plus de difficulté aux égyptologues, et on n'est pas encore parvenu à savoir exactement ce qu'elle signifie. Il est probable qu'on doit l'entendre de l'état de ceux qui savent réciter les formules et incantations avec les intonations de voix exactes, nécessaires pour qu'elles produisent leur effet.

La dernière formule a pour but de faire obtenir au mort les provisions funéraires en les prélevant sur les offrandes faites sur l'autel du dieu *Mehti*.

C'est, on pourrait dire, le point culminant de ces procédés habiles destinés à servir au bien-être posthume du mort. On ne doit plus chercher à garnir abondamment la tombe de meubles ou d'aliments : une formule est là, qui permet de participer réellement à toutes les offrandes que la piété des fidèles vivants accumulera sur l'autel du dieu principal du nome (division territoriale et administrative).

Un *fragment de stèle*, découvert par Petrie à Abydos, don de l'*Egypt Exploration Fund*, de l'époque de la XIIIe dynastie, montre une série de personnages, parents du mort, devant chacun desquels on a gravé un nom et un titre. On y relève plusieurs fois un titre énigmatique et le titre de favorites royales (13).

4. Sarcophages, momie et mobilier funéraire.

Les sarcophages du Moyen Empire sont ordinairement de forme rectangulaire, la forme anthropoïde n'apparaît qu'exceptionnellement. On fait les cercueils en pierre ou en bois ; dans ce dernier cas, on en trouve le plus souvent plusieurs emboîtés l'un dans l'autre. Le but de ces multiples caisses, qui sont décorées d'une manière identique, est évidemment de suppléer à la destruction successive de ces enveloppes de la momie.

On trouve souvent à l'extérieur et à l'intérieur des sarcophages de nombreux textes religieux qui ne se rattachent pas directement aux conceptions funéraires que nous avons exposées précédemment. La plus ancienne rédaction qu'on en possède a été découverte dans les pyramides des rois de la Ve et de la VIe dynastie, à *Saqqarah*. Ils appartenaient probablement à un rituel en usage, à l'origine seulement, pour les rois, et qui n'a été appliqué que peu à peu aux personnages de l'entourage royal, puis enfin aux simples particuliers. C'est dans ces textes qu'il faut chercher l'origine du célèbre *Livre des Morts*, dont nous parlerons plus loin (voir p. 105).

Occupons-nous d'abord d'un *sarcophage en calcaire* découvert par M. Garstang, à *Abydos*, en 1900-1901, et donné à nos musées par l'*Egyptian Research Account* (**11**). Les inscriptions sont faites au nom d'un fonctionnaire religieux du nom de *Nekhta*.

Sur les colonnes verticales, le mort est placé sous la protection de diverses divinités et génies funéraires. Sur une des bandes d'inscriptions horizontales, ainsi que sur le couvercle, le sculpteur a transcrit des lambeaux de phrases empruntés aux « Textes des Pyramides ». Les formules de ces textes étaient souvent aussi obscures pour les Égyptiens qu'elles le sont pour nous-mêmes, si bien qu'ils se contentaient parfois, comme c'est ici le cas, d'en transcrire hâtivement quelques fragments. On se fiait évidemment à la vertu magique des quelques lambeaux de phrases extraits d'un

livre aussi vénérable. La troisième bande d'inscriptions horizontales contient une prière au dieu *Anubis,* afin qu'il accorde au mort de l'eau, de la bière, de l'encens, de l'huile et une bonne sépulture dans la nécropole.

Sur le côté gauche du sarcophage, on a représenté deux yeux, à la place exacte où se trouvaient les yeux du mort, que l'on couchait sur le côté gauche. Sur les deux petits panneaux, à la tête et aux pieds, deux figures de pleureuses personnifient les déesses *Isis* et *Nephthys,* qui avaient rempli ce rôle pour *Osiris,* leur frère, auquel le défunt était assimilé.

A la tête du sarcophage, on avait gravé le signe signifiant « bon » et qui correspond à un signe semblable tracé à l'envers sur le couvercle : ce sont des marques destinées à indiquer dans quel sens le couvercle devait être posé sur la cuve.

Au-dessus du sarcophage, on verra une petite *figurine en pierre calcaire* découverte dans le même tombeau. Elle représente un personnage entièrement enveloppé dans le maillot funèbre, les mains et le visage seuls en dépassent. La figure est traitée en portrait vivant.

Il serait difficile de dire si nous avons ici affaire encore à une statue de double, comme c'est probable, ou bien si nous devons déjà considérer la statuette comme une figurine funéraire du type qui va devenir si fréquent aux époques suivantes. Les inscriptions tracées en hiératique, c'est-à-dire en écriture cursive abréviant les formes des hiéroglyphes, donnent le titre et le nom de *Nekhta,* ainsi que le nom de son père *Djadjamankh* (voir p. 82).

Passons maintenant à l'examen du *mobilier funéraire* complet d'un tombeau découvert par M. Gayet, à *Antinoé.*

Le cercueil est en bois, recouvert de stuc peint; les diverses pièces sont assemblées au moyen de ligatures en cuir (**12**). A l'intérieur, toute la surface est couverte de fines petites

planchettes formant revêtement des pièces de bois qui constituent la caisse. Les inscriptions donnent les prières usuelles aux dieux pour un personnage qui porte, entre autres titres, celui de , chef de château, ce que nous pourrions rendre par prince féodal. Le nom du mort n'a pas été conservé. A gauche, on voit, de même que sur le sarcophage en pierre, les deux yeux du défunt, agrandis par des traits de fard.

Le mort lui-même est posé au dessus du cercueil, dans la position qu'il occupait primitivement, couché sur le côté gauche. L'espace entre la tête et l'épaule était rempli par le *chevet*. La tête avait été recouverte d'un *masque* en stuc peint, qui reproduisait les traits du défunt. (On a trouvé parfois de grands masques, au centre desquels on avait enchâssé une *petite figure en plâtre*. Nous possédons un spécimen de ces petits masques en plâtre) (XII). Le *corps* lui-même était enveloppé dans une couche de bandelettes étroitement serrées.

Dans le cercueil, on avait accumulé une série de *pièces d'étoffe* et de *vêtements*, constituant la garde-robe du mort. Il y avait deux *tuniques*, dont l'une est exposée avec les tuniques d'époque romaine (voir p. 137), deux *pagnes*, un en étoffe fine, l'autre en une étoffe grossière, et enfin, deux longues *pièces d'étoffe* d'environ 17 mètres de longueur permettant au mort de se tailler de nouveaux vêtements quand les premiers auront été hors d'usage.

Nous avons fait allusion précédemment aux statues de serviteurs (voir p. 38). Dans la tombe découverte à *Antinoé*, nous allons les retrouver dans la multiplicité de leurs occupations (IX). Au-dessus du sarcophage, dans la fosse étroite qui servait de chambre et à laquelle on accédait par un puits profond, on avait accumulé pêle-mêle les offrandes funéraires.

D'abord les *bâtons* du mort, ses *sandales*, son *miroir*, quelques *chevets*, puis une série de groupes de *figurines en bois*.

On remarque ensuite trois *barques* qui devaient servir à la

navigation sur le Nil, barques à rames pour descendre le fleuve, barque à voile pour remonter le courant. A l'avant de chacune d'elles, le pilote, armé d'une longue gaffe, sonde le fleuve et donne les indications nécessaires au timonier qui manœuvre le gouvernail formé de deux longues rames.

On verra ensuite deux représentations de *greniers*. Ils sont construits de façon fort simple dans une cour carrée : dans le fond de la cour s'élèvent les greniers proprement dits que l'on remplit par le toit et que l'on videra plus tard en perçant les fenêtres basses peintes en rouge. Des ouvriers montent l'escalier conduisant au toit, un scribe marque le nombre de sacs versés, dans la cour on mesure le grain au boisseau, des serviteurs apportent du dehors de lourds sacs de grains. Ces précautions assurent au mort des provisions suffisantes de blé : on poussait le procédé si loin que l'on garnissait le grenier de grains véritables. Nous avons placé dans les greniers d'*Antinoé* du *grain* qui nous a été donné par le professeur Schweinfurth, et qui provient de pièces analogues découvertes à *Abousir*. Disons, en passant, que toutes les histoires de germination de « blé de momie » reposent sur des légendes. Toutes les expériences scientifiquement conduites ont donné des résultats négatifs.

Plus loin, nous rencontrons *les femmes occupées à moudre* le grain et préparant la farine pour les *boulangers* qui, assis devant des fours formés de pierres plates, font cuire le pain et la galette.

On trouve ensuite le *bouvier* conduisant au champ la bête qui fournira la viande de boucherie quand les morceaux déposés lors des funérailles, auront été consommés. Une *patte d'antilope* nous montre qu'on avait placé dans la tombe des aliments en nature.

Notons encore la figure de *femme portant sur la tête la corbeille garnie d'offrandes*. Nous possédons une petite *corbeille en bois peint* acquise à Thèbes et qui est exécutée avec un extrême soin ; sur la surface plane du sommet, on a peint les diverses offrandes contenues dans le panier (**VII**).

Les *paniers* étaient faits en joncs tressés ou en papyrus : un spécimen assez grossier provient également de la tombe d'*Antinoé*.

On le voit donc, si les murs des tombes de l'Ancien Empire donnent une représentation assez complète de la vie, les figurines en bois, fréquentes au Moyen Empire, reproduisent le même tableau d'une manière aussi intéressante. Parfois, on trouve groupées un grand nombre de figurines qui participent à des opérations difficiles à déterminer. Tel, par exemple, le *groupe* que nous exposons à part et qui provient d'une tombe à *Bercheh* (VII). (Fig. 5.)

Voilà ce que contenait le tombeau d'un personnage, sinon de premier rang, tout au moins d'une certaine importance.

Une *tombe découverte à Abydos* par M. Garstang, et dont le contenu tout entier nous a été donné par l'*Egyptian Research Account*, montre ce que l'on déposait dans la sépulture de personnages de rang moins élevé (XII).

Au fond d'un puits, on avait creusé une chambre étroite dans laquelle quatre corps avaient trouvé place. Dans le puits se trouvaient deux *statues*, l'une d'un homme assis, du nom de *Moutsenb*, sans que l'on nous dise quelle était sa profession ou ses titres l'autre ; est un groupe représentant un homme debout, accompagné d'une autre petite figurine masculine. Le *mobilier funéraire* consiste uniquement en petits *vases en pierre* ayant contenu du fard, en *colliers d'améthyste*, de *grenat*, de *cornaline*, de *terre émaillée*, en *amulettes* et *scarabées* sans inscription, *miroir*, etc. En réalité, c'est peu de chose, si l'on ne pouvait supposer qu'au-dessus du sol se trouvait une petite construction avec une stèle couverte des formules suffisantes pour assurer aux morts tout ce qui pouvait leur être nécessaire dans la vie d'outre-tombe.

5. Objets divers.

Citons encore, de l'époque du Moyen Empire, des séries de *colliers en pierres* diverses, surtout *améthyste*, *grenat* et

FIG. 5. — GROUPE DE FIGURINES EN BOIS PROVENANT DE BERCHEH.

cornaline ou en *terre émaillée bleue* (XI), des *vases à fard en pierre dure,* des fragments de *bâtons magiques en ivoire* décorés de figures de génies fantastiques (XII), plusieurs *scarabées* en pierre ou en terre émaillée et un *cylindre.* Nous reviendrons plus loin sur les scarabées et cylindres, que nous avons réunis avec les spécimens analogues de diverses époques (voir p. 99).

6. Tombes libyennes (XII).

Au cours de ses fouilles à *Diospolis,* M. Petrie découvrit une série de tombes d'envahisseurs libyens qui avaient pénétré dans ces parages après la XIIe dynastie : il a désigné ces tombes sous le nom de *Pangraves* ou *tombes en cuvette.* Ce qui est fort intéressant, c'est qu'on y a retrouvé, mêlées à des objets égyptiens, des poteries de même technique que les poteries préhistoriques rouges à bord noirci. Souvent ces vases contiennent encore des provisions de graisse. Le mobilier funéraire était très pauvre, il consistait à peu près exclusivement en colliers de *perles en os* ou en *ornements formés de fragments de coquille.*

D'après la répartition des objets provenant des tombes en cuvette, nous sommes le seul musée du continent qui en possédons des spécimens.

VI. Nouvel Empire.

Les princes de *Thèbes*, qui avaient toujours résisté plus ou moins ouvertement à l'autorité des *Hycsos*, parviennent avec *Ahmès Ier*, de la XVIIe dynastie, à expulser de l'Égypte les envahisseurs étrangers. La XVIIIe dynastie, dans ses premiers règnes, reprend les traditions glorieuses de la XIIe dynastie ; bientôt, l'Égypte, consciente de sa force, pénètre triomphalement en Asie et conduit avec *Thoutmès III* ses armées victorieuses jusqu'aux confins de l'Asie antérieure, qui devient province égyptienne.

C'est à partir de *Thoutmès III* que l'Égypte entre délibérément dans la voie du progrès et rompt avec les traditions du Moyen Empire. Les grandes constructions se multiplient dans la vallée du Nil et, en même temps que la puissance militaire des pharaons s'étend dans le monde, s'accroît la puissance du dieu principal de la capitale, *Amon*.

Aménophis tente une réaction contre ce pouvoir toujours croissant du dieu *Amon* et de son sacerdoce, en instituant, comme culte prépondérant, le culte du dieu solaire *Aten*. Il fonde une nouvelle capitale à *Tell el Amarna* et fait marteler sur tous les monuments le nom d'*Amon*. Cette tentative curieuse n'eut aucune durée après la mort du roi.

La XIXe dynastie voit entrer les rois d'Égypte, *Séti Ier et Ramsès II*, en contact avec le peuple des *Hittites*, qui menacent sérieusement la puissance militaire de l'Égypte en Syrie. Les grandes constructions se multiplient en Égypte : on construit la célèbre salle hypostyle de *Karnak*.

Sous la XXe dynastie, la décadence militaire de l'Égypte s'accentue, grâce aux attaques des Libyens alliés aux peuples

de la mer. La puissance du grand-prêtre d'*Amon* ne fait que s'accroître, si bien que, à la mort du dernier *Ramsès*, le pouvoir est disputé entre les grands-prêtres d'*Amon* et les familles princières des villes du *Delta*, *Tanis et Bubaste*, jusqu'au moment où les rois de l'*Éthiopie* qui, depuis la XXIe dynastie, s'était rendue indépendante, viennent imposer leur joug à l'Égypte.

I. Bas-reliefs de temples.

Le Nouvel Empire est l'époque pendant laquelle les grandes constructions se développent d'une façon extraordinaire, grâce surtout aux richesses qui affluent en Égypte à la suite des conquêtes étrangères. Beaucoup de temples furent successivement restaurés et agrandis. Les matériaux des temples anciens furent souvent employés dans les travaux de reconstruction, et c'est ainsi que l'on est parvenu parfois à retracer l'histoire successive d'un temple.

Nous possédons quelques bons spécimens des bas-reliefs religieux de l'époque. Citons-les par ordre chronologique :

Un *bas-relief* (18) provenant de la chapelle érigée par *Amenophis Ier* en l'honneur de son père *Aahmès Ier*, à *Abydos*, et représentant le dieu *Osiris*, est un excellent exemple de la délicatesse des beaux reliefs des débuts du Nouvel Empire. (Don de l'*Egypt Exploration Fund.*) (Fig. 6.)

Un petit fragment, au nom de *Thoutmès Ier* (D), montre avec quelle perfection les hiéroglyphes étaient parfois gravés ; on y remarquera, en outre, un martelage du nom d'*Amon* dû à *Amenophis IV*. Les hiéroglyphes étaient gravés en relief, puis le nom d'*Amon* ayant été martelé, on a réinscrit en creux les signes qui avaient été effacés.

S. E. Tito Pacha Hékékian d'Alexandrie a donné à S. M. le Roi des Belges, qui a bien voulu l'accepter pour les musées, un merveilleux *linteau de porte en granit* (9) décoré de reliefs et provenant de la basse Égypte, peut-être d'*Héliopolis*. (Fig. 7.) Le procédé employé par le sculpteur est le relief

dans le creux, qui présente l'avantage, avec l'éclairage vif de l'Égypte, de maintenir une ombre dans les contours des figures. Ce qui montre que telle a pu être l'intention de

Don de l'Egypt Exploration Fund.

FIG. 6. — BAS-RELIEF DE LA CHAPELLE D'AAHMÈS Ier A ABYDOS.

l'artiste, c'est la remarque faite par Mariette que, dans les bas-reliefs d'un temple, toute la décoration des murs exposés au midi est gravée en relief dans le creux, tandis que tous les autres murs sont seulement sculptés en relief.

FIG 7. — LINTEAU DE PORTE EN GRANIT, PROVENANT DE SETI Ier, A HÉLIOPOLIS.

Don de S. E. Tito Pacha Hékékian.

La scène représentée se divise en trois parties : au sommet, plane le dieu d'*Edfou*, le disque ailé ; au-dessous, au centre, le roi *Seti Ier*, qui ne porte pas encore les diadèmes royaux, reçoit une sorte de baptême des dieux *Horus*, à tête de faucon, et *Set*. C'est, en effet, une des scènes du couronnement. Les dieux *Horus* et *Set* représentent ici les deux parties de l'Égypte : à la suite de guerres dont la mythologie a conservé des traces, l'Égypte aurait été partagée entre *Horus* et *Set*, frère et meurtrier d'*Osiris*. Le roi recevait donc à son couronnement l'investiture des deux dieux représentés par des statues, comme on peut le voir sur notre relief, où les divinités sont placées sur des bases.

Il est rare de rencontrer sur les monuments des représentations du dieu *Set* sans qu'elles aient été mutilées, ce dieu étant devenu, comme adversaire d'*Osiris*, le dieu du mal. Notre relief est intact et permet d'examiner la physionomie curieuse du dieu, qui porte la tête d'un animal, dans lequel on a voulu récemment reconnaître l'okapi. Les signes qui s'échappent des vases tenus par *Horus* et *Set* signifient « vie, force ».

Les inscriptions mises dans la bouche des dieux confèrent au roi toute puissance et toute force sur tous les pays. De part et dautre de la scène principale, le roi, qui porte, cette fois, la coiffure royale, présente des offrandes au dieu *Horus dans les deux horizons* et au dieu *Toum, maître d'Héliopolis*.

Le bloc colossal de granit (environ 8,000 kilog.), sur la face duquel le relief a été sculpté, peut servir à donner une idée des matériaux employés par les anciens égyptiens dans la décoration de leurs monuments.

Un fragment de *bas-relief de Ramsès III* (19), découvert à *Abydos*, don de l'*Egypt Exploration Fund*, montre le roi en adoration devant une divinité. Le roi est suivi de sa mère *Thii-mernast*, jouant de l'instrument magique appelé sistre et destiné à écarter les influences malfaisantes. (Fig 8.)

Un temple, construit dans les premières années de la XVIIIe dynastie, est extrêmement célèbre dans la science et

bien connu de tous les touristes à *Thèbes :* c'est le temple de *Deir el Bahari.* Un mur de ce temple est consacré à la représentation d'une expédition entreprise par la reine *Hatshepsout* au pays de *Pount,* sur la côte orientale de l'Afrique.

Nous avons déjà parlé précédemment du rôle qu'avait vraisemblablement joué le pays de Pount dans les origines de

Don de l'Egypt Exploration Fund.

FIG. 8. — BAS-RELIEF DE RAMSÈS III PROVENANT D'ABYDOS.

l'Égypte pharaonique (voir p. 21). C'est dire l'importance de ce relief, où l'on voit représenté le pays avec ses habitants. Un hasard heureux nous a fait acquérir dans une vente publique, à Paris, un petit *fragment* détaché de ce monument important (**A**). On y voit un habitant de *Pount,* dont la tête a été conservée intacte. Au-dessus, on aperçoit le sommet d'un palmier. La comparaison de notre fragment avec les planches publiées nous a permis de fixer exactement la place qu'il occupait originairement dans le relief.

2. Statue d'Osiris (XX, dans le bas).

En fait de statues de divinités de l'époque du Moyen Empire, nous ne possédons qu'une figure d'*Osiris*, en terre, découverte par Petrie à *Abydos*. (Don de l'*Egypt Exploration Fund*.)

3. Fragment d'obélisque (11).

Les obélisques étaient, le plus souvent, dressés par paires à l'entrée des temples; ils sont en rapport avec le culte du dieu solaire *Ra*. Nous possédons un *fragment d'un obélisque en granit rouge*, probablement de l'époque de la XIXe dynastie. Nous l'avons rapporté du Caire, ce qui pourrait peut-être indiquer une provenance de la basse Égypte. Notre fragment fait partie du sommet de l'obélisque, exactement en dessous du pyramidion ou pointe qui le couronne. Sur les quatre faces, un roi est à genoux en adoration devant les dieux *Amon* et *Ra*. Le bloc de granit est évidé, il a servi de moulin à l'époque arabe.

4. Dépôts de fondation (XIII, a droite).

La construction des édifices était accompagnée de cérémonies compliquées, exactement réglées par un rituel. De nombreux dépôts de fondation étaient établis aux quatre angles du monument : on y mettait des petites *tablettes avec inscriptions*, des *pierres*, des *modèles d'instruments* ou d'*outils*, des *poteries* et des *vases en pierre*, parfois de petits *fragments de métaux précieux avec des marques*.

Nous devons à l'*Egypt Exploration Fund*, à l'*Egyptian Research Account* et au professeur Petrie des pièces de dépôt de fondation des temples d'*Aahmès* à *Abydos*, de *Thoutmès III* à *Abydos*, d'*Hatshepsout* à *Deir el Bahari*, de *Thoutmès III* à *Coptos*, de *Siphtah* à *Thèbes*.

Remarquons spécialement le modèle d'instrument en bois

provenant de *Deir el Bahari* et présentant l'aspect d'une sorte de traîneau. On a reconnu récemment que c'était le modèle d'un ingénieux *ascenseur oscillant* permettant de faire monter les blocs de pierre d'une assise à l'autre de la construction.

5. Stèles dédicatoires.

A côté des stèles funéraires, dont nous nous occuperons tout à l'heure, nous devons citer des stèles consacrées à diverses divinités par des rois ou de simples particuliers.

Mentionnons d'abord une *stèle du roi Horemheb* en adoration devant le dieu *Horus dans les deux horizons*, et achetée aux environs du grand sphinx de *Gizeh* (**D**).

Une *stèle découverte à Gurob*, en 1904-1905, par M. Loat, nous a été donnée par l'*Egyptian Research Account* (**20**) : elle provient d'une petite chapelle de la XIXe dynastie, consacrée au culte de *Thoutmès III*, roi de la XVIIIe dynastie. Le personnage représenté en adoration devant le roi est connu par un autre document exhumé à *Abydos* par les fouilles de Mariette. *Ramsès-em-per-ra* adore le roi, auquel il donne le nom de fils d'*Amon*. On sait par le document d'*Abydos* que *Ramsès-em-per-ra* occupait, sous le règne de *Ménéptah*, de hautes fonctions à la cour ; il avait la charge de laver les mains du roi, il portait le chasse-mouches à la droite du roi, il était le héraut principal de Sa Majesté, etc. Ce qui est curieux, c'est que le père de *Ramsès-em-per-ra* était d'origine étrangère, il portait un nom asiatique. Nous ne connaissons pas le nom de sa mère. Le père semble avoir été un de ces nombreux Syriens qui, à l'époque de la XIXe dynastie, s'étaient établis en Égypte : son fils, notre personnage, aurait commencé sa carrière sous le règne de *Ramsès II*, dont il se vante d'avoir été aimé; sa fortune se serait affirmée sous le règne du successeur de *Ramsès II*, *Ménéptah*, dont les noms sont gravés sur la stèle d'*Abydos*. Ce dernier monument offre encore une particularité qu'il

faut signaler : *Ramsès-em-per-ra* portait deux surnoms, l'un égyptien : *Mer-An* aimant *Héliopolis*, l'autre sémitique que Mariette transcrivait *Ben Mat'ana*, du pays de *T'arbasana*. Ce second surnom nous indiquerait l'origine de notre per-

Don de l'Egyptian Research Account.

FIG. 9. — STÈLE DE SAMRÈS-EM-PER-RA.

sonnage si l'on savait exactement où localiser *T'arbasana*. Ce nom apparaît dans les documents cunéiformes de *Tell el Amarna* sous la forme *Ziribasani*. On cherche à placer *Ziribasani* au nord-est de la Palestine, dans la région trans-

jornadienne. On voit donc que notre stèle est consacrée à une personnalité intéressante de l'époque de la XIXe dynastie. (Fig. 9.)

Une *stèle à deux registres* superposés (D) nous fait assister à l'adoration d'*Amon, Miritseker, Horus fils d'Isis* et *Ap-wawet,*

FIG. 10. — STÈLES REPRESENTANT L'ADORATION DU SERPENT ET DU SINGE.

par plusieurs fonctionnaires de la vieille nécropole thébaine, où reposaient les rois du commencement du Nouvel Empire. Quelques-uns de ces souverains étaient même devenus, avec le temps, de véritables divinités populaires auxquelles on adressait des adorations. Nous en avons un exemple par une *petite stèle,* d'exécution grossière, où l'on voit un personnage en adoration devant le roi *Aménophis Ier* et sa mère *Nefertari* (D).

Deux *petites stèles* nous initient aux cultes populaires de la nécropole thébaine qui, le plus souvent, avaient pour objet des animaux (XX). Sur l'une on distingue un *serpent,* la tête

surmontée d'une couronne ornée de deux hautes plumes ; sur deux autels des offrandes nombreuses sont accumulées, à l'intention de la déesse. Sur l'autre stèle, un *singe*, un cynocéphale, gravement assis sur une base, reçoit imperturbablement l'hommage de l'encens que lui offre un petit personnage debout. (Fig. 10.)

6. Statues de particuliers (XX).

Il est rare que l'on trouve au Nouvel Empire des statues se recommandant par un naturalisme aussi grand dans le rendu des traits que sous l'Ancien ou le Moyen Empire. On s'attache davantage à rendre avec finesse les détails des vêtements ou de la coiffure.

Nous citerons seulement ici *deux têtes en granit*, l'une provenant d'*El Kab* (don de l'*Egyptian Research Account)*, l'autre faisant partie de la collection Ravestein, et qui ont appartenu à des statues d'assez grande dimension (dans le bas).

Un fragment de *statuette assise* est plus intéressant : nous l'avons acquis à *Thèbes*, en 1901, et les inscriptions qui couvrent une partie du siège en font une pièce des plus curieuses. Elles nous apprennent, en effet, qu'en l'an XX de son règne, *Amenophis III* se trouvait à *Memphis* et y rendit un décret nommant un personnage du nom de *Neb-nefer*, de l'emploi de chef des mesureurs des greniers des biens de main morte, à l'emploi de chef des mesureurs d'*Amon*, qui embrassait probablement un ressort plus étendu. Suppléant à la vacance, un nommé *Huy* est mis à la place de *Neb-nefer*. Ce décret royal est transmis au grand-prêtre d'*Amon* par son intendant *Kha-em-pet*, qui porte en même temps le titre de scribe royal. Au reçu du décret, l'installation de *Neb-nefer* dans sa charge nouvelle se fait en présence du collège des prêtres d'*Amon*, assisté du scribe royal, chargé sans doute de rédiger l'acte dont notre inscription est peut-être la copie. La statuette provient vraisemblablement de la chapelle d'un prince du nom de *Wazmose*, dont une des

inscriptions dit qu'il « combattra par la littérature » quiconque ne fera pas de libation à la statue de *Neb-nefer*. Cela nous indique que *Wazmose* avait acquis auprès des Égyptiens une réputation de haute sagesse et de science profonde comme plusieurs autres personnages célèbres. Pourquoi *Neb-nefer* aurait-il consacré cette statue dans la chapelle de *Wazmose ?* Peut-être attribuait-il à la protection du prince déifié son élévation au haut grade qu'il occupait dans l'administration. En signe de reconnaissance, il aurait consacré la statue après avoir fait graver l'inscription que nous venons de résumer.

Le Nouvel Empire et surtout les XVIIIe et XIXe dynasties triomphent dans l'exécution de délicates petites *statuettes en bois*, qui sont de véritables chefs-d'œuvre d'élégance.

Grâce à la collection Ravestein, nous en possédons un spécimen qui peut supporter la comparaison avec la plupart des pièces analogues des grands musées. Le petit personnage, coiffé de deux mèches de forme bizarre, les reins serrés dans son pagne, s'avance d'une allure extrêmement dégagée, et l'on ne pourrait trouver dans ce monument rien qui sente la raideur et le conventionnel dont on accuse volontiers l'art égyptien. Les inscriptions gravées sur la base de la statuette donnent une formule peu fréquente où la prière est faite pour le « double de *Khou* de *Ra* », qui montre la confusion qui s'était faite à la seconde époque thébaine entre les conceptions d'*Osiris* et celles du dieu solaire *Ra*. (Fig. 11.)

Citons encore une petite *figurine en bois*, représentant un personnage assis sur un tabouret bas et tenant entre les mains un vase. Le travail est excellent, la saillie de l'épine dorsale bien rendue, le mouvement des clavicules saisi exactement. La forme allongée du crâne rappelle les œuvres contemporaines du roi *Amenophis IV*.

Une *figurine de femme en ivoire*, à la physionomie amusante, devrait peut-être être classée à une époque plus ancienne.

Une *statuette en pierre* est d'un intérêt assez grand par les

Collection Ravestein.

FIG. 11. — FIGURINE EN BOIS.

inscriptions qui garnissent le siège sur lequel est assis le personnage. Nous y lisons, en effet, que l'homme représenté a été employé dans la marine royale et que sa vaillance lui valut, à trois reprises, d'être honoré par le roi. Les noms des barques indiquent l'époque de l'expulsion des *Hycsos :* ce serait donc un émule et un contemporain du célèbre chef des nautoniers *Ahmès,* dont l'inscription est un des documents les plus précieux de la guerre d'indépendance de l'Égypte contre ses envahisseurs étrangers.

Signalons enfin un joli fragment d'une *statuette en stéatite* d'un jeune fils de *Ramsès,* de l'époque de la XIXe-XXe dynastie. Le prince s'appelait « fils de la vache sacrée ». (Don de l'*Egypt Exploration Fund.)*

7. Monuments funéraires.

Les monuments funéraires thébains à l'époque du Nouvel Empire consistent ordinairement en chambres creusées dans la montagne sur la rive gauche du Nil.

Les chambres sont décorées de scènes sculptées ou peintes, relatives à la vie après la mort. Les scènes habituelles sous l'Ancien Empire deviennent rares et sont remplacées par d'autres où l'on peut constater les changements qui se sont produits dans les conceptions religieuses. On croit encore que le mort vit dans la tombe, mais cette croyance n'est plus qu'un témoignage du sens conservateur des Égyptiens. Ce conservatisme, qui ne leur permet pas de laisser tomber en désuétude d'anciennes coutumes, ne les empêche nullement d'embrasser de nouvelles croyances. (Si l'on autorise la comparaison, on pourrait dire que, tout en admettant les résultats scientifiques, on ne laisse pas de se servir, à côté des procédés nouveaux, des recettes de « bonne femme ».) Le mort quitte la tombe et se rend dans le royaume d'*Osiris,* ou bien il monte sur la barque du dieu solaire *Ra* — ou plutôt *Amon-Ra* par l'assimilation du dieu *Ra* d'*Héliopolis* avec

le dieu *Amon* de *Thèbes* — et parcourt avec lui journellement le monde des vivants et les royaumes des morts.

Les grands collèges de prêtres ont exécuté au profit du dieu de *Thèbes* un important travail de syncrétisme religieux qui se traduit surtout dans quelques livres consacrés à la description de l'autre monde. L'étude sommaire que nous ferons tout à l'heure d'un papyrus du *Livre des Morts,* nous permettra de revenir sur ces idées plus longuement.

a) Fragments de bas-reliefs funéraires.

Grâce à la généreuse intervention de Mme Jacques Errera, MM. de Buggenoms et Maurice Philippson, nous avons pu acquérir un magnifique fragment de la décoration sculpturale d'une tombe thébaine de la première partie de la XVIIIe dynastie (**A**). Le fragment consiste en un *dessus de porte* cintré, d'un relief extrêmement fin, et qui a heureusement conservé la plus grande partie de sa polychromie originaire. (Fig. 12.)

Au sommet, comme à l'ordinaire, plane le disque ailé dont les ailes suivent le contour de la pierre. Du disque solaire, on voit descendre deux serpents coiffés des couronnes et qui sont celles de la haute et de la basse Égypte. Les serpents personnifient les deux déesses protectrices de l'Égypte du nord et de l'Égypte du sud.

Entre les deux serpents, on lit le nom de la déesse *Maat,* fille du soleil : en effet, cette déesse est représentée debout, à droite, derrière le dieu solaire à tête de faucon, qui reçoit les adorations du défunt. A gauche, c'est le dieu *Osiris,* suivi de la déesse *Isis,* qui est l'objet de ces mêmes adorations. Le texte donne des formules d'adorations mises dans la bouche du scribe de la comptabilité des grains du dieu *Amon Neferhotep.* L'hymne de louange se continuait sur les montants de la porte, qui ont à présent disparu. La mutilation du nom d'*Amon,* partout où il se trouvait, indique que

FIG. 12. — DESSUS DE PORTE DU TOMBEAU DE NEFERHOTEP

Acquis avec la participation de Mme Jacques Errera et de MM. de Buggenoms et Maurice Philippson.

le relief est antérieur à *Amenophis IV*. On a réinscrit le nom d'*Amon* dans les martelages, à une époque postérieure.

Nous manquons malheureusement des éléments de comparaison nécessaires pour montrer dans quel sens l'art égyptien a évolué progressivement. Si nous nous contentons de nous reporter un instant aux bas-reliefs de l'Ancien Empire, nous constaterons que les mêmes conventions dominent encore dans la façon de présenter les diverses parties du corps humain. Il semble, néanmoins, que l'on ait trouvé moyen de mieux souder les unes aux autres les parties disparates, et de faire de l'ensemble un tout plus harmonieux et moins choquant. En même temps, les figures sont devenues plus élancées, plus élégantes, les détails sont soignés jusqu'à la minutie, et si l'artiste se reporte moins encore que précédemment vers l'étude du corps vivant, on sent qu'une longue tradition a su imprimer à toutes les lignes qu'il traçait une sûreté et une souplesse étonnantes.

On peut rapprocher du dessus de porte un fragment d'un autre tombeau représentant une *tête vue de profil*, selon l'habitude (**A**). On y retrouvera toutes les qualités que nous venons de signaler et qui font excuser l'erreur qu'il y a à mettre un œil de face sur une tête de profil.

La représentation de l'œil, tel que nous le dessinons de profil, n'a été obtenue par les céramistes grecs qu'après de longs tâtonnements et après qu'ils eussent employé, pendant longtemps, le procédé naïf des Égyptiens. Un détail de costume indique que le personnage représenté sur notre fragment devait être un gouverneur.

Passons à deux *fragments de bas-relief qui représentaient une procession funéraire* (**A**). La nécropole de Thèbes étant située sur la rive gauche du Nil, en face de la ville des vivants, la traversée du fleuve en barque était un épisode obligé de tous les enterrements. On le trouve reproduit dans quelques tombes.

Le but de ces représentations est toujours le même. Pour se dispenser de coûteuses funérailles, il suffisait de figu-

rer sur les murs de la tombe un enterrement aussi complet et aussi fastueux que possible, avec tout son cortège de pleureuses, d'amis, de porteurs d'offrandes. La représentation produisait pour le mort le bénéfice qu'il aurait retiré de la réalité de la scène.

Sur un des fragments, nous voyons l'arrière de la barque qui transportait le mort. Ce dernier, comme nous le remarquerons plus loin, était placé, même à terre, sur une barque que l'on traînait et sur laquelle reposait le catafalque. On voit encore la pleureuse et les matelots manœuvrant le gouvernail (voir p. 76).

Sur l'autre fragment, nous avons une partie de la barque qui transportait les invités, et l'on remarquera la manière dont on représentait plusieurs personnages en perspective en les dessinant les uns derrière les autres, absolument comme s'ils n'avaient eu aucune épaisseur.

Signalons quelques fragments de reliefs peints provenant de tombes de la XX-XXIe dynastie (**XIV**).

Voici maintenant un *petit bas-relief avec scène d'offrande* (**D**). Le défunt et sa femme sont assis, étroitement embrassés, sur un fauteuil dont les pieds se terminent en pattes de lion. Il y a bien ici un essai de perspective dans la façon de représenter les quatre pieds du fauteuil, n'était qu'ils posent tous les quatre sur la même ligne de sol. Devant le groupe du défunt et de sa femme, on a placé une table chargée d'offrandes. Celles-ci, qui sont évidemment posées à plat sur la tablette de la table sont, par un procédé ordinaire de perspective, placées les unes sur les autres, dans un équilibre des plus problématiques. De l'autre côté de la table, des membres de la famille, un homme et trois femmes, apportent des fleurs ou font le geste de l'adoration.

b) Stèles funéraires.

Au début du Nouvel Empire, les stèles se rattachent encore étroitement au type en usage sous le Moyen Empire. On se

contente de représenter le mort, seul ou accompagné de sa femme et de ses enfants, assis devant la table d'offrandes. De l'autre côté, quelques personnages, souvent des membres de la famille, apportent des vivres, de l'encens, des fleurs ou font le geste de l'adoration.

Nous possédons un excellent spécimen de ce genre de *stèle* dans un monument qui nous a été offert par M. Charles Waucquez (**12**). (Figure 13.) La formule d'inscription est extrêmement complète et mérite d'être traduite comme spécimen des textes funéraires de l'époque :

« Offrande royale à *Osiris*, seigneur de *Busiris*, au dieu grand, maître d'éternité, à *Anubis* dans la demeure divine, chef du désert, aux dieux et déesses de l'autre monde, pour qu'ils accordent mille pains, mille cruches de bière, mille bœufs, mille oies, mille vêtements, mille fumigations d'encens, mille cruches d'huile, mille offrandes et aliments, mille en toutes choses bonnes, pures, offrandes périodiques (?) que donne le ciel, que crée la terre, qu'apporte le Nil lorsqu'il sort de sa caverne. (Que les dieux accordent) de boire l'eau des sources, de respirer les doux vents du nord, d'entrer et de sortir en âme vivante, de saisir tout ce qui est offert sur la terre à toutes les fêtes des vivants au double du scribe *Ouser*, à la voix juste. Il dit : Je suis venu à mon domaine de toujours, à mon domaine d'éternité (la tombe et ses dépendances). Je n'ai point fait de dénonciation, on n'a jamais trouvé que j'étais mauvais, jamais je n'ai dit de mensonge à mon prochain. »

Bientôt, le type de la stèle se modifie : on y voit apparaître à peu près constamment au premier registre, le mort en adoration devant les dieux.

Les représentations divines se présentent déjà exceptionnellement sous le Moyen Empire ; maintenant elles sont la partie la plus importante de la stèle, et rien ne rend plus sensibles les modifications de croyance dont nous parlions plus haut.

La scène toute matérielle du mort attablé ne disparaît pas,

Don de M. Charles Waucquez.

FIG. 13. — STELE FUNÉRAIRE
DU SCRIBE OUSER.

elle prend la seconde place seulement, sans qu'on ait cherché à faire disparaître la contradiction qui pouvait exister entre l'idée d'un double matériel se nourrissant, dans la tombe, d'aliments réels, et celle d'une âme plus éthérée, allant chez les dieux recevoir, comme nous le verrons tout à l'heure, la récompense d'une vie morale et vertueuse.

Nous avons, dans la collection Ravestein, deux bons spécimens de ces *stèles à représentations de divinités* (D). Il suffira d'en analyser une : le chef d'étable *Ra Meri*, suivi de son fils, scribe du trésor *Hor*, et de sa mère *Kaout*, adore le dieu *Osiris*. Aux registres inférieurs, on voit groupés autour de tables d'offrandes une série de membres de la famille. Ce sont des scribes : un scribe de la comptabilité des bœufs, un scribe de l'infanterie royale ; en somme, d'assez petites gens qui se contentaient d'élever en commun une stèle qui devait assurer à leurs doubles dans l'autre monde, comme dit la formule finale : « des offrandes funéraires en solides, liquides, bœufs, oies, en toutes choses bonnes et pures, des libations, du vin, du lait, les souffles agréables du vent du nord, la faculté de se désaltérer aux sources de l'autre monde, et cela tous les jours ».

Une stèle semblable, comme nous le disions plus haut, servait à elle seule de tombeau, tandis que les momies allaient s'entasser pêle-mêle dans quelque fosse commune.

c) Pyramide et chapelle.

Quel est exactement le rôle des petites pyramides que l'on trouve dans les tombeaux ? On ne le sait pas avec précision. Il semble cependant, à en juger par les représentations qu'on y relève, qu'elles se rattachent au vœu formulé par le défunt de voir, de la porte de sa tombe, le lever et le coucher du soleil.

Parfois la pyramide est percée d'une niche dans laquelle se trouve la statue du défunt dans la pose de l'adoration.

Nous possédons une petite *pyramide funéraire*, don de

l'*Egypt Exploration Fund* (5). Sur l'une des faces, on voit le défunt dans la pose de l'adoration. Au sommet, le disque solaire est acclamé par deux singes cynocéphales, génies qui ont le soin de saluer le soleil à son lever et à son coucher. Cette fonction, qui leur est dévolue par les Égyptiens, est peut-être la conséquence de la coutume, qu'ont ces singes, de se réunir en bandes au lever et au coucher du soleil, en poussant de grands cris.

Nous nous demandons s'il ne faut pas rattacher à la même catégorie de monuments un *petit naos* ou *chapelle en calcaire*, don de l'*Egyptian Research Account* (4), décoré de scènes et d'inscriptions aux noms d'un grand-prêtre d'*Osiris* nommé *Wennefer*, fils lui-même du grand-prêtre *Iou-Iou*, et qui furent en fonction sous les règnes de *Ramsès II* et *Ménephtah*.

d) Cercueils et momie.

Les *cercueils de momie* de l'époque du Nouvel Empire ont tous la forme anthropoïde, qui apparaît déjà à la fin du Moyen Empire.

Tous les cercueils que nous possédons sont de l'espèce appelée à « vernis jaune » : nous ne parlerons donc que de ce type spécial. Le cercueil représente le défunt, couché sur le dos, complètement enveloppé dans ses bandelettes. La tête seule est dégagée ainsi que les mains. La tête est encadrée de la lourde perruque et ornée de la barbe postiche, lorsqu'il s'agit d'un homme. Sur le couvercle et sur les faces latérales, des scènes religieuses ou funéraires ont été peintes, sur un fond autrefois blanc, mais qui est devenu jaune par l'altération du vernis. Ces scènes sont des plus variées, elles sont vraisemblablement empruntées à des séries de modèles qui avaient cours dans les ateliers et qui étaient tirés de livres religieux tels que le *Rituel des funérailles*, le *Livre des morts*, ou d'autres recueils analogues.

Les inscriptions qui encadrent les scènes sont souvent des formules détachées de livres religieux, ou parfois même

des signes hiéroglyphiques juxtaposés sans présenter aucun sens suivi.

Sur le couvercle, autour du cou de la momie, s'étale d'ordinaire un large collier composé de fleurs et d'éléments divers : c'est une amulette protectrice, le collier *ousekh*, décrite au livre des morts ; il en est de même du gros scarabée dont nous aurons l'occasion de parler plus loin.

Souvent, le couvercle est fait en bois recouvert d'une couche plus ou moins épaisse de limon du Nil, sur lequel est étendue une mince couche de stuc peint. Les cercueils construits de la sorte souffrent beaucoup des alternances d'humidité et de chaleur qu'ils doivent forcément subir dans nos climats.

A l'intérieur des cercueils, on trouve parfois une grande figure de la déesse de l'occident, le pays des morts, ou encore une représentation du *didou* , l'ancien fétiche d'*Osiris*, qui protège ainsi la momie. Parfois, à l'intérieur du cercueil, on déposait sur la momie un couvercle formé d'une simple planche décorée comme le couvercle principal et qui n'a d'autre but que de suppléer aux cercueils successifs que l'on emboîtait les uns dans les autres (**H** et **E**).

Ajoutons que l'on constate fréquemment que d'anciens cercueils étaient réemployés. Un de nos cercueils a été fait pour un scribe du temple d'*Amon*, puis il a été usurpé pour y déposer la momie d'une femme. On s'est contenté, sans songer à enlever la barbe postiche, d'inscrire à l'encre sur la base les noms et titres de la seconde propriétaire du cercueil (**1**). D'autres fois encore, la place où devait se trouver le nom du mort est laissée vide, ce qui prouve que le cercueil a été acheté tout préparé à l'avance.

A l'exception d'une caisse de momie, tous les spécimens que nous possédons proviennent de la grande découverte faite à *Deir el Bahari*, en 1891, par M. Grébaut. Nous les devons à la générosité du gouvernement khédivial de l'Égypte. Ils faisaient partie de la sépulture du personnel du

grand sacerdoce d'*Amon* à l'époque des XXe, XXIe et XXIIe dynasties. Leur description détaillée nous entraînerait trop loin pour que nous puissions la tenter ici. Il devra suffire d'indiquer quelques scènes d'un intérêt général.

Sur un des côtés d'un cercueil (**2**), nous voyons une représentation très complète des funérailles. Au premier registre, la procession se déroule de gauche à droite. L'espace étant trop restreint, la tête du cortège a été représentée au registre inférieur, mais cette fois de droite à gauche. (Fig. 14.)

Commençons par en bas : une petite construction terminée en pointe est la tombe elle-même ; devant elle on a déjà accumulé des monceaux d'offrandes. Des serviteurs continuent à apporter des objets divers. On rencontre ensuite le groupe des femmes se livrant à leurs danses funèbres accompagnées des plaintes que poussent les pleureuses à gage. Une des danseuses est représentée de face, ce qui est extrêmement rare dans l'art égyptien : c'est la « chanteuse d'*Amon* », par conséquent une des prêtresses du grand dieu thébain. Derrière le groupe des danseuses et pleureuses s'avancent quatre femmes portant des bouquets et des oies liées par les pattes. On voit ensuite les quatre animaux qui, excités par leur conducteur, traînent le catafalque. Quatre hommes aident à tirer à la corde. Un cinquième semble jouer de la flûte. Les deux personnages qui suivent sont des prêtres qui, tout à l'heure, vont jouer un rôle dans la cérémonie que l'on célébrera devant la tombe Le catafalque, en forme de barque sacrée, est posé sur un traîneau. A l'avant du traîneau, deux prêtres encore se tiennent debout, regardant l'un vers l'autre. Le traîneau paraît retenu par un groupe de cinq personnages dont quatre portent des rames.

Au registre inférieur, à gauche, nous assistons à la cérémonie de « l'ouverture de la bouche », qui avait pour but de rendre au défunt, par des moyens magiques, l'usage de tous ses membres, afin de lui permettre de vivre dans le tombeau. A l'extrémité, on voyait la montagne d'occident, où sortait la déesse en forme de vache. (Cette partie de la scène a été

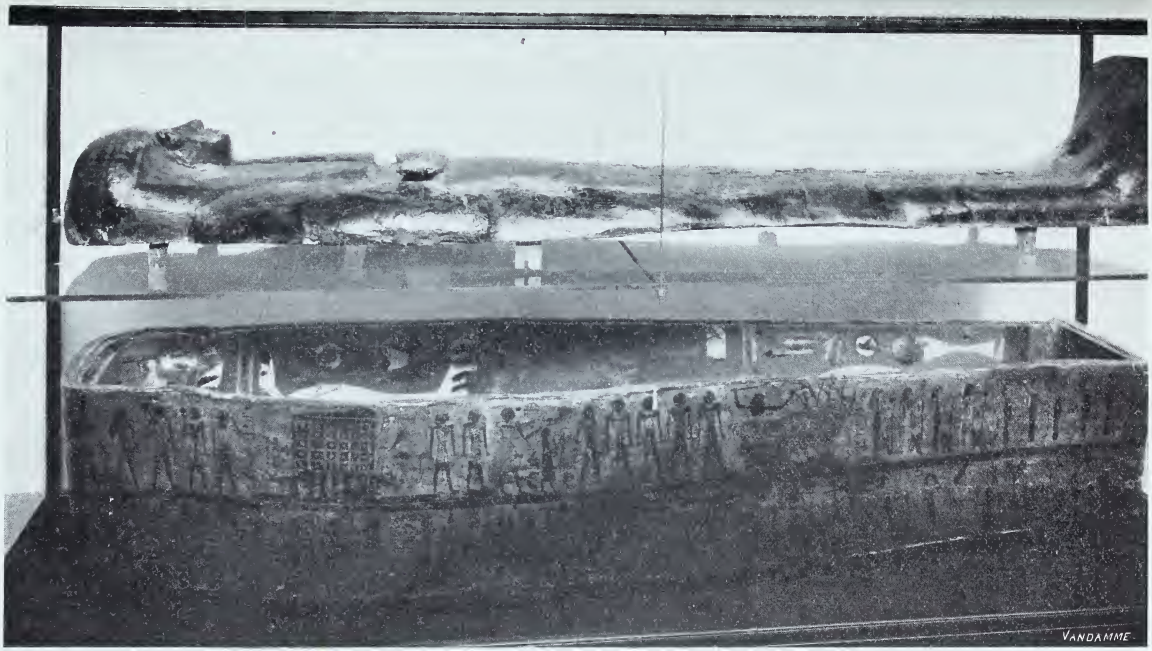

Don du gouvernement khédivial

FIG. 14. – CERCUEIL DE MOMIE : REPRÉSENTATION DE FUNÉRAILLES

rendue à peu près méconnaissable par des restaurations maladroites.) Devant la vache, on retrouve le tombeau, à la porte duquel on a dressé la momie. Les prêtres exécutent la cérémonie, tandis que la femme du défunt se lamente et fait ses derniers adieux à la momie. Ce dernier détail nous montre le peu de soin apporté par le peintre du cercueil, qui oublie qu'il travaille pour la momie d'une femme. Ce qui l'excuse, c'est qu'il copiait une scène que l'on voit assez souvent parmi les vignettes du livre des morts et dans laquelle on retrouve régulièrement ce détail.

Sur l'autre face du cercueil, on voit le défunt en adoration devant une série de divinités de l'autre monde.

Sur un autre cercueil (6), on voit se dérouler une série de scènes curieuses :

A gauche, en commençant par les pieds, nous rencontrons d'abord la défunte, tenant en mains deux plumes d'autruche, symboles de vérité, en adoration devant quatre génies à tête de serpent. Ce sont des génies de l'autre monde, dont la défunte doit se faire agréer favorablement. La scène suivante nous montre la pesée des actions de la morte. La balance est posée au milieu de la salle ; le dieu à tête de chien *Anubis* en vérifie le peson. A gauche, la déesse *Maat*, déesse de la vérité, préside à l'opération, dont les résultats sont enregistrés par le scribe des dieux, *Thot* à tête d'ibis. Aux pieds du dieu *Thot*, se trouve un animal bizarre : sa tête est celle d'un crocodile, son corps celui d'un lion et son arrière-train celui d'un hippopotame. C'est le génie du destin, qui châtiera les morts dont les mauvaises actions seront plus nombreuses que les bonnes. Dans un des plateaux de la balance, on voit le cœur de la morte, en forme de petit vase, tandis qu'une image de la vérité lui sert de contrepoids. La morte attend le résultat de la pesée. Un coffret est placé à côté de la balance, son rôle n'est pas très clair ; en dessous du coffret on voit une sauterelle, qui pourrait bien être l'âme qui, d'après des textes anciens, vole au ciel comme une sauterelle. Cette représentation curieuse est unique jusqu'à présent.

Dans la troisième scène, le résultat de la pesée ayant été favorable à la morte, celle-ci est conduite par une déesse en présence du dieu *Osiris*, assis sur son trône. Dans la scène suivante, la morte, admise en compagnie des dieux, présente des offrandes aux déesses *Isis* et *Nephthys*, qui veillent sur la châsse mystérieuse contenant la tête du dieu *Osiris*. Un papyrus égyptien du British Museum, datant du Ier siècle de notre ère, décrit fort bien toutes ces scènes dans une espèce de descente aux enfers : « Ils entrèrent dans la septième salle et *Setme* (le héros) vit la figure d'*Osiris*, le grand dieu, assis sur son trône d'or pur et couronné du diadème *Atef*. *Anubis*, le grand dieu, était à sa gauche, le grand dieu *Thot* à sa droite; et les dieux du conseil des habitants de l'autre monde se tenaient à droite et à gauche. La balance était placée au milieu devant eux, et on pesait les mauvaises actions et les bonnes actions, le grand dieu *Thot* enregistrait ce que lui disait son collègue *Anubis*. Lorsqu'on trouve que les mauvaises actions sont plus nombreuses que les bonnes, le mort est livré à l'*Ama* (l'animal fantastique) du seigneur de l'autre monde; son âme et son corps sont détruits et l'*Ama* ne permet pas qu'ils vivent pour l'éternité. Mais si l'on trouve que les bonnes actions sont plus nombreuses que les mauvaises, le mort est introduit parmi les dieux du conseil du seigneur de l'autre monde, et son âme va au ciel avec les nobles esprits. Et lorsqu'on trouve que les bonnes actions égalent les mauvaises, le mort est introduit parmi les excellents esprits qui servent le dieu *Sokaris-Osiris*. »

Sur l'autre côté du même cercueil, une scène encore mérite d'attirer l'attention. L'âme de la morte, sous forme d'oiseau à tête humaine, est posée sur un arbre habité par une déesse favorable aux âmes dans leurs pérégrinations. La déesse empêchait les âmes de mourir de faim et de soif, en leur procurant des aliments. On la voit ici, versant à boire à l'âme, tandis que la morte elle-même assiste à la scène et offre de l'encens à la déesse protectrice.

On trouvera encore dans les autres cercueils un grand

nombre de génies funéraires, des représentations de la barque qui portait le dieu solaire, ou encore des scènes empruntées au rituel d'une fête qu'on appelle la fête de *Heb-Sed*.

Nous avons réservé un *cercueil de momie* qui ne fait pas partie de la trouvaille de *Deir el Bahari* (10). Il est encore accompagné de la *momie* qu'il contenait autrefois. Ce cercueil et cette momie présentent un intérêt tout à fait spécial. Ils ont été cédés à nos musées par la veuve de Belzoni, le célèbre voyageur et explorateur, l'inventeur de la belle tombe de *Seti I*er, à *Thèbes*. Le nom du personnage pour qui le cercueil a été exécuté est *Butehamen*, un grand fonctionnaire de la nécropole thébaine à l'époque de la XXIe dynastie. Son appareil funèbre se composait autrefois de trois cercueils, dont deux sont conservés au Musée de Turin : le nôtre est le cercueil intermédiaire. Les scènes qui y sont figurées sont les mêmes que celles des spécimens de Turin, les trois cercueils ayant pour but, comme nous l'avons dit déjà, de se suppléer l'un l'autre. On y voit représentées une série de divinités de formes bizarres, telles que l'imagination féconde des Égyptiens en inventa pour peupler l'autre monde.

La momie qui se trouvait dans ce cercueil pourrait bien être celle de *Butehamen* lui-même (dans un des cercueils de Turin, on a placé une momie qui, d'après une communication obligeante du conservateur du musée, M. Schiaparelli, ne lui appartenait aucunement), ce qui présenterait un réel intérêt.

Butehamen était un personnage d'importance, il avait parmi ses charges l'inspection des momies royales. Sur les bandelettes de la momie de *Ramsès, II* on a retrouvé un protocole d'inspection écrit de sa main. C'était, en outre, un épistolier de mérite, et ses lettres, dont on possède des exemplaires dans plusieurs musées, servaient de modèle pour apprendre aux jeunes scribes les formules de beau langage. Disons encore que, sur le couvercle d'un des cercueils conservés à Turin, se trouve écrite la version la plus complète que

l'on possède du *Rituel des funérailles* ou *Livre de l'ouverture de la bouche* dont nous avons parlé précédemment.

On connaît encore relativement peu de choses sur les procédés de momification des anciens Égyptiens, procédés qui ont varié considérablement d'une époque à l'autre. On doit à peu près se contenter des renseignements fournis par Hérodote et qui sont surtout exacts pour l'époque où il écrivait, c'est-à-dire au ve siècle avant Jésus-Christ.

En divers endroits de l'Égypte, probablement à cause de la nature du sol, on employa des *cercueils en terre cuite*. Ces cercueils sont faits ordinairement d'une pièce ; le masque de la momie, modelé dans la terre, forme couvercle. Nous possédons un bon spécimen de ces cercueils (XV, dans le bas) et deux grands *masques* (XX, dans le bas) provenant de pièces semblables découverts à *Gurob* et donnés à nos musées par l'*Egyptian Research Account*.

e) Canopes.

On appelle *canopes* des vases, le plus souvent en *albâtre*, plus rarement en *calcaire* et exceptionnellement en *bois*, dans lesquels on renfermait les viscères du mort. On avait reconnu de bonne heure que ces parties du corps constituaient un des plus rapides agents de décomposition et, dans le but de conserver le corps dans son intégrité, on les enlevait lors de la momification. Après un traitement spécial, on plaçait les viscères soit dans la cavité du ventre, soit dans quatre vases que l'on mettait sous la protection des quatre génies funéraires, fils d'*Osiris*.

Le couvercle de chacun des vases prend la forme de la tête des quatre génies : *Amset* est un homme, *Hapi* un singe, *Duamoutef* un chacal et *Kebeh-senouf* un faucon. Sur la panse des canopes, des inscriptions mettent le contenu du vase sous la protection des génies et des quatre déesses : *Isis*, *Nephthys*, *Neith* et *Selkit* (au-dessus des armoires XIII et XVIII).

Signalons spécialement un canope avec inscription au nom d'un gouverneur de Thèbes du nom de *Pa-ra-hotep*.

La plupart de nos canopes appartiennent à l'époque saïte.

f) Cônes funéraires.

Les *cônes funéraires en terre cuite* que l'on trouve en grand nombre dans les tombes du Nouvel Empire ont intrigué longtemps les archéologues : on en a fait souvent des pains d'offrandes. On admet à présent qu'on les murait au-dessus de la porte du tombeau afin de consolider la paroi de la montagne. On s'en servait aussi pour paver la tombe elle-même : les inscriptions donnent les titres et le nom du mort, parfois avec la représentation du défunt en adoration devant la barque solaire (XVIII).

g) Figurines de momies.

Nous avons vu combien, sous le Moyen Empire, les statues de doubles avaient été réduites. Elles ne sont plus que de petites figurines qui suffisent cependant à assurer la persistance de l'âme.

Sous l'influence des idées religieuses nouvelles, nous assistons à une transformation encore. La statuette de *Nekhta* ne portait dans les mains aucun attribut, elle était enveloppée étroitement dans ses bandages : c'était réellement un second exemplaire de la momie elle-même (voir p. 47).

Les idées relatives au monde où les morts se rendaient, pour y mener une nouvelle existence comme vassaux du dieu *Osiris*, ont pour résultat de doter les figurines d'une série d'emblèmes : ce sont parfois des amulettes que la statuette tient en main, le plus souvent ce sont les instruments aratoires, la herse et le panier à semailles qui serviront pour les travaux à exécuter dans le pays des morts. On s'y représente, en effet, la vie à peu près comme sur cette terre : il faut labourer, ensemencer les champs, récolter, entretenir en bon

état les canaux d'irrigation, empêcher qu'ils ne s'ensablent. Ce sort réservé aux morts devait paraître peu enviable et la magie a fourni immédiatement le moyen de remédier à cet inconvénient. Le double doit-il travailler ? Il suffit de mettre la statue de double à même d'exécuter les travaux, et le double sera définitivement libéré de la corvée. Il s'agit, si l'on veut, de payer l'impôt en travail ; les statuettes magiques peineront pour le maître autant de fois que le dieu appellera celui-ci à accomplir ses prestations. On voit donc dans la main des figurines la herse qui sert à défoncer le sol avant les semailles, et sur le dos, retenu par une cordelette, pend le panier de grains pour l'ensemencement.

Exceptionnellement, à l'époque de la XIXe dynastie, au lieu de l'aspect de la momie, on donne aux statuettes — comme on le faisait aussi pour les couvercles de grands sarcophages en pierre — le costume porté par les vivants. A la même époque, on voit également une représentation de l'âme, oiseau à tête humaine, gravée sur la poitrine de la statuette et destinée à faciliter la réunion de l'âme et du corps (voir fig. 15).

On trouve des *statuettes funéraires* en toutes les matières : en *bois* (XI), en *terre* (IX), en *terre émaillée* (VI VIII), en *pierre* (X et XX) et en *bronze* (un spécimen d'authenticité douteuse, XI). On en exécute qui sont de véritables chefs-d'œuvre, à côté d'autres qui sont d'une grossièreté sans pareille. Par une précaution facile à comprendre, on ne se contente pas d'un exemplaire par tombe et, c'est parfois par centaines, sinon par milliers, que la piété des survivants les a accumulés autour du cercueil. Parfois, on en remplissait des *caisses en bois* divisées en plusieurs compartiments. Nous en possédons deux spécimens provenant de la trouvaille de *Deir el Bahari* (13 et 14).

Les formules gravées ou peintes sur les figurines varient fort peu : c'est souvent simplement le titre et le nom du mort précédés de la formule : « Illumination de... » et, parfois, la place des titres et noms est laissée vide. On trouve

fréquemment une formule plus longue, empruntée au *Livre des morts*, et qui donne clairement l'explication du rôle des statuettes : « O toi, figurine *(oushebti)*, quand on appellera le défunt un tel, pour les travaux qui se font dans l'autre monde, pour cultiver les champs, irriguer le fleuve, transporter le sable de l'est à l'ouest, alors dis : « C'est moi, me voici. »

α) *Figurines royales.*

Figurines grossières en bois au nom de *Seti Ier* : les inscriptions sont en partie noyées dans du bitume. (Collection Ravestein.) (XI.)

Figurine en terre émaillée d'un émail bleu extrêmement intense avec inscription à l'encre noir, au nom de *Pinet'em Ier* (III).

β) *Figurines de personnages privés.*

Nous en possédons quelques spécimens remarquables dans la collection Ravestein.

L'un d'eux, en *granit*, peut passer pour un des plus beaux spécimens connus : il est au nom d'un chef du trésor royal du nom de *Neferrenpet* (XX). (Fig. 15.)

Citons trois spécimens en *calcaire peint*, au nom d'un *prince de l'oasis* du sud, *Neb-meh* (XX). (Fig. 16.)

Un beau spécimen en *albâtre*, au nom du prêtre *Men-Kheper*, est le premier objet égyptien qui soit entré au Musée de Bruxelles, don de M. Van Hamme, de Gand, en 1844 (X).

Les plus nombreux spécimens sont en terre émaillée bleue avec inscription à l'encre noire (VI-VIII). Une grande partie provenant de la trouvaille des prêtres d'*Amon* à *Deir el Bahari* nous a été envoyée par le gouvernement khédivial.

Collection Ravestein.

FIG. 15. — STATUETTE EN GRANIT DE NEFERRENPET.

7) *Cercueils pour figurines funéraires* (XVIII).

Afin de rendre l'identification entre le mort et la figurine plus étroite encore, on prenait soin de déposer celle-ci dans un *petit sarcophage en pierre* ou un *petit cercueil en bois*. Nous en possédons plusieurs bons spécimens : un sarcophage

FIG. 16. — STATUETTES DU PRINCE DE L'OASIS NEB-MEH.

en pierre avec une statuette, un cercueil en bois avec couvercle et statuette au nom du blanchisseur *Kajkaj*, enfin un sarcophage en calcaire, de forme rectangulaire au nom d'un scribe des recrues du temple d'*Amon Sa-Isis*.

h) Figurines de femmes.

De même que, chez beaucoup de peuples, la femme est immolée, lors des funérailles, afin de suivre son mari dans l'autre monde, de même les Égyptiens, dès les plus anciennes époques, déposaient dans la tombe de petites *figurines de femmes*, souvent étendues sur un lit et qui remplaçaient l'épouse du défunt (XX).

i) Scarabées de momies (XII).

Le cœur de l'homme devant être pesé dans l'autre monde afin qu'on en examinât la pureté, on s'efforça de donner au mort, à partir du Nouvel Empire, un remplaçant du cœur. C'est ou bien un *cœur en pierre* ou un grand *scarabée* (pierre en forme de scarabée) que l'on plaçait, sous les bandelettes, sur la poitrine de la momie.

Sur le couvercle de momie, placé au-dessus du cadre contenant les scarabées, on remarquera l'amulette en forme de cœur, pendue au cou de la morte.

Les scarabées sont, le plus souvent, en pierre verdâtre, *schiste, malachite, serpentine, feldspath,* parfois en pierre *bleue, lapis* ou *imitation*, ou encore en *schiste* ou en *pierre noire, obsidienne* ou *jais*. Le texte qui couvre la surface plane est d'ordinaire le suivant : « O mon cœur, toi qui me viens de ma mère ! O mon cœur, toi qui es mon existence, ne te lèves pas contre moi comme témoin, ne te lèves pas en opposition contre moi devant le juge, ni devant le gardien de la balance ! Tu es le double qui est dans mon corps... lorsque tu approcheras de cette bonne place du jugement où nous allons, tâches que les chefs qui accordent à l'homme la stabilité ne soient pas mal disposés à mon égard, fais que ton nom soit bon pour nous lorsque nous entendrons le jugement bénit et ne parle pas faussement contre moi en présence du dieu bon. »

On concluera facilement de tout cela que les précautions

étaient prises par les Égyptiens de façon telle, que le plus grand criminel de la terre pût se faire passer aux yeux des dieux pour le plus juste et le plus vertueux des hommes, à condition de connaître les formules de la magie et de se faire équiper scrupuleusement de toutes les amulettes indispensables. Cela diminue grandement la portée morale du pèsement des actions.

Nous possédons quelques très beaux spécimens de *scarabées du cœur* et de *cœur en pierre,* pour la plupart de la collection Ravestein.

j) Amulettes (XIX).

L'armure magique du mort était complétée par une série d'*amulettes* de formes et de matières diverses : citons surtout une *tête de vipère en cornaline,* une petite *colonnette en lapis lazuli,* un *nœud en jaspe rouge,* des figurines de *divinités,* des *amulettes en forme de cœur en verre multicolore,* etc.

k) Spécimens de mobiliers funéraires (II).

Rien n'est plus instructif, pour connaître le contenu des tombes ordinaires du Nouvel Empire, des tombes de personnes pour lesquelles on ne prenait pas le soin de faire des funérailles imposantes, que d'examiner le contenu de deux sépultures découvertes à *Abydos* et données à nos musées par l'*Egypt Exploration Fund.*

Une tombe avait été faite à l'époque de la XIIIe-XVIIe dynastie et réemployée à la XIXe-XXe dynastie. Les objets des deux époques étaient mêlés. A la première période appartiennent une *palette de scribe en bois,* un petit *pot à onguents* en marbre, une petite figure, en calcaire, de *femme jouant de la harpe,* un *masque* en plâtre, des fragments de *poteries* provenant de tombes libyennes et un *collier* de perles. A la XIXe-XXe dynastie, la tombe fut réemployée pour un scribe royal du nom de *Kynefer.* Il avait comme mobilier funéraire

deux *statuettes* et un *pectoral* en terre émaillée, un assortiment de *perles* et de *pendants de collier* en terre émaillée et en cornaline.

Une tombe de la XVIIIe dynastie avait été aménagée pour un scribe du nom de *Tembu*, représenté par une petite statuette en calcaire. Son mobilier funéraire est assez complet : quelques *vases* en terre, une *fiole importée de l'île de Cypre*, des petits *vases à onguents* ornés de figures de génies protecteurs, des *vases* en pierre, un petit *pain de fard* rouge, quelques *scarabées*, une série de *colliers* de perles en terre émaillée ornés de petites *amulettes*, enfin quelques objets en *bronze*.

Une stèle placée devant la tombe, ou érigée à proximité d'un temple, suffisait à assurer au mort toutes les offrandes désirables en nombre indéfini : on se contentait donc de déposer dans le tombeau quelques objets de toilette ou de parure, s'en remettant pour le reste à la vertu des formules magiques.

8. Objets divers.

a) Vannerie (XVIII).

Quelques objets en vannerie, *paniers ronds*, avec ou sans couvercle, peuvent servir à donner une idée de cette industrie.

b) Objets de toilette.

α) Boites a fard (XX). — Les fards occupèrent une grande place dans la toilette des hommes et des femmes en Égypte. Les hommes se fardaient surtout le tour des yeux. Des récipients nombreux ont servi à contenir le fard. Ordinairement ce sont de petits *étuis cylindriques* en *bois*, en *pierre*, en *terre émaillée*, fermés par un couvercle tournant autour d'un bouton. Plusieurs de ces étuis étaient parfois accolés, pour les diverses espèces d'ingrédients. Quelquefois l'*étui* est en *pierre* et on lui a donné l'aspect d'un *singe* tenant

dans ses bras le vase à fard ; quelques-uns sont en forme de *colonnette*.

De petits *vases en pierre*, albâtre, basalte, sont employés également comme récipients à fard ; ils sont parfois décorés de figures au trait représentant des divinités, surtout le dieu *Bes*, dieu de la toilette (XX et II).

Une *boîte en bois* et une *boîte en ivoire en forme de canard* servaient probablement aussi de récipients pour le fard.

On se servait pour appliquer le fard d'un *petit bâtonnet* en forme de massue, en *bois* ou en *pierre*. Nous en possédons un remarquable spécimen en *hématite* portant une inscription au nom d'un scribe royal appelé *Men-kheperre*. (Don de l'*Egyptian Research Account*.)

β) Miroirs (XIX). — Les *miroirs* étaient en bronze poli ; le manche de l'un de nos spécimens est en forme de colonnette terminée par une touffe de papyrus.

Une petite *figurine en ivoire du dieu Ptah*, représenté sous une forme grotesque, doit peut-être être considérée comme un manche de miroir (XX).

γ) Peignes (XIX). — On piquait dans les cheveux des *peignes* décoratifs à dents courtes ornés parfois à la partie supérieure de figures d'animaux. Nous en possédons deux fort beaux spécimens acquis à Thèbes et qui sont surmontés de la figure d'une antilope et d'un léopard. (Fig. 17.)

δ) Anneaux d'oreille (XIX). — On trouve fréquemment dans les tombeaux des *anneaux en cornaline* ou des espèces de *boutons* en *albâtre* ou en *ivoire* qui servaient d'ornement d'oreille. L'examen de momies a démontré que les anciens Égyptiens, de même que beaucoup de peuplades sauvages, étiraient dans une proportion incroyable le lobe de l'oreille pour y insérer des objets de dimension parfois considérable.

ε) Bagues (XIX).— Nous possédons, principalement dans la collection Ravestein, une série de *bagues* égyptiennes, en

métal ou en *terre émaillée ;* sur le plat de la bague étaient gravés des noms de rois ou des souhaits de bonheur. Des

FIG. 17. — PEIGNES EN BOIS.

scarabées étaient souvent montés en bague. Nous en trouverons des spécimens dans un instant (voir p. 98).

η) Colliers (II et XIX). — On trouvera d'assez bonnes séries de colliers composés de *perles en pierre*, en *terre émaillée* et en *verre*. On verra que l'on faisait des perles de formes extrêmement variées et que l'on suspendait aux colliers une série d'*ornements* de formes diverses : en forme de quille, en boutons de fleurs, en fleurs, en figurines de divinités, etc. Certains de ces éléments de collier sont de véritables bijoux et donnent une haute idée de l'habileté technique des ouvriers égyptiens.

c) Fabriques de verrerie et de faïence à Tell el Amarna (V).

Les fouilles de M. Petrie à *Tell el Amarna* ont fait découvrir l'emplacement de la fabrique de verrerie et de faïence. Nous devons à la libéralité de M. Petrie une bonne série de débris de fabrication, ainsi qu'une collection très complète des moules employés.

On remarquera d'abord deux grands *fragments de creusets* contenant encore de la pâte vitrifiée, à côté des *scories* de fabrication (XIII).

Les *moules* offrent les formes les plus variées : plaquettes avec le nom du roi et de la reine; éléments de bagues; des yeux; des fleurs de lotus; *Bès* dansant ou jouant de la musique; des poissons; des palmettes; des scarabées; des cuisses et des têtes de bœuf; des signes hiéroglyphiques : bon, vie; des fruits et des fleurs; des moules pour les perles rondes ou allongées, etc.

De très nombreux fragments de verre multicolore prouvent que l'on fabriquait à *Tell el Amarna* les vases en verre du type que nous examinerons tout à l'heure.

d) Objets divers en terre émaillée (III).

Nous avons groupé un certain nombre d'objets en terre émaillée, afin de montrer à quel degré élevé cette industrie était parvenue en Égypte.

On sera surpris, dès l'abord, par l'intensité extraordinaire du ton bleu des pièces de la XVIIIe dynastie et qui n'a jamais été dépassé par aucun peuple.

Les fragments provenant de *Deir el Bahari* sont surtout remarquables. Ce sont, pour la plupart, des fragments de *coupes* décorées de motifs floraux ou de têtes de la déesse *Hathor*.

On remarquera aussi de petits *ex-votos* représentant *Hathor*, ou des yeux et des oreilles que l'on apportait au sanctuaire de cette déesse.

Ce qui est plus surprenant, c'est de constater la manière dont l'ouvrier se servait des émaux multicolores. Que l'on examine, par exemple, un petit *fragment de vase* découvert à *Gurob*, ou encore des fragments d'*étuis à fard* découverts à *Ramesseum*, où les inscriptions royales en une couleur d'émail ont été réservées dans la pâte du fond. Tous les traits sont d'une perfection absolue, il n'y a aucune bavure d'une couleur sur une autre.

Nous ne possédons malheureusement aucun spécimen des étonnantes plaquettes de *Tell el Yahoudi*, qui formaient des scènes compliquées au moyen d'émaux multicolores. Un *petit fragment*, que nous devons à M. Valère Mabille, permet d'examiner un des procédés techniques les plus curieux, celui du cloisonné en terre émaillée. Il s'agit d'une fleur de lotus dont le fond est blanc et dont les détails sont indiqués par des émaux en émail de diverses couleurs, occupant des cloisons réservées dans la terre même.

Quelques jolies *balles en terre émaillée* bleue ou verte doivent être remarquées, ainsi qu'une *petite coupe* de l'époque de la XIXe dynastie décorée d'un motif floral.

Nous avons préféré réunir aux objets en terre émaillée du Nouvel Empire les deux pièces suivantes, bien qu'elles appartiennent à l'empire Saïte. La couleur de l'émail est à cette époque plutôt verte que bleue et le décor en relief.

Un *petit vase* de forme élégante provient de la collection Hagemans. Dans la pâte on a gravé, un décor en creux et des inscriptions qui, bien qu'elles soient assez effacées,

peuvent encore se lire : on reconnaît les signes , ce qui signifie « commencement de bonne année ». Ce petit vase, destiné à contenir du fard, est, en effet, un présent de nouvel an. Le *bâtonnet* destiné à étendre le fard servait en même temps de bouchon.

Une pièce tout à fait remarquable provient de l'ancienne collection Van Branteghem. C'est un *vase* en terre émaillée verte, orné d'un décor varié : en applique, des têtes du dieu *Bès;* sur la panse, des zones de fleurs alternent avec des oies. Cette pièce peut certainement compter parmi les plus belles céramiques émaillées que l'Égypte ait produites. (Fig. 18.)

Quelque *figurines funéraires* de diverses époques montrent ce que produisait l'industrie courante de l'émailleur, depuis le Nouvel Empire jusqu'à l'époque grecque.

e) Objets en verre.

Nous avons vu tout à l'heure des fragments de verre multicolore découverts à *Tell el Amarna* (V). Ce sont des débris de fabrication de pièces que l'on a hésité longtemps à attribuer aux Égyptiens.

En se basant sur la légende de l'invention du verre par les Phéniciens, on rapporta longtemps à l'industrie de ce peuple tous les vases en verre que l'on rencontrait.

La découverte, d'abord d'un vase en verre dans l'épaisseur de la pâte duquel on lisait le nom de *Thoutmès III,* puis la trouvaille de *Tell el Amarna* firent voir que les Égyptiens, dès les débuts de la XVIIIe dynastie, fabriquaient des vases multicolores. Depuis, on en a découvert de nombreux exemplaires dans des tombes restées fermées depuis l'antiquité, et tous les doutes que l'on aurait pu avoir se sont évanouis.

Ce qui est sûr, c'est que cette industrie a pris une extension considérable à l'époque gréco-romaine, que les fabriques syriennes en ont multiplié les produits, et que le commerce les répandait dans tout le bassin de la Méditerranée.

Nous devons à la libéralité de l'*Egyptian Research Account* deux très beaux *vases* en *verre multicolore,* découverts à *Gurob,* dans les tombes de la XVIIIe dynastie. L'un, de *forme globulaire,* est mutilé dans sa partie inférieure; l'autre, qui est intact, imite une *colonnette couronnée d'un*

FIG. 18. — VASE EN TERRE ÉMAILLÉE.

chapiteau à palmes. Ce dernier spécimen peut soutenir la comparaison avec les meilleures pièces que l'on ait découvertes jusqu'à présent (XX). (Fig. 19.)

f) Céramique (IV, XIII, XV et XVIII).

Nous avons vu quelle décadence rapide la céramique égyptienne avait subie depuis l'époque préhistorique jusqu'à la XVIIIe dynastie (voir p. 39).

Sous le Nouvel Empire, cette industrie est l'objet d'une certaine renaissance, très probablement due à l'influence de la céramique importée du monde égéen. On voit réapparaître les vases décorés.

La décoration consiste, le plus souvent, en motifs floraux,

Don de l'Egyptian Research Account.

FIG. 19. — VASES EN VERRE MULTICOLORE.

d'ordinaire des guirlandes de fleurs que l'on a suspendues au col ou à la panse des vases. Ces peintures ne sont que la copie des guirlandes de fleurs naturelles dont on ornait les vases dans les réunions mondaines et les banquets. On a parfois poussé l'imitation si loin que l'on a représenté les cordons qui servaient à maintenir en place la guirlande. La plupart

des vases de cette espèce que nous possédons proviennent d'*Abydos* et de *Gurob* et nous ont été offerts par l'*Egypt Exploration Fund* et l'*Egyptian Research Account*.

Nous disions tout à l'heure que ces décors floraux avaient été probablement inspirés par les produits céramiques égéens. Un *fragment* provenant des fouilles de Naville et Hall à *Deïr el Bahari* nous en donne une preuve flagrante (IV).

Souvent, les vases sont seulement ornés de quelques cercles concentriques qui font le tour de la panse et sont peints de couleurs diverses, ou bien encore de quelques traits placés avec plus ou moins de symétrie.

Il est très rare que les Égyptiens aient songé à se servir de *décors estampés* ou *incisés* sur les vases. Nous en possédons cependant un spécimen fort intéressant provenant d'*Abydos*. On y voit une figure du dieu *Osiris* et des inscriptions hiéroglyphiques aux noms de deux membres du sacerdoce de ce dieu à l'époque de la XIXe dynastie (XV dans le bas).

On remarquera que, d'une façon générale, les vases décorés et les vases ordinaires sans décoration ne sont pas terminés de manière à pouvoir se tenir debout : on se servait de *supports en terre cuite* ou de sellettes en bois.

Nous possédons pour l'époque du Nouvel Empire quelques vases de dimensions assez considérables : ce sont de *grandes amphores* qui servaient à contenir le vin ou l'huile. Une d'entre elles est à trois anses de façon à faciliter l'opération du versement des liquides qu'elle contenait.

Des vases étaient fabriqués avec une destination spéciale et il n'est pas rare qu'au moment de la fabrication on les marquait au moyen d'un sceau dans l'argile encore fraîche. On verra quelques fragments d'anses d'amphores avec de semblables marques (XV).

Les jarres contenant le vin recevaient parfois une inscription à l'encre servant à désigner l'année de la récolte et le nom du vignoble.

Nous possédons un certain nombre de ces *inscriptions d'amphores de vin* qui sont ordinairement rédigées comme

suit : « Année... deux fois bon, vin du grand jardin du *Ramesseum, Ka-en-Keme :* chef de vignoble *Kama* (I) ».

g) Céramique étrangère (XVI).

On trouve assez fréquemment dans les tombeaux du Nouvel Empire des poteries importées des îles de la mer Égée, principalement la Crète et Cypre. Dans la butte de décombres formée des débris enlevés par le nettoyage du palais de *Tell el Amarna,* M. Petrie découvrit d'assez grandes quantités de *fragments de vases mycéniens.* Nous en possédons des spécimens assez nombreux donnés par le professeur Petrie. Les fouilles de l'*Egyptian Research Account* à *Gurob* en ont fait découvrir d'abondantes séries, ainsi que des types variés de la *céramique cypriote :* les pièces que nous exposons nous ont presque toutes été offertes par l'*Egyptian Research Account.*

h) Scarabées et cylindres (XVII).

Peu d'objets égyptiens sont plus connus que les scarabées. Peu d'objets ont eu également une fortune plus grande : les scarabées ont été imités dans tout le monde antique et on en a découvert dans tous les pays où les civilisations anciennes ont dominé. Le scarabée, spécialement l'*ateuchus sacer,* a été regardé dès les époques les plus anciennes comme un animal sacré.

Déjà, sous l'Ancien Empire, on exécuta des scarabées en pierre et rapidement ils remplaçèrent les cylindres, dont l'usage disparaît. Les scarabées servent donc de cachet, ils servent aussi d'amulettes et de bijoux.

On les trouve en toutes les matières et de toutes les dimensions.

Les inscriptions qu'on y grave le plus souvent sont un nom, nom de roi ou nom de simple particulier (surtout au Moyen Empire); on y trouve aussi des emblèmes religieux, des symboles magiques, des formules de souhaits, des orne-

ments et enfin, mais très rarement, des inscriptions funéraires ou historiques.

Les scarabées sont souvent employés comme *éléments de collier*, souvent aussi on les monte en *bagues* et, dans ce cas, ils sont parfois sertis en or.

Notre collection de scarabées n'est pas encore très développée. Citons, néanmoins, des scarabées aux *noms des rois Ka-User-Ra, Amememhet, Shesha* (Hycsos), *Ka-Ka-Ra*. Quelques pièces avec des *noms de personnages privés*, d'autres qui sont seulement ornées de *motifs géométriques*, d'autres enfin *sans inscriptions*.

Un scarabée du Moyen Empire porte la *formule funéraire* qui se trouve d'ordinaire sur les stèles.

On verra ensuite deux *scarabées montés en bagues*, dont l'une encore est fixée au doigt de la momie qui la portait.

Un spécimen d'*empreinte de scarabée sur argile* porte le nom d'un des rois *Psammétiques*.

Nous avons réuni aux scarabées deux *cylindres archaïques* et un *cylindre* portant les noms des rois de la XIIe dynastie, *Sésostris III* et *Amenemhat III*, ce qui indique une co-régence de ces deux rois.

9. Écriture et dessin.

Quelques indications sur l'écriture égyptienne seront peut-être intéressantes ici. Comme on sait, l'écriture égyptienne se compose de figures d'hommes, d'animaux, de plantes, d'objets divers. En conséquence, leur nombre est très élevé.

On s'imagine d'ordinaire que ces signes sont employés avec une valeur symbolique ou figurative qu'il s'agit de deviner ou d'interpréter. Il n'en est rien : les signes hiéroglyphiques servent à noter, avant tout, des sons, et on peut les lire actuellement avec la plus grande sûreté, sans que l'on ait à craindre des divergences de lecture entre les divers traducteurs.

Les plaisanteries faciles sur les déchiffreurs d'inscriptions

égyptiennes ont la valeur du scepticisme que pourrait afficher un ignorant vis-à-vis de la possibilité de comprendre une langue quelconque, s'écrivant avec un alphabet différent du nôtre.

Cela ne veut nullement dire que l'écriture égyptienne soit dépourvue de difficultés : c'est un instrument fort imparfait et qui nécessitait pour exprimer la pensée des complications que notre alphabet de vingt-six lettres nous a complètement évitées. Ici encore, les Égyptiens ont fait preuve de conservatisme à outrance et, après avoir approché de très près le point où ils auraient pu aboutir à un alphabet simple, ils n'ont pu se résoudre à laisser tomber en désuétude les procédés qui venaient des ancêtres.

L'écriture égyptienne dérive certainement d'une écriture figurative où l'on représentait directement l'objet ou l'action que l'on voulait signifier : le soleil par ⊙, l'eau par , une abeille par , une hirondelle par , etc.

Ce stade primitif de l'écriture ne nous est pas connu, et il est certain que, lorsque les Égyptiens ont pénétré en Égypte, ils l'avaient déjà dépassé. Les signes ont pris alors la valeur phonétique des mots qu'ils représentaient et le soleil se disant *Rᶜ*, le signe ⊙ se lisait *Rᶜ*, l'eau se disant *mw* le signe avait la valeur *mw*, l'abeille se disant *bjt*, le signe avait la valeur *bjt*, l'hirondelle *wr*. Disons de suite que l'Égypte ne note pas les voyelles, ce qui fait que nous n'avons qu'une idée très vague de la façon dont les mots devaient se prononcer [1].

[1] On se sert des signes ꜣ ᶜ, ꜥ, pour noter des sons qui n'existent pas dans nos langues, de même qu'on différencie certains sons très voisins l'un de l'autre par des points ou des signes placés sous la lettre, par exemple *h*, *ḥ*, *ẖ* et *ḫ*, ou au-dessus de la lettre, par exemple s et ś.

Tout cela est simple, lorsqu'il s'agit de choses ou d'action faciles à représenter. Tout le monde comprend que signifie visage, bois, arbre, chouette, etc. ; mais comment rendre les idées abstraites ?

Pour un certain nombre, on trouve facilement la solution du problème : les deux jambes signifieront aller, le sceptre exprimera l'idée de régner.

Pour toute une série d'idées, ce procédé n'était pas applicable. On a fait alors à peu près ce que nous faisons dans les rébus, et on a appliqué certains signes à l'expression des mots qui avaient la même valeur phonétique. Ainsi l'abeille avec la valeur phonétique *bjt* sera employée pour roi de la basse Égypte *bjtj*, le scarabée pour *ḫpr* signifiant devenir, l'hirondelle pour *wr* signifiant grand.

Un certain nombre de signes ont été employés à un usage plus étendu encore. Le signe , par exemple, sorti de la représentation de l'hirondelle qui se disait *wr*, est employé à exprimer l'idée de grand *wr* comme on vient de le voir ; mais on se servira également de chaque fois que l'on devra noter le son *wr* en combinaison avec d'autres sons pour former un mot, comme, par exemple *s'wr* boire . Dans ce mot ainsi écrit, le signe a donc la valeur d'un signe phonétique syllabique, indépendant d'une idée quelconque d'oiseau ou d'hirondelle.

Quelques-uns de ces signes phonétiques sont devenus, par l'usage, de véritables signes alphabétiques représentant, par conséquent, une seule lettre. En voici un exemple : la bouche, se disait r^3, le signe ^{3} représentant une aspiration analogue à l'esprit doux des Grecs. Cette aspiration faible a une grande tendance à disparaître et le signe est devenu la lettre *r*. C'est ainsi qu'on a obtenu un alphabet de vingt-cinq lettres.

Dans le mot transcrit plus haut, boire on a écrit *s'*, puis le syllabique *wr*, puis le *r*, qui est un complément phonétique, et enfin deux déterminatifs.

Il nous reste à dire ce qu'on appelle complément phonétique et déterminatif.

Parfois un signe pouvait avoir plusieurs valeurs, on pouvait avoir plusieurs mots pour exprimer une même idée, ou encore deux signes qui se ressemblent pouvaient être confondus en un seul : la tête pouvait se dire *tp* ou d^3d^3, le sceptre pouvait avoir la valeur *s'hm* ou *hrp*. Comment distinguer dans l'écriture la manière de prononcer le signe ? On emploie pour cela les compléments phonétiques : on écrit, par exemple, *s'hm*, c'est-à-dire *s'hm* syllabique, plus le *m* alphabétique ; à côté de *hd* (*hd* + *d*) on écrira *wd* (*wd* + *w*) grâce à la confusion qui amena à écrire dans les deux cas au lieu de distinguer et .

On voit donc que l'on trouve, juxtaposées dans l'écriture, les deux variétés de signes phonétiques, signes syllabiques et signes alphabétiques.

Un élément intervient encore : un élément cette fois figuratif.

Nous avons vu que plusieurs mots pouvaient avoir le même son ; c'est ce qui a permis de passer du son hirondelle *wr* au son *wr* pour dire grand. Cela devait fatalement amener des confusions auxquelles il fallait parer.

On s'est servi pour cela des déterminatifs, qui indiquent à la suite du mot, dans quelle catégorie d'idées le mot doit être placé. On distingue, par exemple, entre wd^3, magasin, et wd^3, aller, en écrivant le premier et le

second , le premier étant déterminé par le plan de maison et le second par les jambes en marche.

Voici quelques-uns des déterminatifs les plus fréquents : homme, femme, dieu, plante, eau, désert et pays étrangers, ville, maison, temps, liquides, aller, ce qui se fait par la bouche, ou ce qui exige l'emploi de la force, idées abstraites, etc.

Reprenons notre mot boire, nous en décomposerons facilement les éléments : signe alphabétique valeur *s'*; signe originairement figuratif de l'hirondelle et ayant reçu la valeur phonétique du nom de l'oiseau *wr*, cette valeur a été transportée ensuite à d'autres mots se disant *wr*, par exemple le mot grand, puis le signe étant devenu purement une notation du son *wr*, on l'emploie comme signe syllabique en combinaison avec d'autres hiéroglyphes ; signe alphabétique valeur *r*, complément phonétique du signe *wr* ; déterminatif de l'eau, déterminatif des actions qui se font par la bouche.

Tels sont les divers éléments qui se retrouvent constamment combinés dans l'écriture hiéroglyphique dont nous avons essayé d'exposer ainsi brièvement le mécanisme.

Comme on peut l'imaginer aisément, il n'était point facile de dessiner exactement ces signes, et lorsqu'on désirait écrire autrement que sur les monuments, le besoin se faisait sentir d'une écriture plus simple et plus rapide. Dans ce but, on abréviait les signes en se contentant de noter les traits les plus caractéristiques, tout comme nous le faisons nous-mêmes dans notre cursive.

L'*hiératique* est cette cursive, qui varie suivant les époques,

et qui, en se simplifiant de plus en plus, est devenue, sous l'empire saïte, le *démotique*.

Un fait ressort clairement des documents : c'est que l'écriture était assez répandue, même parmi les classes inférieures; les scribes sont en nombre énorme et la connaissance des hiéroglyphes ou de l'hiératique n'était nullement le privilège d'une classe supérieure.

L'apprentissage devait être assez long cependant. On exerçait les jeunes scribes à transcrire des morceaux littéraires, des lettres ou des pièces d'administration. C'est qu'à côté de la difficulté de l'écriture, il faut encore ajouter la complication qui résultait des formules orientales, dont la connaissance ne s'acquérait que par une routine patiente. Le maître corrigeait en marge ce qui était incorrect, il retouchait la courbe fautive d'un signe mal exécuté.

On se servait ordinairement pour écrire de minces roseaux qui, trempés dans l'eau, se divisaient à l'extrémité en une infinité de fibres formant pinceau. La couleur employée était le noir ou le rouge, le rouge pour les titres ou la ponctuation qui séparait les versets dans la poésie.

La *palette de scribe* était en bois ou en pierre, elle était formée d'une pièce allongée, percée au sommet de deux cavités rondes pour les pains de couleur et d'une encoche qui servait à enfermer les pinceaux (II).

Les élèves scribes employaient des *plaques en calcaire* remplissant le rôle de nos ardoises. Nous en possédons un bon spécimen sur lequel on avait transcrit un texte poétique (I). On se servait aussi d'*éclats de calcaire* ou de vulgaires *tessons de poterie (ostraca)*. Ces matières remplaçaient le *papyrus*, qui devait être assez cher et qui, en tout cas, aurait fini par devenir coûteux en présence des nécessités d'un long apprentissage.

Les mêmes matières étaient employées pour l'écriture dans la vie courante, pour des *lettres*, pour des *comptes* et autres documents analogues. Nous en possédons de bons spécimens acquis à Thèbes (I). Citons, par exemple, une liste de

toutes les choses qui ont été remises à un chef menuisier ; un inventaire des entrées dans un trésor, des étoffes, du cuivre, des vases ; une lettre d'une chanteuse d'*Amon* à un personnage auquel elle commande diverses choses, elle fait dire à son père qu'un sarcophage en pierre précieuse est prêt ; un billet d'un scribe à son maître, disant : « Tu as entendu au sujet de l'affaire du citoyen. Tu m'as dis : Ne l'amène pas devant la justice, ne le fais pas comparaître devant les juges. » Mentionnons encore un fragment d'une collection de formules magiques, un fragment d'un hymne au soleil.

Une des pièces les plus curieuses que nous exposions est un grand éclat de calcaire provenant de Thèbes et qui constitue un *carnet de surveillant de travaux*. Le surveillant s'en est servi longtemps, comme le prouvent les traces des textes qui ont été effacés successivement ; il notait le nom des ouvriers en indiquant aux diverses dates ceux qui avaient chômé.

Les *ostraca* étaient utilisés également par les dessinateurs, qui s'en servaient pour l'établissement de leurs esquisses. Citons un éclat de calcaire avec *esquisse de scènes funéraires* destinées à la décoration d'un tombeau, un tesson de poterie avec *plan de maison*, etc.

10. Papyrus funéraire.

Nous aurions dû rattacher aux monuments funéraires les papyrus du *Livre des Morts* que l'on déposait à côté de la momie dans toutes les tombes soignées. Nous avons jugé préférable de les réserver afin de les étudier en même temps que les autres documents relatifs à l'écriture.

Disons en deux mots que le papyrus est une sorte de papier, formé au moyen de l'écorce d'un roseau, le *cyperus papyrus*. Les morceaux d'écorce, posés les uns sur les autres, les fibres alternativement horizontales et verticales, étaient agglutinés par battement. On en formait des rouleaux qui ont parfois plusieurs mètres de long.

A l'époque du Nouvel Empire apparaît, dans les tombeaux, un livre dont l'origine remonte jusqu'à l'Ancien Empire. On ne l'a pas trouvé transcrit sur papyrus avant la seconde époque thébaine ; antérieurement, on l'inscrivait sur les murs des tombeaux ou sur les parois des sarcophages.

Il n'est point fort aisé de dire brièvement ce qu'est le *Livre des Morts*. Il forme un tout si complexe, que toute définition serait forcément incomplète. Il participe à la fois de la nature des recueils de prières, des livres de géographie infernale, des recueils d'histoires mythologiques, des livres de recettes magiques. Le mieux serait peut-être de dire, en restant tout à fait dans le vague, que c'est un livre où les générations successives ont accumulé tout ce que l'expérience avait démontré utile de connaître, à partir du moment où le double se séparait du corps. Les opinions les plus contradictoires s'y rencontrent : on ne savait quelle formule était la meilleure, et l'on transcrivait l'une et l'autre, de façon à parer à toutes les éventualités. Parfois le texte devenant trop obscur, des scribes ajoutaient des gloses qui, au bout de quelques générations, devenaient aussi obscures que le texte lui-même et nécessitaient de nouvelles gloses.

On peut dire hardiment que, dans beaucoup de ses parties, le *Livre des Morts* était aussi obscur pour les Égyptiens qu'il l'est aujourd'hui pour nous-mêmes. Il faudra encore certainement plusieurs générations de travailleurs avant qu'on ait tiré de cette mine féconde tous les renseignements que l'on peut en espérer pour la connaissance de la religion égyptienne.

Si l'on veut bien admettre la définition que nous avons donnée plus haut, on comprendra l'intérêt énorme qu'il y avait pour les Égyptiens à s'assurer la possession d'un *Livre des Morts :* c'est pourquoi on en composait pour répondre à toutes les nécessités, depuis ceux qui se résument en un seul chapitre équivalant à tous les autres, jusqu'aux exemplaires où les chapitres se succèdent interminablement. On écrivait quelques formules agrémentées de grossières vignettes :

c'était un livre des morts; on transcrivait soigneusement, sur un rouleau de plusieurs mètres de longueur, des chapitres choisis parmi les plus utiles, enluminés de vignettes qui sont de véritables œuvres d'art : c'était encore un livre des morts.

Certains exemplaires soignés étaient exécutés à l'avance en vue d'un grand personnage, qui peut-être y travaillait parfois lui-même; d'autres étaient faits pour le commerce et l'on se contentait de laisser en blanc la place où transcrire hâtivement, lors des funérailles, les noms et titres du défunt pour lequel on l'avait acheté. Fréquemment, les vignettes et le texte marchent d'accord, comme si l'enlumineur et le scribe avaient été un seul et même artiste; souvent encore les vignettes ont été dessinées et peintes à l'avance et le texte n'est plus d'accord avec les illustrations. Le rapport entre les figures et le texte est parfois des plus apparents, mais il arrive aussi fréquemment qu'il est impossible de déterminer quelle est cette relation.

Nous possédons dans la collection Ravestein un exemplaire mutilé d'un livre des morts (**D**); grâce à la générosité de Mme Paul Errera, nous avons pu en acquérir à Thèbes un exemplaire très remarquable, surtout par la perfection de ses vignettes (**F** et **G** et dans le vestibule). Il peut certainement passer pour un des bons monuments de cette catégorie.

Ce qui en fait l'intérêt à peu près exceptionnel, c'est que, écrit au commencement de la XIXe dynastie, il est néanmoins extrêmement proche, comme rédaction, de la recension en usage à l'époque saïte. Cette recension saïte a dû être établie, par conséquent, d'après un exemplaire fort semblable au nôtre. Les vignettes sont nombreuses, plusieurs ne sont connues par aucun autre papyrus, d'autres présentent des variantes intéressantes des scènes connues.

Nous en signalerons quelques-unes d'un intérêt général.

Le défunt, quatre fois représenté, étend la main sur un petit étang dans lequel est couché un crocodile, la tête retournée en arrière dans une pose impossible. C'est la vignette d'un chapitre assurant le défunt contre la morsure

des crocodiles qui peuplent les cours d'eau que l'on doit traverser dans l'autre monde. Avec un sens admirable de la prévoyance, les Égyptiens représentent quatre crocodiles, un pour chacun des quatre points de l'horizon, et les formules de conjuration commencent par ces mots : « Tourne la tête crocodile du nord... du sud... de l'est... de l'ouest. » (Cadre 28.) (Fig. 20.)

Parmi les dangers de l'autre monde, il faut prévoir les serpents, non plus les petites espèces existantes en Égypte, mais les grands reptiles de l'époque préhistorique, que le mort pourrait rencontrer dans ses pérégrinations.

Deux vignettes nous montrent comment l'on s'y prenait. Avec le bâton fourchu qui sert à la marche, le mort immobilise la tête du reptile, tandis que d'un coup sec de son arme il lui brise la colonne vertébrale, ou bien il le déchire au moyen de deux couteaux. Le texte qui accompagne ces vignettes a pour vertu d'empêcher que l'on n'enlève au mort les souffles respiratoires, ce qui montre que les Égyptiens avaient remarqué déjà que la mort due à la morsure des reptiles se produisait par asphyxie. (Cadre 12.)

Une des scènes les plus jolies est celle où l'on voit le défunt assis dans la barque qui vogue à pleine voile. Il n'y est point entré sans difficultés : il a dû subir au préalable tout un examen de théologie. Les diverses parties de la barque sont des divinités dont le mort doit réciter le catalogue. Chaque partie l'interpelle en disant : « Dis-moi mon nom. » Chacun de ces éléments de la barque est soigneusement représenté en détail, depuis le piquet qui sert à attacher la barque jusqu'à la voile, le vent et le matelot lui-même. On le voit encore, rien n'est laissé à l'imprévu. (Cadre 20.)

En un autre endroit, on voit une remarquable représentation du mort. Ce n'est pas un portrait, puisque l'on constate que le nom avait toujours été omis, le papyrus ayant été fait à l'avance. En trois endroits seulement, deux fois dans le texte, une fois devant une figure, on lit, d'une autre écriture : « Le chef des sculpteurs *Nefer-renpet.* » Le défunt

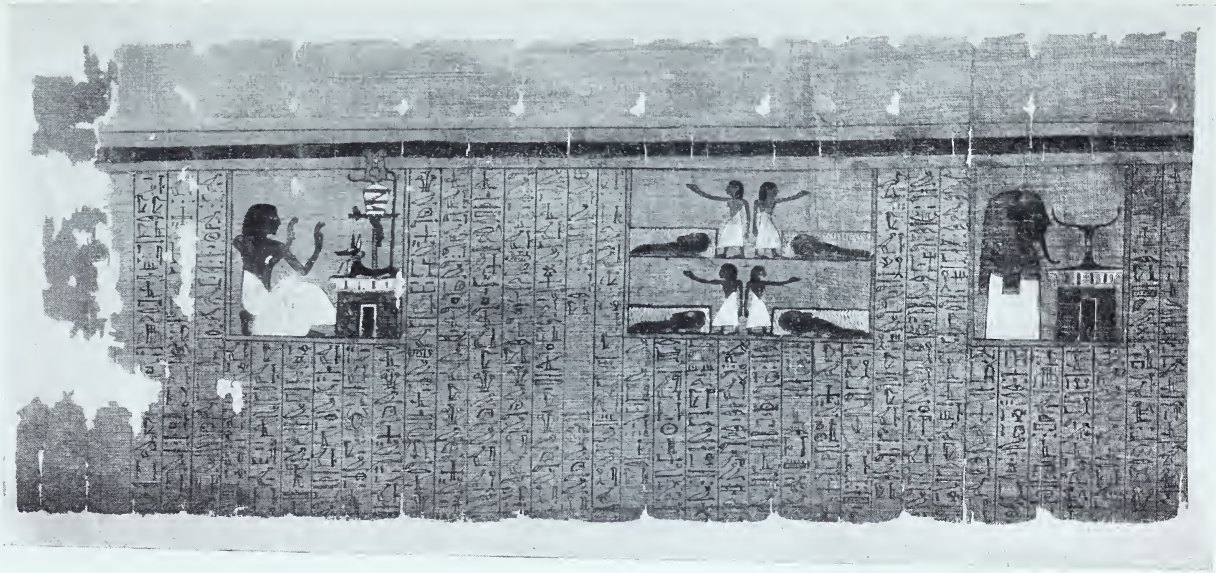

Don de Mme Paul Errera.

FIG. 20. — FRAGMENT D'UN PAPYRUS DU LIVRE DES MORTS

est en adoration devant une espèce de chapelle sur laquelle on lit un certain nombre de colonnes d'inscriptions, identifiant chacune des parties du corps avec les parties correspondantes de divers dieux. Ma face est celle de *Ra ;* mes yeux, ceux d'*Hathor ;* mes oreilles, celles de *Ap-wawet;* mes lèvres, celles d'*Anubis;* mes dents, celles de *Selkit,* etc. (Cadre 26.)

C'est là un des procédés en usage en médecine égyptienne. On identifie la partie souffrante avec celle d'un dieu, et le génie qui causa la maladie n'ose plus s'attaquer à un adversaire aussi redoutable. De même, pour le mort, qui passe ainsi sain et sauf au travers de tous les dangers.

Ces quelques remarques suffiront probablement à donner une idée du caractère du *Livre des Morts ;* signalons, avant de terminer, une curieuse représentation, extrêmement rare, où l'on voit réunis le double sous la forme humaine, l'âme, oiseau à tête humaine et l'ombre noire figurée par un homme nu peint en noir. (Cadre 27.)

VII. — Empire saïte. Epoque gréco-romaine.

Les derniers rois éthiopiens de l'Égypte sont vaincus par les rois assyriens, *Asarhaddon* et *Assourbanipal* qui pillent *Thèbes*. En l'absence des grandes armées assyriennes que les complications en *Elam* retiennent loin de l'Égypte, un prince de *Saïs*, *Psammétique*, repousse les Assyriens et réussit à réunir toute l'Égypte sous son sceptre ; il fonde la XXVIe dynastie, qui sera une nouvelle période de grandeur et de prospérité. On se reporte délibérément vers les exemples et les traditions du passé et l'Ancien Empire devient le modèle que l'on s'efforce avec ardeur de copier ; de là le nom de « renaissance saïte » que l'on donne à cette époque.

Psammétique ouvre l'Égypte aux Grecs, qui fondent une colonie à *Naucratis*, ainsi qu'un poste militaire à *Daphné*. L'influence de *Naucratis* sur le développement de l'art grec est des plus importantes et a été mise en relief par les fouilles qui ont été exécutées sur l'emplacement de ce comptoir hellénique.

Les rois de la dynastie saïte reprennent les traditions des rois constructeurs du Nouvel Empire, et tous les sanctuaires égyptiens ont conservé des traces de leur activité.

Apriès, *Amasis* sont les rois les plus connus de cette époque. Sous le règne d'*Amasis*, *Cyrus* fonde le grand empire des Perses et sous *Psammétique III*, *Cambyse* s'empare de l'Égypte qui devient une satrapie persane.

Les rois de Perse (XXVIIe dynastie) cherchent à ressembler aux rois nationaux, et de nombreux monuments portent leurs noms en hiéroglyphes. La décadence de l'empire perse

permet à l'Égypte de recouvrer son indépendance pendant les XXVIIIe à XXXe dynasties.

Au moment de la chute définitive de l'Égypte indigène, un roi, *Nectanébo,* brille encore d'un réel éclat; il entreprend de grandes constructions et donne l'impression d'un puissant souverain. Malheureusement, il succombe sous les coups des Perses, qui ne jouissent que peu de temps de leur victoire : Alexandre s'empare de l'Égypte en 332 avant Jésus-Christ.

Sous les Ptolémées, la vallée du Nil conserve pendant trois siècles un reflet brillant de son ancienne splendeur. La ville d'*Alexandrie,* fondée par *Alexandre,* devient un centre de culture hellénique en Égypte.

Les Grecs n'ont jamais constitué qu'une infime minorité de la population, et les Ptolémées nous apparaissent comme les successeurs des anciens pharaons. Coutumes, institutions, cultes, traditions artistiques sont conservés et ne s'altèrent que peu à peu. Les rois grecs et romains construisent de grands temples en style égyptien et s'y font représenter à l'instar des anciens pharaons.

L'invasion arabe au VIIe siècle vint détruire définitivement ce qui subsistait encore de l'ancienne Égypte.

I. Monuments provenant de temples.

Nous ne possédons qu'un fragment de *bas-relief,* appartenant à l'époque romaine (**I O**).

Deux *inscriptions grecques* provenant de sanctuaires ont été acquises à *Gizeh* (au-dessus de **I V**). L'une d'entre elles est particulièrement intéressante : c'est une dédicace à *Isis, Sérapis, Horus* (?) et à la divinité inconnue *Anchoris* ou *Anchorinis,* en faveur de *Cléopâtre III,* de *Ptolémée X Soter* et de la seconde femme de celui-ci, *Cléopâtre Séléné.* Elle date des années 114-108 avant Jésus-Christ. C'est le premier document authentique où figure le nom de *Cléopâtre Séléné,* et il fournit la preuve que *Séléné* a vraiment changé son nom en celui de *Cléopâtre* et qu'elle a eu de *Ptolémée* des enfants, ce que l'historien Justin était jusqu'ici seul à nous dire.

De grandes *statues royales* servaient à l'ornementation des temples, en même temps qu'elles assuraient au roi ainsi représenté le bénéfice des cérémonies exécutées dans le sanctuaire.

Grâce à la générosité de M. Charles Dietrich, nous possédons un excellent spécimen de sculpture royale. C'est une *tête en granit* représentant un roi, coiffé de la couronne appelée *pschent* composée par la superposition de la couronne de la basse Égypte et de celle de la haute Égypte. Ce remarquable monument nous permet d'avoir une idée très nette de la sculpture à la fin de l'époque saïte.

Les sculpteurs s'attaquent, de préférence, aux matières les plus dures, à l'imitation des artistes de l'Ancien Empire ; et, non contents de sculpter avec précision les formes du visage, ils s'attachent à donner à leur œuvre un extraordinaire poli, qui ne va pas malheureusement sans un certain amollissement des contours. Que l'on remarque la manière dont la cavité orbitale est profondément creusée, la façon dont on a fait saillir les pommettes, la bouche et le menton soigneusement rendus. On sent que l'on est en présence d'un portrait, et l'on regrette de ne pouvoir, au premier abord, mettre un nom sur cette figure expressive. Il est vraisemblable qu'on pourra l'identifier avec l'un des premiers Ptolémées ? (**8**, Fig. **21**.)

Il serait difficile de trouver un contraste plus frappant que celui qui existe entre cette belle tête, à l'expression si noble, si calme, et entre le fragment de *statue du dieu de Bès*, dieu de la toilette et de la parure (**11**). Ce fragment est de dimensions inusitées, et seule, une statue provenant des fouilles de Mariette au *Sérapeum*, conservée au Louvre, peut lui être comparée. Toute la laideur et tout le grotesque imaginables ont été réunis pour composer le type de ce dieu de l'élégance et des grâces féminines !

Le point central des grands temples était nécessairement le sanctuaire où se cachait l'image du dieu. Ordinairement,

FIG. 21. — TÊTE ROYALE EN GRANIT. Don de M. Charles Dietrich.

au centre du sanctuaire, se trouvait une chapelle monolithe ou *naos* contenant l'emblème divin.

Nous devons à S. E. Tito Pacha d'Alexandrie un *naos monolithe en granit rouge* provenant d'un temple de la basse Égypte (7). Une porte à deux battants (on voit encore les trous des gonds) servait à fermer la chapelle. Sur la surface plane de la face, on avait gravé le disque ailé, puis les cartouches de *Psammétique II*. Sur les deux montants, des inscriptions donnaient le protocole complet du roi. Le naos a été utilisé à l'époque arabe comme bassin de fontaine, ce qui a usé profondément les inscriptions. Ce qui en reste permet cependant de n'avoir point de doutes sur l'identification du nom royal.

Parmi les *ustensiles de culte* (I, dans le bas), nous citerons les *seaux à libations* (situles), parfois décorés de scènes en relief, les *sistres*, qui, comme nous l'avons dit, écartaient les esprits malfaisants, et enfin les *emblèmes divins* destinés à être portés au sommet d'un sceptre, par exemple une figure de la déesse *Selkit*, à corps de scorpion (collection Ravestein).

2. Statuettes de personnages privés (XVII).

On rencontre fréquemment à la basse époque, de petites statuettes en pierre, consacrées dans les temples par les personnages qu'elles représentent. La pose est d'ordinaire celle d'un homme accroupi sur le sol, les genoux à la hauteur de la poitrine et entièrement enveloppé dans un grand manteau. (Cette pose curieuse apparaît dans l'art égyptien à la XVIIIe dynastie.) Les surfaces offertes par le développement du manteau sont parfois couvertes de textes.

Nous possédons deux *statuettes* semblables, l'une d'entre elles au nom d'un grand-prêtre d'*Athribis*.

3. Modèles de sculpteurs (XVII).

Eu égard aux règles étroites qui réglaient le travail de la plupart des sculpteurs à la basse époque, on pouvait faciliter

leur tâche par l'exécution de modèles réduits. Ces modèles, pouvaient d'autant mieux rendre des services qu'on ne se contentait pas d'indiquer le résultat à atteindre, mais qu'on faisait des modèles montrant tous les degrés successifs de l'exécution. Des lignes, gravées sur le dos ou sur la tranche facilitaient, en outre, l'agrandissement des proportions. On trouve de semblables modèles pour les statues et pour les bas-reliefs. Un spécimen de *tête royale* et un fragment de *statuette de lion* nous rendent compte de l'aspect de ces curieux monuments permettant d'étudier les procédés techniques des artistes saïtes.

4. Monuments funéraires.

a) Stèles.

A la basse époque, on retrouve les scènes d'adoration du Nouvel Empire ; seulement, en général, l'adoration, au lieu de se faire devant un petit nombre de divinités, se fait en présence d'une série nombreuse de personnages divins. On trouve fréquemment aussi une scène représentant l'adoration de la barque solaire par le défunt. Par contre, on ne rencontre presque plus la représentation du mort assis devant sa table d'offrandes.

Fréquemment, les *stèles sont peintes sur une planchette de bois*. Nous en exposons un spécimen (**E**).

Une des *stèles en pierre* n'a jamais été terminée, on l'a seulement préparée pour la vente : les figures des divinités et du mort sont seules gravées, la place pour les inscriptions a été laissée en blanc (**D**). Citons enfin une *stèle de l'époque grecque,* provenant des anciennes collections Hoffmann et de Somzée et qui aurait été trouvée à *Alexandrie*. (**D**, Fig. **22**.)

FIG. 22. — STÈLE FUNÉRAIRE D'ALEXANDRIE.

b) Cercueils et momies (1-6).

Les cercueils de momie rappellent, au premier abord, ceux qui étaient en usage sous le Nouvel Empire. Un examen rapide suffit à montrer quelques-unes des modifications qui se sont introduites. Les mains d'abord n'ont plus été dégagées des bandelettes; une sorte de base a été réservée ensuite sous les pieds, de façon à ce que le cercueil posé debout ait l'air d'être placé sur un socle; les couleurs ont changé, on n'emploie plus le vernis jaune, et souvent les inscriptions sont peintes directement sur le fond de bois.

Une technique nouvelle est introduite : on recouvre le cercueil en bois d'une couche de toile soigneusement appliquée, et on y étend un mince enduit de stuc sur lequel s'étalent les peintures. La momie n'est plus seulement protégée par ses bandelettes, on l'enferme dans une sorte de chrysalide formée de couches de cartonnages peints (4).

Nous possédons *deux séries de trois cercueils* ayant appartenu à deux membres du collège sacerdotal du dieu thébain *Montou*. (Collection Ravestein.)

Un beau *couvercle de cercueil,* don l'*Egypt Exploration Fund,* reproduit quelques représentations intéressantes auxquelles nous pouvons nous arrêter un instant (3).

Deux registres sont décorés de scènes empruntées aux vignettes du *Livre des Morts*. Dans la rangée supérieure, c'est la représentation fréquente de la pesée de l'âme, que nous avons rencontrée déjà.

Le registre inférieur se décompose en quatre scènes indépendantes. A droite, le défunt est en adoration, prosterné devant le génie « *Nehebka* résidant dans *Héliopolis* », à tête humaine, assis sur un trône, tenant le fouet. A l'extrémité de gauche, le défunt adore les âmes d'Héliopolis, représentées par un seul génie, identique à celui qui lui fait pendant à droite. Au centre, le signe de l'Occident, d'où sortent deux bras de femme, sépare en deux parties égales l'espace laissé libre. A droite de cet emblème se trouve la

barque du soleil avec ses particularités caractéristiques. Le dieu, debout, à tête de faucon, le disque orné de l'urœus sur la tête, se trouve dans un édicule léger. Le défunt lui-même, auquel les formules magiques ont donné l'accès de la barque, est agenouillé à l'avant, dans la pose de l'adoration. En face, sur un lit en forme de lion, la momie est couchée ; le dieu *Anubis*, à tête de chien, l'embaumeur divin, tient embrassée la momie : il vient, comme dit le texte, pour lui affermir ses os. Au-dessus de la tête du mort plane son âme sous la forme d'un oiseau à figure humaine. Sous le lit funèbre, un vase à libations sur une sellette ; à la tête du lit, on a déposé une petite table d'offrandes chargée de victuailles diverses. De part et d'autre du lit, les sœurs d'*Osiris*, auquel est assimilé le défunt, tiennent en mains des bandelettes rouges. Elles sont là « pour donner la santé à ses membres chaque jour ».

En dessous de ces scènes, on trouve, en quinze lignes d'hiéroglyphes soigneusement dessinés, une copie du chapitre 72 du *Livre des Morts*, où, comme le dit M. Maspero, sont exprimées le plus explicitement les croyances et les espérances des âmes.

A l'intérieur du couvercle, au centre, la déesse du ciel *Nouit* étire ses bras, étire ses jambes grêles, qui servent à appuyer au-dessus de la terre son corps couvert d'étoiles. Sa tête est tournée vers l'occident et sa chevelure, peinte en bleu foncé, descend raide jusqu'à ses poignets. (Pose du signe .)

Le disque solaire et le disque surmonté du croissant lunaire, placés sur le corps de la déesse, indiquent d'une façon suffisamment nette comment les Égyptiens se représentaient l'apparition et la disparition journalière des astres et leur course apparente à travers le ciel.

A droite de la déesse, douze figurines de femmes, agenouillées dans la pose de l'adoration, la tête surmontée d'une étoile, personnifient les douze heures de la nuit. En face, douze figurines semblables, la tête surmontée d'un disque, représentent les heures du jour.

Le sommet intérieur du cercueil est décoré d'un scarabée,

les ailes étendues, tenant dans ses pattes postérieures le disque solaire.

A l'époque romaine, peut-être encore au IIIe siècle de notre ère, on trouve des momies enveloppées simplement dans de grands draps, peints de manière à imiter les cercueils de momie. Les scènes sont grossièrement représentées, les inscriptions hiéroglyphiques n'offrent souvent aucun sens. On remarquera un spécimen de ces *toiles funéraires* acquis à Thèbes (D).

Il faut rapporter à la même époque une planche constituant le *fond d'un cercueil*, orné de la figure d'une femme, en style pseudo-grec, et qui provient de la collection Hagemans (D).

Une série de *petites momies* enveloppées dans leurs cartonnages ou enfermées dans des cercueils en bois montrera les procédés en usage à l'époque ptolémaïque et romaine (IV).

Il est surtout intéressant d'étudier l'évolution que subit le masque de momie (XV). A l'époque saïte, on le fait encore en bois, ou en cartonnage lorsque la momie est enveloppée de carton (2 et 4).

A l'époque ptolémaïque, on se contente d'un véritable *masque*, souvent à la *face dorée*, et qui se plaçait sur la momie. On employait parfois à faire ces masques de vieux papyrus et souvent, en défaisant soigneusement les cartonnages, on a pu retrouver de précieux fragments littéraires.

Un peu plus tard, au Ier siècle avant notre ère environ, on exécute des *masques en plâtre* qui se placent sur la partie supérieure de la momie ; parfois c'est un simple masque, d'autres fois, au contraire, on a représenté tout le buste avec la tête redressée, comme si le mort cherchait à se soulever. La couleur, les yeux incrustés, l'exécution réaliste de toute la figure contribuent à donner à ces effigies de plâtre une extraordinaire intensité de vie. Nous en possédons plusieurs spécimens fort beaux. (Fig. 23.)

Enfin, nouvelle transformation, on peint le *portrait* du mort *sur une planchette de bois*, que l'on insère dans les

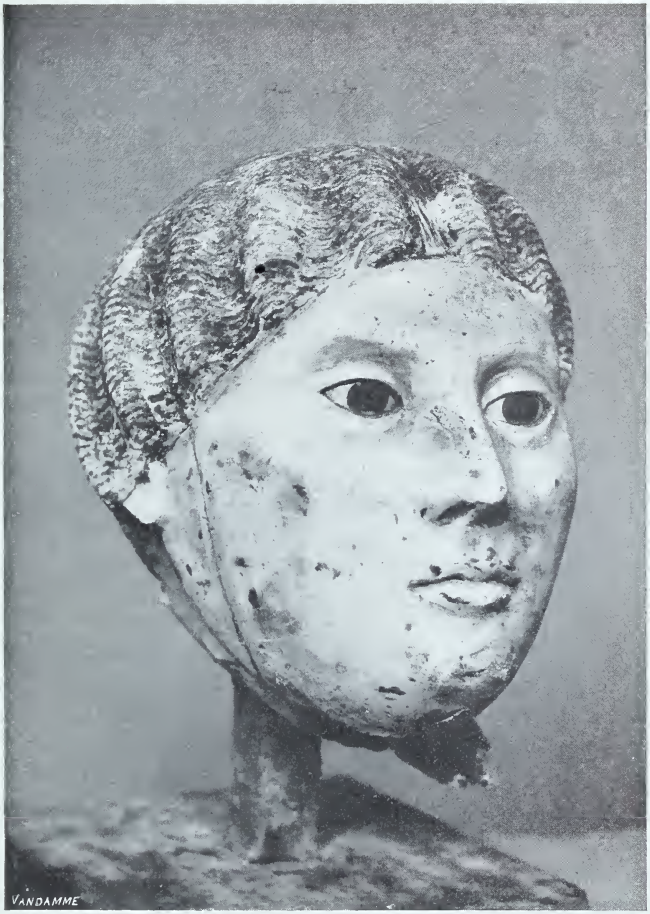

FIG. 23. — MASQUE DE MOMIE.

bandelettes en face de la tête de la momie. Ces portraits peints comptent parmi les plus intéressants spécimens de la peinture antique. Nous en possédons un très bon fragment, don de l'*Egypt Exploration Fund* (D).

Les masques en plâtre et les portraits peints n'ont, dans le style, presque plus rien qui rappelle l'ancien art égyptien. Ce qu'il est intéressant de constater, c'est de voir l'art gréco-romain mis au service des vieilles coutumes et témoignant ainsi de la vitalité des anciennes croyances religieuses dans les premiers siècles de notre ère.

c) Canopes.

Contentons-nous de rappeler ici les *canopes* qui sont réunis aux spécimens du Nouvel Empire. Signalons un canope en *bois* appartenant certainement à la basse époque. (I, en bas et salle II, au-dessus des armoires XIII et XVIII.)

d) Figurines funéraires (III et VI).

Le nombre des *figurines funéraires* déposées dans les tombeaux s'accroît encore à l'époque saïte et dans les temps suivants. Elles sont, le plus souvent, d'un bel émail vert caractéristique de l'époque ; quelques-unes sont d'une exécution extrêmement soignée et comptent parmi les plus remarquables qu'on connaisse. Elles sont, en partie, caractérisées par le socle placé sous les pieds, comme on l'a vu pour les cercueils, et par un pilier auquel s'appuie la figure.

A l'époque romaine, les figurines deviennent extrêmement petites, les inscriptions sont souvent dépourvues de sens : on les exportait alors dans le monde gréco-romain, où la diffusion du culte d'Isis explique leur présence jusque dans nos régions.

Les figurines funéraires, de même qu'à l'époque du Nouvel Empire, sont parfois enfermées dans de *petits cercueils*. Un spécimen (I, dans le bas) reproduit la forme des

grands cercueils rectangulaires, avec quatre poteaux surmontés de figures de faucon et un chien couché sur le couvercle. (Ce type de cercueil n'est pas représenté dans nos collections.) Une caisse qui a pu contenir des figurines funéraires est décorée de scènes d'adorations (XV).

e) Figurines en bois.

On découvre parfois, dans les tombeaux, des figurines en bois peint qui, le plus souvent, représentent le dieu complexe *Ptah-Sokar-Osiris* (I, dans le bas). Ces figures servent le plus fréquemment de caisses pour les papyrus funéraires. On s'en sert également pour ensevelir de *petites momies d'Osiris* exécutées en étoffe, en asphalte et en graines. Ces curieuses *petites momies,* dont nous possédons un exemplaire ainsi qu'un *cercueil* (XV), étaient employées dans les fêtes d'*Osiris,* afin de représenter, par la végétation du grain, la résurrection du dieu. On les déposait dans les tombes pour favoriser la résurrection du mort identifié à *Osiris.*

Signalons aussi les figurines en bois des déesses *Isis* et *Nephthys,* dans la pose des pleureuses : de même qu'elles ont rempli ce rôle pour leur frère et époux *Osiris,* de même elles le remplissent pour le mort identifié à *Osiris.* On trouve aussi des représentations, en bois, d'*animaux sacrés :* nous possédons une figurine de *vautour* et une autre de *serpent* (IV). Signalons encore ici les figurines de l'*âme,* oiseau à tête humaine (I, dans le bas).

Citons enfin un petit obélisque en bois, décoré sur les quatre faces des figures des quatre génies funéraires (XV).

f) Moules (XVII).

On ne sait dans quel but on déposait dans les tombeaux des *moules* servant à faire des figurines, le plus souvent représentant un *jeune vanneau.* On peut supposer que ce moule a pour but de permettre au mort de multiplier à

volonté des amulettes en forme de cet oiseau, et qui, étant probablement faites en une matière très fragile, n'ont pas laissé de traces. Hérodote parle de gâteaux en forme d'animaux, employés à certaines fêtes; peut-être faut-il, à propos de ces moules, songer à quelque chose de semblable.

g) Amulettes (II et V).

Le nombre des *amulettes* croît en proportions considérables à la basse époque. Elles sont faites, le plus souvent, en *pierre* ou en *terre émaillée*, parfois en *verre* ou en *métal*. La place de chacune de ces amulettes était exactement réglée par les rituels ; elles formaient sur la momie une véritable armure magique. Citons les plus fréquemment employées : l'*œil*, parfois *plusieurs yeux* curieusement réunis, la *colonnette de papyrus*, le *pilier Didou*, ancien fétiche d'*Osiris* à *Busiris* et dont on a fait successivement un nilomètre, des colonnes, etc., le *nœud* ou *boucle magique*, signe d'*Isis*, le *cœur*, le *chevet*, les *couronnes* de la haute et basse Égypte, les *plumes*, les *sceptres*, l'*équerre*, et surtout les *figurines des divinités*.

Parmi les *amulettes en métal*, citons une petite figurine de *Nefertoum en argent* et un *Harpocrate en or*.

Remarquons une série de *figurines en pâte de verre*, provenant de la collection de Somzée (V). Certaines de ces figures sont composées de fragments de verre de diverses couleurs, découpés et juxtaposés à la manière des mosaïques. (Fig. 24.)

Un fragment de *petit bas-relief en pâte de verre*, de la collection Ravestein, montrera la perfection à laquelle étaient parvenus les ouvriers verriers à l'époque ptolémaïque.

h) Étiquettes de momie (XVI).

A force de réduire les dimensions de la stèle au strict nécessaire, on en arriva, vers la basse époque, à la résumer, en quelque sorte, sur une petite planchette en bois, arrondie au sommet, et que l'on appelle improprement *étiquette de momie*.

C'est ce qui explique l'identité de formule sur les stèles et les étiquettes. La formule est d'ordinaire la suivante : « Que vive l'âme de N. N. devant *Osiris*, le dieu grand, seigneur d'*Abydos*. »

Le texte est fréquemment écrit en démotique, c'est-à-dire en écriture cursive de basse époque.

Souvent, le nom et la filiation du défunt ont été également

FIG. 24. — AMULETTES EN PATE DE VERRE.

transcrits en grec, et ces planchettes bilingues ont donné lieu à d'intéressantes études sur l'onomastique égyptienne à l'époque ptolémaïque et romaine. La transcription en grec de noms égyptiens a permis également de tirer des déductions précieuses au sujet de la prononciation de l'égyptien qui, comme nous l'avons dit plus haut, s'écrivait sans indication des voyelles.

5. Objets de toilette (XVII).

Contentons-nous de citer ici rapidement quelques *colliers*, des *bagues*, des *bracelets*, des *boucles d'oreille*, de petits *instruments de toilette*, des *épingles à cheveux*, un *miroir avec inscription démotique* (II), etc. Remarquons une série de *chaussures, sandales en vannerie* ou sandales en *cuir*, s'échelonnant depuis l'époque saïte jusqu'à l'époque byzantine. On en trouvera deux spécimens ornés d'inscriptions grecques dans la tombe de la brodeuse d'*Antinoé*, dont nous nous occuperons dans un instant (XII).

6. Statuettes en bronze (I).

On rencontre, en grand nombre, à la basse époque, des *statuettes en bronze de dieux et d'animaux sacrés*, que l'on consacrait dans les divers temples.

On les achetait toutes faites chez des fabricants, et l'on se contentait de les compléter, en gravant sur la base une courte prière : « Dieu un tel, donne la vie à un tel fils d'un tel. » Une figurine de déesse à tête de lion pouvait servir, selon la dévotion du dédicateur, pour les diverses déesses qui étaient représentées sous cet aspect.

Certaines figurines pouvaient être suspendues par un anneau à une chaîne que l'on portait autour du cou. Parfois, dans la cavité du socle ou à l'intérieur de la statuette, on plaçait des momies d'animaux sacrés.

Ces statuettes de bronze sont quelquefois ornées d'incrustations en or ou, encore, recouvertes de feuilles d'or.

Il est assez difficile de déterminer la date exacte de ces monuments. Quelques-uns peuvent remonter au Nouvel Empire ; beaucoup, au contraire, sont certainement de l'époque grecque.

Notre collection de statuettes est assez nombreuse, grâce surtout à la collection Ravestein.

a) Figures de divinités.

α) Famille d'Osiris. — On pourrait dire qu'à la basse époque, le panthéon égyptien a une tendance à se simplifier : *Osiris* et les dieux de sa famille apparaissent au premier plan et semblent devenir le centre d'une religion nationale. Ce résultat n'a d'ailleurs jamais été atteint en Égypte, où les dieux sont principalement l'objet de cultes locaux, recevant ou perdant leur importance d'après les vicissitudes politiques de la ville qui est le centre de leur culte. *Amon* de *Thèbes* lui-même n'a pu échapper à cette nécessité.

Les statuettes des dieux du cycle d'*Osiris* sont donc très nombreuses : *Osiris* est représenté sous forme de momie, avec sa couronne élevée, ornée de deux plumes, tenant en mains le fouet et le sceptre qui le désignent comme le souverain des morts. Le dieu est debout ou assis sur son trône.

Isis, son épouse, est souvent représentée assise, nourrissant son jeune fils *Horus*, ou bien elle le tient assis sur ses genoux.

Le dieu *Horus enfant (Harpocrates)* est bien reconnaissable par sa pose, le doigt dans la bouche et la boucle de cheveux caractéristique de l'enfance pendant sur l'épaule droite. La plus belle statuette en bronze que nous possédons est une *statuette d'Harpocrate*, d'une exécution tout à fait remarquable ; elle fait partie de la collection Ravestein. (Fig. 25.) Citons aussi une statuette d'*Horus réunisseur des deux Égypte*, le dieu d'*Héracléopolis*.

Remarquons une base de statuette d'*Osiris*, ornée de nombreuses représentations gravées.

A la famille d'*Osiris* se rattachent aussi *Nephthys*, et *Anubis* représenté avec une tête de chien.

A l'époque romaine, *Isis* prend une importance exceptionnelle. On la confond avec *Aphrodite*, et des bronzes de la section gréco-romaine, découverts en Égypte, montreront l'aspect que l'on a donné à ces *Isis-Aphrodite* : dans

Collection Ravestein.

FIG. 25. — STATUETTE EN BRONZE D'HARPOCRATE.

ces spécimens, les couronnes égyptiennes deviennent souvent de dimension minuscule. (Salle IX, vitrine IX.)

6) Dieux de Thèbes. — Les dieux de *Thèbes* avaient conservé une assez grande faveur à côté d'*Osiris*. Aussi en rencontre-t-on assez souvent des statuettes.

Amon, avec sa couronne surmontée de deux hautes plumes, est représenté par une bonne statuette, don de Mme la marquise de Peralta. On trouve également *Maut*, sa femme, et *Montou*, l'ancien dieu de Thèbes, antérieurement à la fortune d'*Amon*. Un petit groupe nous montre la famille divine thébaine : *Amon*, *Maut* et *Chonsou*.

7) Dieux du Delta. — Le pouvoir politique s'étant transféré dans le Delta à l'époque saïte, les divinités de cette partie de l'Égypte ont conquis une grande importance, principalement la déesse *Neith* de Sais et *Bast* de Bubaste. *Neith* est figurée sous la forme d'une femme coiffée de la couronne de la basse Egypte, tandis que *Bast* est une femme à tête de chatte.

La déesse *Buto*, déesse de la basse Egypte, apparaît sous la forme d'une femme à tête de lionne; nous en possédons un bon spécimen, où la déesse est assise sur un trône décoré de gravures au trait.

8) Autres divinités anciennes. — *Ptah*, le grand dieu de *Memphis*, se rencontre assez souvent sous l'aspect d'une momie tenant en mains des emblèmes divins.

Sechmet, sa femme, a la tête d'une lionne; nous en possédons un exemplaire remarquablement soigné comme exécution : les formes du corps sont parfaitement étudiées et le collier est rehaussé de légères incrustations d'or.

Signalons encore le dieu *Min* et le dieu *Horus*, à tête de faucon, souvent confondu avec *Harpocrate*.

On trouvera quelques statuettes de divinités, en pierre, dans la vitrine XVII.

ε) Dieux populaires ou dieux inconnus. — Quelques dieux ont eu une grande faveur à la basse époque : citons *Bes*, *Nefertoum*, le fils de *Ptah* et de *Sechmet* de Memphis, et *Imhotep*.

Nefertoum est représenté debout, portant sur la tête une fleur et tenant en main le glaive royal, terminé par une tête d'épervier.

Imhotep est une des personnalités les plus intéressantes du panthéon égyptien. C'est un prêtre, scribe, savant de l'époque de la IIIe dynastie, devenu petit à petit un véritable dieu, dont le culte s'est principalement développé à la basse époque. Il était réputé l'auteur d'anciens écrits : on le représente toujours assis, la tête rase, tenant sur ses genoux un des livres qu'il avait écrits.

b) Figures d'animaux sacrés (1).

Le culte des animaux en Égypte remonte à une assez haute antiquité. Les temples de l'époque primitive renfermaient, comme nous l'avons vu, de nombreuses figurines d'animaux.

Le taureau *Apis* de *Memphis* était l'objet d'un culte sous l'Ancien Empire et déjà beaucoup d'animaux étaient rattachés à des divinités. On peut admettre que le culte des animaux sous l'Ancien Empire n'était plus que la trace d'un état religieux primitif que les Egyptiens avaient dépassé dans leur évolution et qui doit se rattacher à l'ensemble des cultes des animaux existants de nos jours encore en Afrique.

Sous le Nouvel Empire, le culte des animaux, à l'exception peut-être de la vache *Hathor* à *Thèbes*. d'*Apis* à *Memphis*, de *Mnévis* à *Héliopolis*, était relégué dans les formes populaires de la religion. Celles-ci avaient, en effet, conservé plus longtemps que la religion officielle de straces des religions primitives.

On aurait peut-être peine à dire pourquoi, dès l'époque saïte et surtout à l'époque ptolémaïque, les cultes des animaux

se développèrent avec une exubérance qui explique les quolibets des classiques et les anathèmes des Pères de l'Eglise. On pourrait croire que la décadence des grands cultes pharaoniques, la faillite, dirions-nous, des anciens dieux, amena une poussée des cultes inférieurs, qui avaient toujours joui d'une grande popularité dans les plus basses classes de la société. Ce sont les petites dévotions locales, à caractère fétichiste et magique, qui viennent ainsi étouffer la religion. Il ne faudrait pas chercher loin pour trouver des exemples analogues dans l'histoire des religions.

Ce qu'il est curieux de noter, c'est qu'à cette époque, ce n'est plus, comme pour *Apis*, un anim déterminé qui est l'objet d'un culte, mais bien tous les animaux d'une espèce. On ne peut tuer ni manger l'animal sacré, et ces caractères sont identiques à ceux avec lesquels se présente le système religieux qu'on appelle totémisme. Il y aurait, pensons-nous, erreur si l'on parlait de totémisme en Égypte *à cette époque*, car on aurait peine à trouver en Égypte l'organisation sociale caractéristique du totémisme.

Un des devoirs que l'on devait remplir vis-à-vis des animaux sacrés était d'ensevelir soigneusement tous les cadavres que l'on rencontrait. Bon nombre de statuettes en bronze représentant des animaux ne sont autre chose que des cercueils. Nous parlerons plus loin des momies d'animaux et des cercueils en bois (voir p. 135).

Ce que l'on rencontre le plus souvent, ce sont des *chats*, de toutes les dimensions : c'est l'animal sacré de *Bast*, la déesse de *Bubaste*. Remarquons surtout un fort beau spécimen provenant de la collection Hagemans et qui ne mesure pas moins de 48 centimètres de haut. C'est un des plus grands exemplaires connus.

A côté des chats, citons le *lion*, le *taureau Apis*, un superbe *cynocéphale*, animal de *Thot*, l'*ichneumon*, l'*ibis (Thot)*, le *faucon*, l'oiseau d'*Horus*, le *serpent (Atoum)* parfois représenté avec tête humaine, les *poissons*, surtout les *latus* et l'*oxyrrhinque*, le *crocodile* et les *lézards*.

La base de beaucoup de ces figurines d'animaux est creuse et servait de cercueil. Un trou de suspension permettait de porter comme amulettes ces petits cercueils d'animaux sacrés.

c) Figurines d'adorant (I).

Fréquemment, sur le socle de la statuette de divinité ou d'animal, on voit de petites figurines représentant l'adorant agenouillé. Nous ne possédons aucun spécimen de ces groupes. Un bronze nous montrant un *roi agenouillé* provient vraisemblablement d'une telle pièce.

7. Figurines en terre cuite (IV).

Les statuettes en bronze nous ont permis de connaître le panthéon, de l'époque saïte et ptolémaïque. Les terres cuites vont nous permettre de poursuivre notre étude jusqu'au seuil de l'époque byzantine.

Les statuettes sont assez grossières d'exécution et, lorsqu'on a cru les embellir par de la couleur, on n'a réussi, le plus souvent, qu'à enlaidir l'ensemble. On trouve les terres cuites surtout dans les maisons ; ce sont les *divinités du laraire* familial.

Quelques-unes cependant paraissent devoir être plutôt rangées dans la catégorie des jouets ou des *bibelots d'étagères*, surtout les types grotesques, inspirés peut-être par les figurines analogues trouvées en si grand nombre aux environs de *Smyrne* (voir salle VIII).

La plupart des terres cuites que nous possédons proviennent des fouilles de l'*Egypt Exploration Fund* dans le *Fayoum*, surtout des fouilles de Petrie à *Héracléopolis*. Des monnaies permettent de les dater avec précision : elles se placent à peu près toutes entre le IIIe et le Ve siècle après Jésus-Christ.

On trouve tout d'abord des dieux égyptiens, principalement *Isis* et *Harpocrate*, souvent figuré tenant en mains un pot qui, de même que la corne d'abondance, est la source

de tous les biens, ou encore, assis sur la barque du soleil. Un beau spécimen nous montre *un roi ou un dieu*, en style égyptien, assis sur un trône.

Remarquons la curieuse représentation d'une *déesse nue*, la tête surmontée d'une couronne compliquée. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une imitation de l'*Astarté* sémitique ou peut-être de la déesse *Bast* considérée comme femme du dieu *Bes* et souvent figurée d'une façon grotesque

Les *dieux grecs* apparaissent également, surtout *Aphrodite*, reproduite, d'après de bons modèles classiques jusqu'au IIIe siècle, sous la forme de *Vénus Anadyomène*, *Athéna Promachos*, ou *Apollon Moschophore* archaïsant, un *dieu porteur de la double hache*, peut-être un *Jupiter Dolichenus*.

Signalons quelques représentations de *grotesques*, têtes grimaçantes au crâne bizarrement déformé que l'on comparera aux figurines analogues d'Asie-Mineure dans la section des antiquités gréco-romaines. Un spécimen unique en *terre émaillée* verte, découvert à *Memphis*, nous a été offert par M. Van Overloop. (Il est placé dans la vitrine plate III de la salle II.)

Parmi les figures d'animaux, citons un *éléphant*, un *cheval*, un *ibis*.

De nombreuses terres cuites sont des *modèles d'autels*. Une pièce est particulièrement curieuse : c'est une sorte de *tronc à offrandes* décoré sur la face antérieure de deux figures de serpents qui se dressent.

Les fouilles font fréquemment découvrir les *moules* qui servaient à fabriquer ces statuettes de terre cuite.

7. Céramique et verres (VIII).

La prospérité de la céramique à l'époque du Nouvel Empire ne s'est guère maintenue et les poteries de l'empire saïte ne sont remarquables ni au point de vue de la matière ni au point de vue de la forme.

La connaissance de la céramique grecque n'a pas réussi à arrêter cette décadence.

A l'époque romaine et byzantine, la décoration réapparaît sur les vases ; mais, si on applique de nouveau des décors sur les vases, on ne se soucie pas de les adapter aux surfaces à couvrir. On charge le vase d'ornements sans réussir pour cela à créer une céramique ornée quelque peu originale.

Les grandes amphores romaines sont souvent employées.

Une pièce curieuse découverte à *Héracléoplis* montre que l'on employait déjà pour les machines à irriguer des *roues à pots,* dont les vases ont conservé jusqu'à nos jours identiquement la même forme.

Les *lampes* de type classique se sont largement répandues en Égypte ; quelques-unes sont d'un style très pur, beaucoup, au contraire, montrent une imitation maladroite des modèles, comparable aux copies des monnaies de Macédoine, faites par les Gaulois.

Signalons les petites *fioles de Saint-Ménas*. La tombe de *Saint-Ménas,* près d'*Alexandrie,* était un lieu de pélerinage d'où les pèlerins emportaient, dans de petites fioles, de l'huile consacrée.

Ces fioles, qui ont été retrouvées jusque dans les régions du Rhin, montrent d'ordinaire le saint devant lequel s'agenouillent deux chameaux. D'après la légende, un chameau chargé du corps du saint avait indiqué la place où le bienheureux devait être enseveli. L'inscription est d'ordinaire : « Bénédiction de *Saint-Ménas*. »

L'art de la verrerie paraît n'avoir pas subi une aussi profonde décadence, bien que les *fioles à long col* soient parfois exécutées en une matière des plus grossières.

On trouvera quelques spécimens de *vases soufflés* aux parois extrêmement minces ; le soufflage du verre a seulement été introduit en Egypte à l'époque gréco-romaine.

La fabrique d'Alexandrie avait conservé une maîtrise incontestable au milieu de la décadence de l'industrie dans

le pays, principalement pour l'exécution de verres multicolores et de mosaïques en pâte de verre.

9. Sépultures d'animaux.

Nous avons déjà, tout à l'heure, eu l'occasion de parler de la sépulture que l'on donnait aux animaux. Nous retrouvons ici encore quelques monuments qui s'y rapportent. Ce sont d'abord des *momies de chats et d'oiseaux*, ainsi que de *crocodiles* (IV). Une *momie de veau* provenant de *Thèbes* et datant de l'époque romaine est particulièrement curieuse. On sait que les Égyptiens enterraient les bœufs dans le sable en laissant les cornes dépasser, de manière à indiquer l'endroit de la sépulture ; lorsque les chairs s'étaient entièrement détruites, on déterrait les ossements, que l'on réunissait dans une espèce de bourriche formée de roseaux et de bandelettes en lin : la tête était arrangée de façon à former un masque de l'animal (9).

Les momies d'animaux étaient renfermées dans des *cercueils en bois ou en bronze ;* nous avons parlé plus haut des cercueils en bronze. Nous possédons plusieurs spécimens de cercueils de chats, en bois, dont quelques-uns dorés, de façon à imiter les cercueils en bronze, souvent recouverts d'une feuille d'or. Les yeux étaient incrustés et un scarabée se trouvait fréquemment gravé sur le sommet de la tête (au-dessus de l'armoire XV). Un curieux cercueil de chat est surmonté d'une figure de déesse assise, à tête de chat (au-dessus de l'armoire XIV).

Citons un fragment extrêmement curieux d'un *cercueil de chien,* sur lequel on avait gravé des inscriptions identiques à celles d'un cercueil d'homme : elles sont au nom du « vénéré de sa maîtresse qui l'aimait, *Aïa* ». Ce fragment qui appartient à la XIIe dynastie ne se rattache vraisemblablement pas au culte des animaux. Il trahit plutôt le désir d'un Égyptien d'assurer l'éternité à un animal familier qui, ainsi, accompagnait son maître dans l'autre monde. (Salle II, vitrine XVIII.)

10. Étoffes romaines et byzantines.

On verra, par une série de spécimens que nous devons à M. le professeur Wiedemann, quel était l'état de l'industrie textile égyptienne aux diverses périodes de l'histoire (XIII).

Ce qui frappera surtout, c'est la transparence des étoffes obtenue par l'emploi de fils de lin d'une extrême ténuité. On a démontré que les Égyptiens employaient des fils si minces qu'il faut en tordre plusieurs ensemble pour obtenir le numéro le plus fin en usage actuellement avec les métiers mécaniques.

On a cru longtemps que les Égyptiens ne se servaient que d'étoffes unies; tout au plus connaissait-on quelques minces bordures multicolores. Des découvertes toutes récentes ont appris que les anciens Egyptiens, dès la XVIIIe dynastie au moins, connaissaient les tapisseries multicolores. Les nombreuses tapisseries découvertes depuis longtemps déjà dans les nécropoles romaines et byzantines ne sont donc pas le résultat d'une importation du monde hellénique, mais elles sont bien le développement d'une ancienne industrie nationale. Ce qui est nouveau, ce sont les motifs qui, pour la plupart, sont empruntés à la décoration classique.

On a beaucoup discuté au sujet de la date de ces tapisseries. On verra par les spécimens que nous allons examiner, qu'on doit les placer pour la plupart aux alentours du ve siècle avant Jésus-Christ.

On découvre fréquemment dans les nécropoles deux types de spécimens textiles : de grands *tapis* servant de décorations murales (A, B, C, E, F, G) ou de *manteaux* (on s'en sert comme linceuils) et des *tuniques*, que l'on peut répartir en deux catégories (H).

L'espèce la plus simple est faite, comme les chasubles des prêtres, d'une longue pièce d'étoffe pliée en deux, cousue ou non sur les côtés et percée d'un trou permettant de passer la tête; l'autre tunique est faite, au contraire, comme une chemise, cousue sur le côté et pourvue des manches.

Les grands *tapis* sont décorés, le plus souvent, de cinq rosaces en tapisserie, réunies ou non par des bandes d'ornements, et de deux bandes parallèles en tapisserie au bas et au sommet de la pièce (E). C'est le type le plus ancien. Plus tard, le haut du tapis est orné de figures d'amours ou d'anges planant dans les airs, tenant parfois des couronnes, tandis que le fond de l'étoffe est semé de groupes de fruits, de fleurs ou d'oiseaux.

Les *tuniques* sont ordinairement décorées comme suit : une bande d'ornements en tapisserie autour du cou et à l'extrémité des manches. Sur l'épaule, des ronds ou des carrés, parfois avec motifs figurés pendant sur le haut du bras. Vers le bas du vêtement, deux ronds ou carrés semblables, à peu près à hauteur des genoux, la tunique étant retroussée et maintenue en place par une ceinture. Enfin, descendant sur les épaules, sur le dos et la poitrine, des bandes d'ornements que l'on appelle *clavi*.

Une des tuniques découvertes à *Antinoé*, dans la tombe de la XIIe dynastie, dont nous avons parlé précédemment, nous semble donner l'explication de l'origine de ces *clavi* (XIV). La tunique est formée d'une pièce d'étoffe pliée en deux dans le sens de la longueur. On a découpé un trou pour passer la tête, puis, tout en laissant libre la place nécessaire pour faire passer les bras, on a cousu la tunique sur les deux côtés. Tout le poids du vêtement porte sur les épaules et tend à agrandir l'ouverture du cou et à déchirer la tunique en deux. Dans le but de la renforcer, on a cousu sur l'étoffe, à l'extrémité de l'ouverture du cou, une grosse corde qui pend sur le dos et la poitrine, formant une véritable bretelle. Il suffit de renforcer cette bretelle, de border le tour du cou et d'orner ces parties pour obtenir la décoration du vêtement d'époque romaine : les carrés des épaules auraient servi à protéger le vêtement, qui n'aurait pas tardé à s'user par le frottement de l'épaule.

On trouvera, dans la collection d'étoffes du Musée (aile droite), une importante collection de fragments de tapisseries,

montrant l'emploi de la tapisserie, en une couleur d'abord, rehaussée ensuite de broderies en lin écru ; puis on verra l'apparition successive de couleurs sur le fond de lin, qui petit à petit disparaît entièrement sous les couleurs de plus en plus nombreuses. On remarquera que, plus la polychromie se développe et plus le dessin s'altère ; cette évolution régressive de l'art dans l'ornement textile est des plus intéressantes. On verra aussi comment les motifs classiques sont peu à peu remplacés par des motifs chrétiens, jusqu'au moment où, les Arabes ayant pénétré en Egypte, les motifs à figures humaines et animales disparaissent entièrement.

a) Tombe d'Aurélius Colluthus (XIV).

Dans une tombe découverte à *Antinoé* par Gayet, on recueillit divers objets ayant appartenu à un personnage du nom d'*Aurélius Colluthus* et à sa femme : *fragments de sculptures, poteries peintes, lampes, peignes en bois, bonnets tricotés,* surtout des *vêtements,* tuniques ornées de tapisserie, et un *grand panneau en tapisserie* des plus remarquables (H). Au sommet, on voit apparaître en buste le mort et sa femme, tandis que le panneau, encadré d'un riche motif architectural, est entièrement rempli d'une décoration florale. Ce qui fait l'intérêt de cette pièce, c'est que la tombe d'*Aurélius Colluthus* contenait des papyrus grecs datés de 455 (?) après Jésus-Christ, ce qui nous donne une date exacte pour les tapisseries.

b) Tombe de la brodeuse (IX-XII).

Cette indication est entièrement confirmée par le contenu de la *tombe dite de la brodeuse,* provenant également des fouilles de Gayet à *Antinoé*. Cette tombe date du IVe siècle de notre ère ; on y a découvert une monnaie de *Constantin le Grand.*

Outre de splendides spécimens de tapisserie, elle nous

fait connaître deux industries qui se sont maintenues jusqu'à nos jours en Orient. L'une est celle des *kalemker* (X), mousselines peintes servant de voile pour la tête, et l'autre celle des rubans tissés. Cette dernière industrie est représentée par une série de petites plaquettes carrées en bois, percées de trous dans les quatre coins et formant la pièce principale d'un de ces curieux métiers à tablettes encore employés aujourd'hui dans la plupart des pays de l'Orient. Un de ces métiers, rapporté de Grèce, est exposé dans la vitrine à côté des plaquettes de *la brodeuse* d'*Antinoé* (XII). La femme était vêtue de deux tuniques superposées, la tête entourée d'un châle attaché à un épais bourrelet ; une couronne de fleurs avait été déposée autour du visage.

Les *instruments de travail* de la morte, ses *objets de toilette* avaient été ensevelis avec elle dans les plis d'un grand drap orné de cinq rondelles en tapisserie (E).

Le tout était maintenu en place par un lacis de bandelettes, dont on voit les traces sur le linceuil et qui étaient scellées par des *plombs* sur lesquels on peut encore deviner une figure de femme et les lettres ANTI, abréviation pour *Antinoé* (IX). Deux *sandales* différentes étaient ornées de lettres grecques : sur l'une on lit : « Porte-toi bien, *Sapho ;* » sur l'autre une inscription incompréhensible (XII).

II. Les écritures de basse époque.

a) Papyrus (VII).

Le *papyrus* continue à être en usage jusqu'au moyen âge. On écrit parfois sur papyrus en *hiéroglyphes* ou plutôt en semi-hiéroglyphes pour transcrire des papyrus funéraires du *Livre des Morts*. Nous exposons un bel exemplaire d'un papyrus, qui contient une grande représentation de la pesée de l'âme, devenue le point culminant des pérégrinations dans l'autre monde. La possession d'un tel papyrus suffisait à assurer au mort un accès heureux dans le royaume d'Osiris.

Des *livres de basse époque* viennent remplacer le *Livre des Morts;* l'un des plus fréquents est ce qu'on appelle *le livre « que mon nom fleurisse »* ou *des respirations*. Nous en possédons un exemplaire en écriture *hiératique* d'époque romaine.

Plusieurs papyrus en écriture *démotique* (E et H) contiennent des *contrats* dont l'un, qui est daté du règne d'*Amasis* (XXVIe dynastie), est parmi les plus anciens documents démotiques que l'on possède. Un autre papyrus renferme une *liste de personnes,* un autre encore une *liste de tombes*.

Les complications de l'écriture démotique ont fait adopter, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, pour transcrire la langue égyptienne, les signes de l'alphabet grec complété par six signes empruntés à l'ancien égyptien et destinés à noter des articulations qui manquaient en grec. L'égyptien écrit de la sorte est ce qu'on appelle le copte. Nous ne possédons qu'un fragment très mutilé de papyrus *copte*.

A l'époque grecque et à l'époque romaine, la langue officielle était le grec et la plupart des documents administratifs que l'on découvre écrits sur papyrus sont rédigés en cette langue. Les écrits les plus célèbres de la littérature grecque étaient copiés pour les besoins de la classe lettrée. Le climat essentiellement conservateur de l'Égypte a préservé ainsi plusieurs œuvres classiques qui avaient entièrement disparu : il suffira de citer la République des Athéniens, par *Aristote;* les poèmes de *Bacchylide ;* des fragments de *Sapho,* de *Ménandre,* etc. Grâce à la libéralité de l'*Egypt Exploration Fund,* nous possédons une série de *papyrus littéraires* ou *administratifs,* ainsi que plusieurs *lettres privées*. Nous avons aussi reçu, comme documents littéraires, une page du début de l'*Andromaque* d'*Euripide,* et un fragment du XIXe livre de l'*Odyssée*. Deux papyrus ont trait à l'ἐπικρίσις. C'est, chaque fois, un père de famille, qui s'adresse au magistrat pour revendiquer pour son fils l'exemption du service militaire ou de l'impôt personnel. Citons encore une requête envoyée au stratège par un certain *Pausiris* accusé de fraude

par *Didymus*. Il demande qu'une copie du présent écrit soit signifiée au fils de l'accusateur, pour l'obliger à comparaître à la prochaine audience du préfet. Un papyrus enfin est relatif à la cession d'un commerce de parfumerie par *Serapion*, fils d'*Artémidore*, fils de *Ptolémée*, à *Casta*, fils d'*Antiphile*.

On voit par ces quelques exemples l'intérêt que présentent ces documents pour la connaissance de la vie publique et privée de l'Égypte à l'époque romaine.

b) Ostraca (XVI).

Les inscriptions sur *calcaire* ou sur *tessons de poterie* sont extrêmement fréquentes à la basse époque. On y trouve toutes les écritures en usage : l'*hiératique*, le *démotique*, le *grec*, le *copte*. Le latin est rare sur papyrus aussi bien que sur les ostraca.

Contentons-nous de citer quelques documents dans chacune des catégories :

Hiératique : Un hymne au dieu *Amon* représenté sous la forme d'un bélier.

Démotique : Quittance d'impôt de l'an 43 d'*Auguste*, de l'an 10 de *Tibère*, contrat de l'an 4 de *Tibère*, lettre d'époque ptolémaïque ; formule de serment d'époque romaine ; une quittance d'impôt de la banque impériale, l'an 42 d'*Auguste ;* une lettre qui dit : « Sois sans crainte, il y a au palais autant d'huile de cèdre que tu peux le désirer, » etc.

Grec : Ce sont le plus souvent des *documents relatifs à des impôts :* reçus délivrés aux contribuables, reçus délivrés à des percepteurs d'impôts par les banques royales. On trouve aussi des *formules de serments* ou des *déclarations de l'état civil*, parfois encore des *documents commerciaux*, par exemple une série d'indications relatives à un commerce de vin.

Copte : Lettre de X... à X... le priant de livrer à une tierce personne une cruche de vin ; lettre en forme de prière de

X.. à X... avec souhaits pour la prospérité de ce dernier ; hymne liturgique à la Vierge et psaume CX ; liste d'objets achetés ou vendus ; lettre de *Soua* à *Victor*, le prêtre, à propos du renvoi d'un livre ; lettre de *Kirykos* à *Thello* et son mari *Isaac*, à propos du remboursement d'une dette ; quittances d'impôt du VIIIe siècle de notre ère.

Signalons, enfin, pour terminer, une *planchette en bois* avec *comptes d'une église*, en écriture *copte*, et deux *plumes en roseaux* telles qu'on les employait pour écrire sur papyrus.

TABLES DE CONCORDANCE

SALLE I

I, p. 11, 12, 14
II, p. 11, 15
III, p. 15
IV, p. 18
V, p. 23, 24
VI, p. 24, 25, 26, 27, 28
VII, p. 24, 25, 28, 39, 40, 41, 43, 49, 50
VIII, p. 39
IX, p. 48
X, p. 40
XI, p. 52
XII, p. 48, 50, 52

1, p. 19 — 2, p. 28 — 3, p. 28 — 4, p. 35 — 5, p. 39 — 6, p. 33 — 7, p. 35 — 8, p. 43 — 9, p. 41 — 10, p. 43 — 11, p. 46 — 12, p. 47 — 13, p. 45

A, p. 38 — B, p. 28 — C, p. 28 — D, p. 38, 39 E, p. 38 — H, p. 44

SALLE II

I, p. 98, 104
II, p. 88, 90, 92, 104
III, p. 92, 133
IV, p. 95, 97
V, p. 92, 94
VI, p. 83, 84
VII, p. 83, 84
VIII, p. 83, 84
IX, p. 83
X, p. 83, 84
XI, p. 83, 84
XII, p. 87
XIII, p. 59, 81, 92, 95
XIV, p. 70
XV, p. 81, 95, 97
XVI, p. 98
XVII, p. 98
XVIII, p. 81, 82, 86, 89, 95, 135
XIX, p. 88, 90, 92
XX, p. 59, 62, 63, 81, 83, 84, 87, 89, 95

1, p. 75 — **2**, p. 76 — **4**, p. 74 — **5**, p. 74 — **6**, p. 78 — **9**, p. 54 — **10**, p. 80 — **11**, p. 59 — **12**, p. 71 — **13**, p. 83 — **14**, p. 83 — **18**, p. 54 — **19**, p. 57 — **20**, p. 60
A, p. 58, 67, 69 — **D**, p. 54, 60, 62, 70, 73, 107 — **E**, p. 75 — **F**, p. 107 — **G**. p. 107 — **H**, p. 70

SALLE III

I, p. 115, 122, 123, 126, 130, 132
II, p. 120, 124, 126
III, p. 122
IV, p. 112, 120, 123, 135
V, p. 124
VI, p. 122, 132
VII, p. 139
VIII, p. 133
IX, p. 138
X, p. 138
XI, p. 138
XII, p. 126, 138
XIII, p. 136
XIV, p. 135, 137, 138
XV, p. 120, 123, 135
XVI, p. 124, 141
XVII, p. 115, 123, 126, 129

1, p. 118 — **2**, p. 118 — **3**, p. 118 — **4** p. 118 — **5**, p. 118 — **6**, p. 118 — **7**, p. 115 — **8**, p. 113 — **9**, p. 135 — **10**, p. 112 — **11**, p. 113

A, p. 136 — **B**, p. 136 — **C**, p. 136 — **D**, p 116, 120, 122 — **E**, p. 116, 136, 137, 139, 140 — **F**, p. 136 — **G**, p. 136 — **H**, p. 136, 138, 140

TABLE DES ILLUSTRATIONS

		Pages.
Fig 1	Vase préhistorique orné de représentations diverses : bateau, arbre, etc.	17
» 2	Figurines de chien et de lion, en ivoire	27
» 3	Statue de femme	34
» 4	Fragment de stèle funéraire	37
» 5	Groupe de figurines en bois	51
» 6	Bas-relief de la chapelle d'Aahmès Ier, à Abydos	55
» 7	Linteau de porte en granit, provenant du temple de Seti Ier, à Héliopolis	56
» 8	Bas-relief de Ramsès III, provenant d'Abydos	58
» 9	Stèle de Ramsès-em-per-ra	61
» 10	Stèles représentant l'adoration du serpent et du singe	62
» 11	Figurine en bois	65
» 12	Dessus de porte du tombeau de Neferhotep	68
» 13	Stèle funéraire du scribe Ouser	72
» 14	Cercueil de momie : représentation des funérailles	77
» 15	Statuette en granit de Neferrenpet	85
» 16	Statuette du prince de l'oasis Neb-meh	86
» 17	Peignes en bois	91
» 18	Vase en terre émaillée	95
» 19	Vases en verre multicolore	96
» 20	Fragment d'un papyrus du *Livre des Morts*	109
» 21	Tête royale en granit	114
» 22	Stèle funéraire d'Alexandrie	117
» 23	Masque de momie	120
» 24	Amulettes en pâte de verre	125
» 25	Statuette en bronze d'Harpocrate	128

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Notice préliminaire 5

Histoire et chronologie 7

I. Époque préhistorique. 11

1. Armes et outils en silex. 12
2. Objets de parure et de toilette. 14
3. Figurines d'animaux 14
4. Palettes en schiste 14
5. Céramique 15
6. Vases en pierres dures 18
7. Tombe préhistorique. 19

II. Période archaïque 21

1. Vases en pierres dures 23

Vases et fragments de vases en pierre avec inscriptions . 24

2. Impressions de cylindre sur argile. 24
3. Céramique 25
4. Terre émaillée. 26
5. Ivoire 26
6. Armes et outils en silex. 27
7. Armes, outils et vases en métal 28
8. Stèle royale et stèles privées 28

III. Ancien Empire 29

1. Statue de femme 33
2. Stèle et fragments de stèle 33
3. Tables d'offrandes. 39

Pages.

4. Céramique 39
5. Colliers, amulettes et objets divers 40

IV. Période intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire 41

V. Moyen Empire 43

1. Fragments de bas-reliefs de temples 43
2. Statues de particuliers 43
3. Stèles 44
4. Sarcophages, momie et mobilier funéraire 46
5. Objets divers 50
6. Tombes libyennes. 52

VI. Nouvel Empire 53

1. Bas-reliefs de temples 54
2. Statue d'Osiris. 59
3. Fragment d'obélisque 59
4. Dépôts de fondation 59
5. Stèles dédicatoires 60
6. Statues de particuliers 63
7. Monuments funéraires 66

a) Fragments de bas-reliefs funéraires 67
b) Stèles funéraires 70
c) Pyramide et chapelle 73
d) Cercueils et momie 74
e) Canopes 81
f) Cônes funéraires 82
g) Figurines de momies 82

Figurines royales 84
Figurines de personnages privés. 84
Cercueils pour figurines funéraires. 86

h) Figurines de femmes 87
i) Scarabées de momies 87
j) Amulettes 88
k) Spécimens de mobiliers funéraires. 88

Pages.

8. Objets divers 89

a) Vannerie. 89
b) Objets de toilette 89

Boîtes à fard. 89
Miroirs 90
Peignes 90
Anneaux d'oreille 90
Bagues. 90
Colliers 92

c) Fabrique de verrerie et de faïence, à Tell el Amarna . 92
d) Objets divers en terre émaillée 92
e) Objets en verre. 94
f) Céramique 95
g) Céramique étrangère 98
h) Scarabées et cylindres 98

9. Écriture et dessin 99
10. Papyrus funéraires. 105

VII. Empire saïte. Époque gréco-romaine 111

1. Monuments provenant de temples 112
2. Statuettes de personnages privés 115
3. Modèles de sculpteurs 115
4. Monuments funéraires 116

a) Stèles. 116
b) Cercueils et momies 118
c) Canopes 122
d) Figurines funéraires 122
e) Figurines en bois 123
f) Moules 123
g) Amulettes 124
h) Étiquettes de momie 124

5. Objets de toilette 126
6. Statuettes en bronze 126

Pages.

a) Figures de divinités 127

Famille d'Osiris. 127
Dieux de Thèbes 129
Dieux du Delta 129
Autres divinités anciennes 129
Dieux populaires ou dieux inconnus 130

b) Figures d'animaux sacrés. 130
c) Figure d'adorant 132

7. Figurines en terre cuite 132
8. Céramique et verres 133
9. Sépultures d'animaux 135
10. Étoffes romaines et byzantines. 136

a) Tombe d'Aurélius Colluthus 138
b) Tombe de la brodeuse. 138

11. Les écritures de basse époque 139

a) Papyrus 139
b) Ostraca 141

Tables de concordance 143
Table des illustrations 145
Table des matières 147

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01197 0445